COI Focus

BURUNDI

Situation sécuritaire

31 janvier 2022 (mise à jour)	Cedoca	Langue de l'original : français

DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et conformément aux dispositions légales en vigueur.
Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.
Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.
La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.
The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.
All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.
This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

Table des matières

Principaux sigles utilisés **3**
Introduction **4**
1. Bref historique **7**
2. Etat actuel du conflit **8**
2.1. Situation sécuritaire, droits de l'homme et urgence humanitaire 8
2.2. Le parti-Etat 9
2.3. Relations internationales 10
2.4. Justice internationale 11
3. Parties combattantes **12**
3.1. Forces de sécurité 12
3.1.1. Force de défense nationale (FDN) 12
3.1.2. Police nationale burundaise (PNB) 13
3.1.3. Service national des renseignements (SNR) 13
3.2. Imbonerakure 13
3.3. Groupes d'opposition armés 15
3.3.1. Résistance pour un Etat de droit au Burundi Tabara (RED Tabara) 15
3.3.2. Forces nationales de libération (FNL) Nzabampema 15
3.3.3. Alliances et affrontements en République démocratique du Congo (RDC) 16
3.4. Opposition en exil 16
4. Typologie de la violence **17**
4.1. Affrontements armés 18
4.2. Appels à la haine / rhétorique ethnique 20
4.3. Violations des droits de l'homme et impunité 20
4.3.1. Arrestations et détentions arbitraires 22
4.3.2. Torture 23
4.3.3. Exécutions extrajudiciaires et disparitions forcées 24
4.3.4. Violences sexuelles 25
4.4. Crimes contre l'humanité 25
4.5. Criminalité 26
5. Cibles de la violence **27**
5.1. Cibles civiles 29
5.2. Opposants et dissidents / représentants du pouvoir 30
5.3. Presse et société civile 32
5.4. Ex-FAB et autres Tutsi 33
6. Répartition géographique **34**
7. Déplacements de population **36**
7.1. Réfugiés 36
7.1.1. Conditions de vie 37
7.1.2. Rapatriements et réintégration 38
7.2. Déplacements internes 39
8. Impact de la violence sur la vie quotidienne **40**
8.1. Impact économique et humanitaire 40
8.2. Secteurs publics (éducation, santé) 42
8.3. Vie quotidienne et liberté de mouvement 44
Résumé **45**
Bibliographie **46**

Principaux sigles utilisés

ACLED	Armed Conflict Location & Event Data Project
AI	Amnesty International
APRODH	Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues
CNARED	Conseil national pour le respect de l'accord d'Arusha et de l'Etat de droit au Burundi
CNDD-FDD	Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces pour la défense de la démocratie
CNL	Congrès national pour la liberté
CPI	Cour pénale internationale
FAB / ex-FAB	Forces armées burundaises / ex-combattant des Forces armées burundaises
FIDH	Fédération internationale pour les droits humains
FLN	Forces de libération nationale
FNL	Forces nationales de libération
HCDH	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HRW	Human Rights Watch
ICG	International Crisis Group
IDHB	Initiative pour les droits humains au Burundi
IRRI	International Refugee Rights Initiative
ISS	Institute for Security Studies
MSD	Mouvement pour la solidarité et la démocratie
OCHA	United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
RDC	République démocratique du Congo
RED Tabara	Résistance pour un Etat de droit au Burundi Tabara
RFI	Radio France internationale
RSF	Reporters sans frontières
SNR	Service national des renseignements
UE	Union européenne
VBG	Violence basée sur le genre

Introduction

Ce COI Focus dresse un état des lieux de la situation sécuritaire au Burundi. Ce document, qui est une mise à jour du COI Focus du 19 novembre 2020, porte sur les développements qui ont eu lieu entre octobre 2020 et le 1er janvier 2022.

L'analyse se compose de huit chapitres. Le premier chapitre esquisse le cadre historique du paysage sociopolitique burundais et de la crise politique et sécuritaire déclenchée en 2015. Le deuxième chapitre décrit les développements politiques et sécuritaires récents. Les acteurs principaux du conflit sont passés en revue dans le troisième chapitre. Il s'agit d'une part des forces de sécurité et des jeunes militants du parti au pouvoir, les Imbonerakure, et d'autre part de l'opposition armée. Le quatrième chapitre examine la nature des violences, alors que les cibles de la violence, civiles ou autres, sont identifiées dans le cinquième chapitre. Le sixième chapitre montre la répartition géographique des violences. Le septième chapitre concerne les déplacements de population tant internes que vers les pays voisins. Enfin, l'impact de la violence sur la vie quotidienne est l'objet du dernier chapitre.

Suite à la tentative de coup d'Etat de mai 2015, les organes de presse indépendants ainsi que des organisations renommées de la société civile ont été l'objet de violences ou de mesures restrictives importantes. De nombreux journalistes et activistes ont pris la voie de l'exil[1]. Le secrétaire général des Nations unies a constaté fin 2020 que la surveillance des droits de l'homme au Burundi s'est érodée « du fait de l'absence de mécanismes, d'institutions, de voix et d'organisations indépendants consacrés à cette activité »[2]. Par conséquent, les informations indépendantes et objectives sont devenues plus difficilement accessibles. Les sources burundaises sur lesquelles le Cedoca s'est appuyé sont peu nombreuses : SOS Médias Burundi, une plateforme de journalistes burundais anonymes opérant dans le pays même[3] ainsi que le journal Iwacu qui, déjà en novembre 2015, était le « dernier média indépendant à paraître au Burundi », d'après Reporters sans frontières (RSF)[4]. Par ailleurs, la crise burundaise est couverte par des organisations non gouvernementales (ONG) internationales telles que Human Rights Watch (HRW), Amnesty International (AI), l'Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB) ou l'International Crisis Group (ICG). Enfin, les publications des différents organes onusiens, comme les rapports sur la situation des droits de l'homme publiés par la commission d'enquête indépendante créée en septembre 2016 par le Conseil des droits de l'homme afin d'investiguer sur les violations des droits de l'homme au Burundi, constituent des sources supplémentaires.

Le présent COI Focus utilise des données chiffrées en provenance de l'Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), une organisation américaine à but non lucratif qui collecte, analyse et cartographie des informations sur les conflits armés. Ces données sont rassemblées par des chercheurs expérimentés qui font appel à un large éventail de sources d'information et d'organisations locales, régionales et internationales. Pour le Burundi, il s'agit de sources de monitoring anonymes locales telles que SOS Médias Burundi en combinaison avec des médias plus conventionnels, comme le journal Iwacu, les radios et sites d'actualités burundais animés depuis l'étranger tels que la Radio publique africaine (RPA) ou Inzamba, ainsi que des médias internationaux[5].

La base de données de l'ACLED est accessible publiquement sur le site web de l'organisation. Elle est constamment mise à jour dès que de nouvelles informations (sur un incident déjà répertorié ou non)

[1] ISS (Allison S.), 17/01/2017, url ; ACLED, 2019, url
[2] Conseil de sécurité des Nations unies, 03/11/2020, p. 10, url
[3] SOS Médias Burundi [site web], s.d., url
[4] RSF, 16/11/2015, url
[5] ACLED, 2019, url

sont disponibles[6]. Dans ce COI Focus, le Cedoca reprend les chiffres présentés par l'ACLED à la date du 31 décembre 2021[7]. L'inventaire de l'ACLED répertorie le type de violence, les acteurs impliqués, une description des incidents, le lieu des incidents et le nombre de morts[8]. L'ACLED précise que les données collectées reflètent dans une certaine mesure les priorités des médias et des organisations, et qu'en conséquence une sous-estimation de la violence ne peut être exclue[9].

Dans son *Codebook*, l'ACLED explique en détail la méthodologie utilisée pour l'enregistrement et la vérification permanente des données[10]. Compte tenu de cette méthodologie, de l'encodage et de l'importation de données, les chiffres fournis par l'ACLED doivent être considérés comme une estimation et comme un indicateur des tendances observées durant une période donnée en matière de violences.

Dans ce COI Focus, le Cedoca reprend certains incidents qui sont représentatifs des différents types de violence recensés pendant la période couverte par ce COI Focus. Des inventaires plus détaillés des incidents sont repris dans la base de données de l'ACLED ainsi que dans les rapports mensuels de certaines associations burundaises, telles que la Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka (Ligue Iteka)[11], l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH)[12] ou SOS-Torture Burundi[13].

Les conditions de sécurité au Burundi font l'objet d'un suivi continu par le Cedoca. Si des changements fondamentaux ou des développements modifiant significativement la situation sur place se produisent, le présent COI Focus sera mis à jour le plus rapidement possible.

[6] ACLED, *Coding review Process*, 10/04/2019, url
[7] ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 31/12/2021, url
[8] ACLED, *Codebook*, 10/04/2019, url
[9] ACLED, *Guide for Media Users*, 10/04/2019, url
[10] ACLED, *Codebook*, 10/04/2019, url
[11] Iteka [site web], s.d., url
[12] APRODH [site web], s.d., url
[13] SOS-Torture Burundi [blog], s.d., url

Carte du Burundi[14]

[14] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, p. 258, url

1. Bref historique

En octobre 1993, une tentative de coup d'Etat par des éléments de l'armée majoritairement tutsi contre le gouvernement à majorité hutu et démocratiquement élu a été déjouée. Toutefois, le président Melchior Ndadaye a été assassiné et les institutions démocratiques ont été déstabilisées, déclenchant une guerre civile d'une dizaine d'années qui a fait des centaines de milliers de morts. L'armée y a affronté plusieurs groupes rebelles hutu, dont le principal était le Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD)[15].

Suite à un nouveau coup d'Etat militaire qui a reconduit au pouvoir l'ancien président Pierre Buyoya en 1996, la communauté internationale a poussé l'armée à négocier une réforme. L'accord de paix d'Arusha signé en 2000 ainsi que la Constitution de 2005 ont garanti une représentation de Hutu et de Tutsi dans le gouvernement et le parlement, dans l'armée et dans l'administration locale[16].

En novembre 2003, le CNDD-FDD a signé un accord de cessez-le-feu, mettant un terme aux hostilités sur la plus grande partie du territoire burundais. Ensuite, les combattants du CNDD-FDD ont intégré les forces de l'ordre, comme l'armée et la police, et le mouvement s'est transformé en parti politique[17].

Lors des premières élections de l'après-guerre en 2005, largement considérées comme libres et crédibles, le CNDD-FDD a obtenu la victoire. Pierre Nkurunziza est devenu président[18]. Par ailleurs, en 2010, dénonçant les violences pré-électorales, la plupart des partis d'opposition ont boycotté les élections législatives et l'élection présidentielle, ce qui a assuré au CNDD-FDD une victoire écrasante[19].

En avril 2015, l'annonce de la candidature de Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat présidentiel a déclenché une nouvelle crise. Les manifestations organisées par la société civile et l'opposition dans la capitale ainsi que dans certaines localités à l'intérieur du pays ont été réprimées par la police avec une force excessive qui a fait de nombreux morts[20]. Le 13 mai 2015, une tentative de coup d'Etat a échoué après deux jours d'affrontements entre putschistes et « loyalistes »[21].

Les élections communales, législatives et le scrutin présidentiel de juin et de juillet 2015, boycottés par l'opposition, ont largement été remportés par le CNDD-FDD et le président Nkurunziza[22]. Dans un contexte de répression systématique par le parti au pouvoir de toute dissidence, d'après des sources onusiennes[23], une nouvelle Constitution approuvée par un référendum populaire en mai 2018[24] a consolidé la domination politique du CNDD-FDD[25].

Suite à un processus électoral marqué par de nombreuses violations des droits de l'homme, notamment à l'égard des militants du parti de l'opposition Congrès national pour la liberté (CNL), dirigé par Agathon Rwasa, le général Evariste Ndayishimiye sort vainqueur de l'élection présidentielle de mai 2020 tandis que son parti, le CNDD-FDD, a raffermi sa domination des institutions politiques. Le 8 juin 2020, le président précédent, Pierre Nkurunziza, est décédé soudainement.

[15] MO* (Berwouts K.), 15/09/2015, url
[16] Berghof Foundation (Nindorera W.), 2012, p. 21, url ; ICG (Vircoulon T.), 07/07/2016, url
[17] ISS (Boshoff H.), 16/03/2004, pp. 1-2, url ; Berghof Foundation (Nindorera W.), 2012, pp. 21, 27, url
[18] Vandeginste S., 17/08/2015, p. 2, url
[19] Vandeginste S., 17/08/2015, p. 2, url
[20] HRW, 29/05/2015, url ; AI, 07/2015, pp. 5, 22, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, pp. 72-74, url
[21] Iwacu (Kaburahe A. et al.), 26/05/2015, url ; L'Obs (Février R.), 16/05/2015, url ; AI, 07/2015, p. 21, url
[22] Jeune Afrique (Kibangula T.), 08/07/2015, url ; Jeune Afrique, AFP, 24/07/2015, url
[23] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 20/09/2016, pp. 1, 20-21, url ; ICG (Vircoulon T.), 07/07/2016, url ; HRW (Mudge L.), 29/04/2019, url ; IDHB, 01/2020, p. 13, url
[24] Le Monde (Rémy J.-P.), 21/05/2018, url
[25] Constitutionnet (Vandeginste S.), 23/01/2018, url

2. Etat actuel du conflit

2.1. Situation sécuritaire, droits de l'homme et urgence humanitaire

Dans le cadre du processus électoral conclu en mai 2020, la commission d'enquête onusienne a documenté la poursuite de nombreuses violations des droits de l'homme[26]. Ces violations relèvent d'une stratégie intentionnelle du parti au pouvoir : « affaiblir l'opposition politique qui est considérée comme une menace par le parti au pouvoir, museler les observateurs indépendants tels que la presse et la société civile pour qu'ils ne rapportent pas sur ce qui se passe dans le pays, et contrôler étroitement la population, y compris afin de l'intimider pour qu'elle soutienne le parti au pouvoir »[27].

Dans un rapport de novembre 2020, le secrétaire général des Nations unies signale « une situation restée fragile » due aux questions de paix et de stabilité essentielles restées sans réponses, telle que l'omnipotence du parti au pouvoir, la réconciliation nationale, les réfugiés ainsi que les libertés politiques et civiles. Par ailleurs, suite au processus électoral de 2020 qualifié de « globalement pacifique » et à la transition « sans heurts » vers une nouvelle équipe dirigeante, il a applaudi la « volonté forte et réelle d'opérer un changement positif » au Burundi et a décrit le président Ndayishimiye et son gouvernement comme ouverts au dialogue avec la communauté internationale[28].

Ce rapport plutôt conciliant qui, selon plusieurs sources, a servi à préserver les relations avec le nouveau régime, contredit les conclusions bien plus critiques de la commission d'enquête onusienne[29]. La commission signale en septembre 2021 que l'espace démocratique reste bien fermé et que le contrôle des médias et de la société civile ne faiblit pas. Alors que les violations ont perdu en intensité après les élections de mai 2020, il est question depuis juin 2021 d'une recrudescence provoquée par différents incidents de sécurité, notamment des affrontements entre les forces de l'ordre et des groupes armés dans les zones frontalières avec la RDC et le Rwanda et un certain nombre d'« attaques aveugles » contre des civils. Les violations recensées par la commission et attribuées aux forces de l'ordre et aux Imbonerakure concernent des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des arrestations et détentions arbitraires ainsi que de la torture et des mauvais traitements[30]. HRW parle d'« un retour en arrière par rapport aux progrès initiaux ayant suivi les élections de 2020 »[31].

La commission a souligné en 2017 qu'il n'y avait pas de conflit armé interne au Burundi en raison du « caractère isolé et sporadique » des attaques perpétrées par des groupes armés[32]. Dans son rapport de septembre 2021, la commission confirme l'absence de conflit armé[33].

Depuis le début de la crise en 2015, les analyses de différents organismes internationaux concernant les libertés publiques (Freedom House), la liberté de la presse (RSF), la corruption (Transparency International), la performance démocratique (The Economist), le développement humain (Programme des Nations unies pour le développement, PNUD) et la gouvernance (Fondation Mo Ibrahim) tendent toutes vers la négative ou montrent un recul et font ainsi preuve, selon la commission d'enquête onusienne, d'une « dégradation incontestable de la situation des droits de l'homme »[34].

[26] Conseil de sécurité des Nations unies, 24/10/2019, p. 9, url
[27] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 39, 170, url
[28] Conseil de sécurité des Nations unies, 03/11/2020, pp. 3-6, 18, url
[29] RFI, 11/11/2020, url ; Iwacu (Manirakiza F.), 20/11/2020, url
[30] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 25-27, url
[31] HRW, 18/08/2021, url
[32] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, p. 15, url
[33] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 68, url
[34] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 22, url

La commission d'enquête onusienne souligne l'impact néfaste de la crise sur les droits économiques et sociaux de la population dont une partie de plus en plus importante subit la pression financière accrue des taxes et contributions imposées par les autorités. Les besoins en matière d'alimentation et de santé ont replongé le pays dans l'urgence humanitaire, selon la commission[35]. L'ICG estime que « [la] hausse du chômage et de la misère conjuguée à la fin éventuelle du partage du pouvoir entre Hutu et Tutsi au sein des institutions constituent un environnement propice au développement de l'instabilité à moyen ou long terme »[36].

2.2. Le parti-Etat

La commission d'enquête onusienne indique que les nombreuses violations des droits de l'homme s'expliquent entre autres par « une volonté des autorités de contrôler plus étroitement la population, notamment en cherchant à l'embrigader, souvent de force, au sein du parti au pouvoir »[37]. Selon la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et la Ligue Iteka, le paysage politique s'est rétréci autour du CNDD-FDD qui est devenu « un parti-Etat »[38]. Les violations, qui se sont intensifiées lors des campagnes pour le référendum de mai 2018 ou pour les élections de mai 2020, peuvent s'analyser « sous l'angle de la liberté d'expression », d'après la commission d'enquête. Elles visent à « réduire au silence les opposants et supprimer les voix discordantes par rapport aux politiques et à la ligne du Gouvernement et du CNDD-FDD »[39].

Le Burundi est « retourné 30 ans en arrière, à l'époque du parti unique, sans opposition et sans contre-pouvoir », écrivaient en septembre 2017 des analystes français. Selon plusieurs observateurs, l'écart entre le régime et ses adversaires est devenu tel que le recours à la violence semble pour certains opposants la seule voie vers un changement politique[40].

En raison de l'absence de contre-pouvoirs, du contrôle total des institutions politiques nationales et locales[41] et du verrouillage strict de l'espace démocratique, « [la] concentration du pouvoir au profit du CNDD-FDD est inégalée dans l'histoire récente du Burundi », d'après la commission d'enquête onusienne[42].

Malgré des rumeurs sur des tensions au sommet du CNDD-FDD entre partisans et opposants d'une ouverture plus grande[43], Thierry Vircoulon, chercheur sur l'Afrique subsaharienne au sein de l'Institut français des relations internationales (IFRI), souligne « la très grande stabilité du personnel politique » du parti où les « durs » occupent des postes clés[44]. Deux généraux souvent cités comme les auteurs de nombreuses violations dirigent un gouvernement composé exclusivement de membres du CNDD-FDD : le premier ministre, Alain-Guillaume Bunyoni, et le ministre de l'Intérieur, Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika. Un autre faucon, Révérien Ndikuriyo, est élu à la tête du parti en janvier 2021[45].

[35] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, p. 81, url
[36] ICG, 31/08/2018, url
[37] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, pp. 161-162, 198, url
[38] FIDH, Ligue Iteka, 06/2017, pp. 11-12, url
[39] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 51, url
[40] IFRI (Sahinguvu L. D., Vircoulon T.), 09/2017, pp. 23-24, url ; ICG (Moncrieff R., Jobson E.), 21/05/2018, url
[41] IFRI (Magloire H.-P., Vircoulon T.), 03/2021, pp. 10-14, url
[42] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 74-75, url
[43] La Libre Afrique (Cros M.-F.), 15/12/2020, url ; DW (Topona E.), 25/02/2021, url
[44] Jeune Afrique (Gras R.), 10/02/2021, url
[45] FIDH, 30/06/2020, url ; RFI, 29/06/2020, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 26, url ; ISS, 04/2020, p. 6, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 24/01/2021, url

2.3. Relations internationales

Les autorités burundaises ont continué de limiter leur collaboration avec les différents organes onusiens. Ainsi, elles ont refusé de prolonger la présence du bureau de l'envoyé spécial du secrétaire général au-delà de décembre 2020[46] et n'ont pas autorisé la réouverture du bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) fermé en février 2019[47].

En décembre 2020, le Conseil de sécurité des Nations unies a retiré le Burundi de son agenda politique. Dès lors, il ne produira plus de rapports périodiques sur la situation dans le pays[48]. En avril 2021, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a fait de même[49]. En octobre 2021, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a décidé de mettre fin à la Commission d'enquête qui rapportait chaque année sur la situation des droits de l'homme au Burundi mais avec laquelle le gouvernement n'a jamais voulu interagir[50]. Un rapporteur spécial, avec un budget et une marge de manœuvre plus limités, sera dorénavant chargé de surveiller les droits de l'homme[51], mais le gouvernement a annoncé fin 2021 lui refuser l'accès au pays[52]. Les médias locaux et internationaux parlent de victoires diplomatiques pour le gouvernement burundais[53]. Thierry Vircoulon y voit de la *realpolitik*, un cautionnement d'un « vrai faux changement » malgré la persistance des violations des droits humains[54].

A l'opposé de son prédécesseur Pierre Nkurunziza, le président Ndayishimiye a multiplié les visites à d'autres pays africains et a tenté de réchauffer les rapports avec les pays voisins[55]. Malgré un bref affrontement en février 2021 sur le territoire burundais entre des militaires burundais et des soldats rwandais qui étaient à la poursuite de rebelles[56] ainsi qu'une attaque d'hommes armés en provenance du Burundi dans le nord du Rwanda en mai 2021[57], plusieurs rencontres militaires et politiques de haut niveau ont détendu les relations entre les deux pays depuis la mi-2020[58].

En juillet 2021, les autorités rwandaises ont remis au Burundi dix-neuf combattants du groupe rebelle Résistance pour un Etat de droit au Burundi Tabara (RED Tabara) qui, selon la police burundaise, avaient pourtant été recrutés et entraînés au Rwanda[59]. Jeune Afrique rapporte en juillet 2021 que l'armée burundaise a intensifié la chasse aux rebelles rwandais retranchés dans la forêt de la Kibira[60],[61]. En octobre 2021, les autorités burundaises ont remis au Rwanda onze membres des Forces de libération nationale (FLN), un groupe rebelle hostile au régime rwandais, capturés dans cette réserve naturelle frontalière du Rwanda[62].

---

[46] RFI, 20/11/2020, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 15, url
[47] Jeune Afrique (Gras R.), 04/03/2019, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 8, url
[48] RFI, 05/12/2020, url
[49] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 15-16, url
[50] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 5-6, url
[51] Iwacu (Ndirubusa A.), 18/10/2021, url ; DW (Quenum F.), 19/10/2021, url
[52] RFI, 13/12/2021, url
[53] Iwacu (Ndirubusa A.), 18/10/2021, url ; RFI, 05/12/2020, url
[54] Le Monde (Bukeyeneza A.-G.), 29/12/2020, url
[55] Jeune Afrique (Gras R.), 06/07/2021, url ; ICG, 02/07/2021, url
[56] Jeune Afrique (Kaze F.), 05/03/2021, url ; RFI, 05/03/2021, url
[57] SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 24/05/2021, url
[58] SOS Médias Burundi (Keza L.), 01/07/2021, url ; Jeune Afrique (Caslin O.), 11/07/2021, url ; RFI, 09/08/2021, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 74, url
[59] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 17/11/2021, url
[60] Jeune Afrique (Caslin O.), 11/07/2021, url
[61] La Kibira est une réserve forestière et montagnarde contiguë au Rwanda qui s'étend sur les provinces de Cibitoke, Kayanza, Bubanza et Muramvya. Cette forêt était déjà le fief de groupes rebelles lors de la guerre civile des années 1990 et 2000 : UNESCO, s.d., url ; France 24, 31/12/2014, url
[62] RFI, 20/10/2021, url

Comme condition ultime pour la réouverture de la frontière terrestre et la normalisation des rapports entre les deux pays, le gouvernement burundais continue d'exiger l'extradition des militaires responsables de la tentative de putsch de mai 2015, ce que le Rwanda refuse[63].

Les relations entre le Burundi et l'Union européenne (UE), le principal partenaire gouvernemental[64], et en particulier avec la Belgique, s'étaient fortement détériorées depuis le début de la crise[65]. Depuis 2015, plusieurs pays européens, dont la Belgique, ainsi que l'UE elle-même ont suspendu toute aide budgétaire au Burundi[66]. Cependant, l'hostilité à l'égard de la Belgique semble avoir diminué après 2018, selon l'IDHB[67]. Depuis fin 2020, plusieurs rencontres entre, d'une part, le président Ndayishimiye ou le ministre des Affaires étrangères Albert Shingiro et, d'autre part, des représentants de l'UE ainsi que de ses Etats-membres dont la Belgique ont eu lieu à Bujumbura comme en Europe[68].

Les Etats-Unis ont décidé en novembre 2021 de mettre fin à leurs sanctions frappant des personnalités politiques et militaires burundaises[69]. L'UE qui, en octobre 2021, avait reconduit les sanctions imposées en 2015 contre plusieurs protagonistes de la crise[70], aurait décidé en interne en décembre 2021 de lever ses sanctions économiques[71].

Le Burundi a resserré ses liens avec la Russie et la Chine, qui se sont opposées aux sanctions en raison du principe de souveraineté. Il reçoit aussi le soutien d'un certain nombre de pays africains[72]. D'après l'ICG, toutefois, l'aide de ces nouveaux partenaires est avant tout symbolique[73].

2.4. Justice internationale

Fin mars 2016, un collectif d'avocats burundais a saisi la Cour pénale internationale (CPI)[74]. En dépit du retrait du Burundi de la CPI en octobre 2016[75], la CPI a ouvert, une année plus tard, une enquête sur des crimes contre l'humanité commis au Burundi entre le 26 avril 2015 et le 26 octobre 2017. Selon la CPI, il y a une :

> « base raisonnable pour croire que des agents de l'État et des groupes appliquant des politiques de l'État, dont la police nationale burundaise, le service national de renseignement et des unités de l'armée burundaise opérant en grande partie selon des chaînes de commandement parallèles et conjointement avec des membres des 'Imbonerakure' […] avaient lancé une attaque généralisée et systématique contre la population civile burundaise. Cette attaque a ciblé les personnes qui s'opposaient ou étaient perçues comme s'opposant au parti au pouvoir […] »[76].

La CPI a conclu que les crimes au Burundi sont constitutifs de persécutions « dirigées spécifiquement contre un groupe ou une collectivité identifiables, pour des motifs d'ordre politique »[77]. Au moment de la rédaction de ce COI Focus, la CPI n'avait pas encore entamé de poursuites.

---

[63] RFI, 20/10/2021, url ; The East African (Mugisha I. R.), 31/12/2020, url
[64] SOS Médias Burundi (Keza L.), 10/04/2021, url
[65] Jeune Afrique (Bukeyeneza A. G.), 23/01/2017, url
[66] ICG, 31/08/2018, url ; ICG, 08/04/2020, pp. 4-5, url
[67] IDHB, 01/2020, p. 47, url
[68] Iwacu (Yikeze A.), 10/05/2021, url ; Iwacu (Yikeze A.), 21/06/2021, url ; RFI, 03/02/2021, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 16-17, url
[69] Iwacu (Manirakiza F.), 19/11/2021, url
[70] Iwacu (Yikeze A.), 23/11/2021, url
[71] RFI, 24/12/2021, url
[72] EGMONT Royal Institute for International Relations (Wilén N.), 10/2019, p. 3, url ; RFI, 06/11/2019, url ; Iwacu (Ndabashinze R.), 12/01/2020, url ; Jeune Afrique (Gras R.), 10/02/2021, url
[73] ICG, 31/08/2018, url
[74] BBC, 25/03/2016, url
[75] HRW, 27/10/2016, url
[76] CPI, 09/11/2017, url
[77] CPI, 09/11/2017, url

3. Parties combattantes

3.1. Forces de sécurité

La commission d'enquête onusienne écrit en septembre 2020 que l'appareil étatique s'appuie sur « [des] chaînes de commandement et [des] circuits parallèles informels au sein de l'appareil étatique et sécuritaire fondés sur des liens personnels et de confiance dont certains remontent au temps de la rébellion ainsi que la confusion existante entre les institutions et les organes de l'État et le parti CNDD-FDD ». Le noyau central de cette structure informelle est le « comité de généraux » très puissant[78]. Selon la FIDH, ces organes parallèles sont épurés de leurs éléments modérés et sont « à plus de 95 % des Hutus »[79].

Le sociologue André Guichaoua, expert de la région des Grands Lacs africains, a indiqué en 2016 que « l'appareil répressif burundais », à l'image du Rwanda, a spectaculairement renforcé ses capacités en matière de renseignement et de communication[80].

3.1.1. Force de défense nationale (FDN)

L'accord de paix d'Arusha avait mis en place une armée incorporant les différentes parties combattantes de la guerre civile, à savoir les anciennes Forces armées burundaises (FAB), majoritairement tutsi, et d'anciens groupes rebelles hutu comme le CNDD-FDD et les Forces nationales de libération (FNL). Dès lors, l'armée était considérée comme une force apolitique, facteur de stabilité. Cependant, cette armée est « en ruine », déclare Thierry Vircoulon en avril 2017[81].

D'après de nombreuses sources, plusieurs dizaines de militaires issus des anciennes Forces armées burundaises (ex-FAB), souvent des officiers, majoritairement des Tutsi perçus comme opposés au régime, ont été soit mutés, remplacés ou mis à la retraite, soit enlevés, arrêtés, torturés et parfois tués entre 2015 et 2017[82]. L'ICG rapporte en avril 2017 que des centaines de militaires, dont des officiers de haut rang, auraient déserté l'armée depuis le début de la crise[83]. En juin 2017, la FIDH et la Ligue Iteka voyaient « un corps très politisé et largement inféodé aux autorités »[84].

L'Institut d'études de sécurité (Institute for Security Studies, ISS) indique en 2020 que les désertions de militaires d'ethnie tutsi ou originaires de Bujumbura continuent et que les autorités soupçonnent ceux-ci de rejoindre les rebelles[85]. Suite aux incursions armées en août et septembre 2020 et aux incidents de sécurité au cours du deuxième semestre de 2021, la traque contre les présumés responsables, marquée par de multiples violations, a ciblé, entre autres, des retraités ex-FAB[86].

La commission d'enquête onusienne a remarqué que depuis 2018, le rôle de l'armée dans les violations des droits de l'homme a diminué[87].

---

[78] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 159, url
[79] FIDH, 14/04/2016, url ; FIDH, Ligue Iteka, 11/2016, pp. 10, 36, url
[80] The Conversation (Guichaoua A.), 16/08/2016, url
[81] ICG (Vircoulon T.), 02/10/2015, url ; ICG, 05/04/2017, pp. i, 3, 8-9, url
[82] FIDH, Ligue Iteka, 06/2017, pp. 11-12, url ; ICG, 05/04/2017, pp. 3-4, url ; HCDH, 18/04/2016, url ; Conseil de sécurité des Nations unies, 23/02/2017, p. 8, url
[83] ICG, 05/04/2017, p. 9, url
[84] FIDH, Ligue Iteka, 05/2018, p. 7, url
[85] ISS, 04/2020, p. 9, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 85-87, url
[86] IDHB, 12/2020, pp. 61-69, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 27, url
[87] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 81-83, url

3.1.2. Police nationale burundaise (PNB)

La PNB, créée en 2004, a intégré des membres des anciennes forces armées, de la gendarmerie et de la police, ainsi que des ex-combattants de différents groupes rebelles[88]. L'ICG précise que l'emprise du pouvoir sur la police, qui a incorporé un grand nombre de vétérans du CNDD-FDD et qui ne respecte pas les quotas ethniques tels que fixés par l'accord d'Arusha, est plus grande que sur l'armée[89].

AI et l'ISS indiquent que plusieurs services policiers répondent non plus à leur directeur général mais au ministère de l'Intérieur, voire à des structures de commandement parallèles[90]. Selon le politologue Gérard Birantamije interrogé par Libération en 2016, ces « logiques de commandement parallèle » s'expliquent par la persistance de « solidarités originelles » des anciens combattants intégrés dans la police. Il qualifie la police de « véritable machine de répression à la solde du régime »[91].

3.1.3. Service national des renseignements (SNR)

Le SNR relève directement de l'autorité du président[92]. La nouvelle Constitution adoptée en mai 2018 soustrait le service au contrôle parlementaire. Ainsi, selon la FIDH et la Ligue Iteka, les activités du SNR ne s'inscrivent plus dans un cadre légal clair, ce qui est révélateur « de la volonté des autorités de renforcer leur arsenal répressif »[93]. En outre, la Constitution supprime la parité ethnique du SNR prévue par l'accord d'Arusha[94]. L'ISS note en avril 2020 qu'il n'y a plus aucun responsable provincial tutsi au sein du SNR[95].

Le SNR est « l'une des institutions les plus redoutées du pays », d'après plusieurs sources[96]. Selon la FIDH et la Ligue Iteka, le service des renseignements a mis en place un « système de surveillance généralisée » qui couvre le pays entier et qui lui permet « de contrôler les mouvements de population, d'identifier les ennemis du pouvoir »[97]. La commission d'enquête onusienne considère le SNR comme « un rouage essentiel de l'appareil répressif », « de Bujumbura jusqu'au niveau local »[98].

D'après l'IDHB, le président Ndayishimiye a enjoint à l'administrateur général du SNR, Ildephonse Habarurema, de s'attaquer à la corruption au sein du service. Des arrestations et des licenciements d'agents ont eu lieu en 2021. En revanche, cette source ajoute que le président semble tolérer l'arrestation arbitraire, la torture, parfois aussi le meurtre de personnes accusées de collaboration avec les groupes armés[99].

3.2. Imbonerakure

Les Imbonerakure (« ceux qui voient [de] loin » en kirundi) constituent le mouvement des jeunes du CNDD-FDD[100]. D'après International Refugee Rights Initiative (IRRI), les Imbonerakure sont essentiellement des Hutu[101]. Il s'agit surtout d'anciens rebelles démobilisés, selon un membre de la

[88] AI, 07/2015, p. 10, url
[89] ICG, 20/05/2016, p. 5, url ; ICG, 05/04/2017, p. 6, url
[90] AI, 07/2015, pp. 16, 34, url ; ISS (Bouka Y., Wolters S.), 07/2016, p. 5, url
[91] Libération (Bat J.-P.), 19/06/2016, url
[92] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, p. 194, url
[93] Constitutionnet (Vandeginste S.), 23/01/2018, url ; FIDH, Ligue Iteka, 05/2018, p. 8, url
[94] Iwacu (Ndirubusa A.), 22/04/2019, url
[95] ISS, 04/2020, p. 8, url
[96] AI, 24/08/2015, url ; Le Monde (Rémy J.-P.), 29/02/2016, url ; Jeune Afrique (Carayol R.), 19/04/2016, url
[97] FIDH, Ligue Iteka, 11/2016, p. 103, url
[98] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, p. 82, url
[99] IDHB, 06/2021, pp. 14-17, url
[100] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, p. 56, url
[101] IRRI, 12/2016, p. 37, url

société civile[102], souvent des chômeurs avec peu d'instruction, d'après un professeur britannique expert du Burundi[103]. La structure pyramidale des Imbonerakure, similaire à celle du parti, s'étend de l'échelon national aux collines, d'après la commission d'enquête onusienne[104].

Plusieurs sources soulignent la connivence entre les Imbonerakure et les services de sécurité, en particulier la police, le SNR ainsi que l'administration locale. Ils dominent les « comités mixtes de sécurité » qui se sont mutés en organes pour la surveillance de la population actifs dans toutes les collines. Dans certaines zones rurales, les Imbonerakure se sont substitués de plus en plus aux forces de l'ordre, procédant à des contrôles d'identité et à des arrestations[105]. Selon plusieurs sources dont la commission d'enquête onusienne, le rôle des Imbonerakure dans l'« appareil répressif » est devenu de plus en plus important[106]. L'ACLED note en 2018 que l'Etat semble avoir sous-traité la violence aux Imbonerakure et que la presque totalité de leurs violences est dirigée contre des civils[107].

Par ailleurs, suite aux élections de mai 2020, des rapports onusiens indiquent que le nouveau président Ndayishimiye ainsi que de hauts fonctionnaires ont sommé les Imbonerakure de cesser la violence et d'arrêter de se substituer aux forces de l'ordre[108]. Plusieurs sources ont constaté qu'en conséquence, l'implication des Imbonerakure dans des violations a diminué dans plusieurs provinces, ce qui, d'après l'IDHB, a signifié « un moment de répit » pour les opposants et les citoyens ordinaires, en particulier dans les zones rurales. La perte d'influence et de revenus a conduit certains Imbonerakure à mettre en question leur loyauté à l'égard du CNDD-FDD. Toutefois, l'IDHB ajoute que dans certaines provinces orientales, les Imbonerakure ont continué leurs pratiques usuelles et, lors de la riposte des autorités aux incursions armées des mois d'août et de septembre 2020, ils ont été réactivés, participant aux arrestations et même à certains affrontements armés. D'après la commission d'enquête onusienne, dans les régions rurales et frontalières, les Imbonerakure ont gardé leur rôle central dans les comités mixtes de sécurité et ont continué à commettre des violations. De plus, ils sont restés « mobilisables ». Lorsque la situation sécuritaire est volatile, les institutions de l'Etat et du parti au pouvoir tendent toujours à se confondre. Dans le cadre de l'intensification de la traque des présumés responsables des incidents de sécurité au cours du deuxième semestre de 2021, les Imbonerakure ont reçu des armes à feu, ont augmenté leurs patrouilles nocturnes et commis des violations à l'égard d'opposants ou d'autres présumés collaborateurs de groupes armés[109].

Les violations rapportées par SOS Médias Burundi au cours de l'année 2021 se sont principalement produites dans les provinces occidentales de Cibitoke[110] et de Bubanza[111], limitrophes de la République démocratique du Congo (RDC), et celle de Kirundo[112], limitrophe du Rwanda.

[102] The New Humanitarian, 05/11/2012, url
[103] Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 22/03/2013, url
[104] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, p. 56, url
[105] HRW, 18/05/2018, url ; ICG (Vircoulon T.), 07/07/2016, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 83-86, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 63-65, url ; HRW, 27/04/2020, url
[106] Conseil de sécurité des Nations unies, 23/02/2017, p. 6, url ; FIDH, Ligue Iteka, 06/2017, pp. 9, 17, url ; HCDH, 27/06/2018, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 83-86, url
[107] ACLED (Matfess H.), 25/10/2018, url
[108] Conseil de sécurité des Nations unies, 03/11/2020, p. 6, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 40, url
[109] IDHB, 11/2021, pp. 13, 26, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 41, url
[110] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 16/08/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 07/05/2021, url
[111] SOS Médias Burundi (Keza L.), 04/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 28/06/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 17/05/2021, url
[112] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 10/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 30/09/2021, url

3.3. Groupes d'opposition armés

Depuis 2015, plusieurs groupes qui prônent la lutte armée contre le régime burundais actuel sont apparus. Selon une « figure majeure » de la rébellion interrogée par International Business Times (IBTimes) en mars 2017, les groupes rebelles, en réorganisation perpétuelle, ont des difficultés à circuler au Burundi, à s'armer et à s'approvisionner, et n'ont pas d'impact réel[113].

Depuis fin 2017, les seuls groupes rebelles encore actifs sont la Résistance pour un Etat de droit (RED Tabara) et les Forces nationales de libération (FNL) dirigées par Aloys Nzabampema. Ils sont basés dans la province du Sud-Kivu à l'est de la RDC.

3.3.1. Résistance pour un Etat de droit au Burundi Tabara (RED Tabara)

La RED Tabara est composée de citoyens burundais, dont des combattants démobilisés, des policiers et militaires déserteurs et des activistes sans formation militaire, d'après le Groupe d'experts onusien mandaté, entre autres, de documenter les violations de l'embargo sur les armes en RDC[114]. Alors qu'initialement, des sources faisaient état du soutien des autorités rwandaises sur le plan de la logistique et du recrutement[115], depuis 2016, ce support a considérablement diminué à cause des pertes importantes de combattants et de l'incapacité organisationnelle du mouvement armé[116]. D'après le Groupe d'experts onusien, en juin 2021, la RED Tabara, dirigée par le « général » Kisiga Ndagizimana Gervé, comptait quelque 300 combattants[117].

Le Groupe d'experts onusien indique que la RED Tabara a tenté de quitter progressivement la RDC et de s'établir au Burundi depuis la mi-2019[118]. Le mouvement a revendiqué plusieurs attaques contre les forces de l'ordre burundaises lancées en août et septembre 2020 dans les provinces occidentales[119] et s'en est attribué quelques-unes en 2021[120]. Fin 2020, Thierry Vircoulon a indiqué que ce groupe armé a voulu montrer au nouveau président qu'il existe toujours, mais qu'il ne semblait pas capable de perturber le régime[121]. A la mi-2021, le groupe rebelle avait toujours ses bases arrières dans les Hauts-Plateaux d'Uvira en province de Sud-Kivu. Le mouvement a souvent changé de position afin d'éviter des affrontements avec les forces armées congolaises[122].

D'après le Groupe d'experts, le mouvement est lié à Alexis Sinduhije, président du parti d'opposition Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD), qui s'en défend[123]. Suite à des attaques à la grenade faisant plusieurs morts civils à Bujumbura et à Gitega en septembre 2021, la justice burundaise a émis un mandat d'arrêt international contre Alexis Sinduhije et d'autres dissidents exilés accusés d'être responsables de ces « actes terroristes ». Ceux-ci ont écarté toute responsabilité[124].

3.3.2. Forces nationales de libération (FNL) Nzabampema

Déjà en septembre 2012, le général Aloys Nzabampema a annoncé la relance de la lutte armée contre le gouvernement Nkurunziza. Nzabampema est issu de l'ancien mouvement rebelle devenu parti

[113] IBTimes (Buchanan E.), 02/03/2017, url
[114] Conseil de sécurité des Nations unies, 23/05/2016, p. 12, url
[115] Refugees International (Boyce M., Vigaud-Walsh F.), 14/12/2015, url ; Conseil de sécurité des Nations unies, 23/05/2016, p. 15, url
[116] African Arguments (Anderson J.), 03/10/2017, url
[117] Conseil de sécurité des Nations unies, 10/06/2021, p. 41, url
[118] Conseil de sécurité des Nations unies, 20/12/2019, url
[119] AFP, 18/09/2020, url
[120] RFI, 19/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 20/12/2021, url
[121] DW (Topona E.), 17/09/2020, url ; AFP, 18/09/2020, url
[122] Conseil de sécurité des Nations unies, 10/06/2021, pp. 4, 41, url
[123] Conseil de sécurité des Nations unies, 23/05/2016, p. 12, url
[124] Le Monde (Rémy J.-P.), 23/09/2021, url ; RFI, 23/09/2021, url

politique, les FNL (plus tard renommé CNL)[125] mais a rompu avec l'aile politique fidèle à Agathon Rwasa[126].

Les FNL ont également leurs bases arrières dans les Hauts-Plateaux d'Uvira[127]. Fin octobre 2020, les forces armées congolaises ont déclaré avoir repris le quartier général des FNL dans la province du Sud-Kivu suite à des combats violents[128]. Le mouvement, qui comptait quelque 300 membres, aurait perdu une cinquantaine de combattants qui ont été tués ou qui ont déserté. Les rebelles restants se sont réfugiés dans la forêt, selon le Groupe d'experts[129].

3.3.3. Alliances et affrontements en République démocratique du Congo (RDC)

Depuis 2014, le Groupe d'experts onusien a documenté la présence à l'est de la RDC, avec l'accord des autorités congolaises, des forces armées burundaises appuyées par des Imbonerakure[130].

En septembre 2020, les forces armées congolaises ont lancé une opération militaire de grande envergure contre, entre autres, les FNL Nzabampema et la RED Tabara. Alors que les FNL ont été chassées de leur base, la RED Tabara se serait repliée sans affronter l'armée congolaise[131].

Selon plusieurs sources, les groupes rebelles burundais et rwandais présents en RDC se sont alliés à des groupes armés locaux, ont reçu le soutien de militaires rwandais ou burundais et mènent une guerre par procuration au Sud-Kivu. Ainsi, la Red Tabara et les FNL, avec l'appui de groupes Maï-Maï, ont affronté des Banyamulenge, membres d'une communauté ethnique rwandophone, qui sont opposés au président rwandais Kagame et ont reçu l'appui des rebelles du Rwanda National Congress (RNC)[132]. En mars et en mai 2021, SOS Médias Burundi a rapporté des combats à l'est de la RDC opposant des rebelles burundais et leurs alliés Maï-Maï d'un côté à des coalitions variables de militaires burundais, d'Imbonerakure ainsi que de leurs alliés Maï-Maï ou banyamulenge de l'autre côté[133].

D'après SOS Médias Burundi, fin décembre 2021, des militaires burundais se sont rendus dans la province du Sud-Kivu en RDC. Accueillis par des miliciens congolais Maï-Maï, ils s'apprêteraient à combattre de nouveau le groupe armé RED Tabara[134].

3.4. Opposition en exil

En août 2015, des hommes politiques issus du CNDD-FDD et de plusieurs partis d'opposition ainsi que des militants de la société civile, exilés en raison de la crise politique, ont créé le Conseil national pour le respect de l'accord d'Arusha et de l'Etat de droit au Burundi (CNARED). Cette coalition s'opposait au troisième mandat du président Nkurunziza[135]. Depuis 2020, les sources consultées n'ont plus guère fait état d'activités du CNARED, lequel a subi de multiples défections et tensions internes et dont certains membres ont manifesté la volonté de retourner au Burundi[136].

---

[125] Iwacu (Urakeza C. S.), 06/09/2012, url
[126] Iwacu (Ngabire E. et al.), 10/09/2012, url
[127] Conseil de sécurité des Nations unies, 10/06/2021, p. 4, url
[128] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 26/10/2020, url
[129] Conseil de sécurité des Nations unies, 23/12/2020, pp. 41-42, url
[130] Conseil de sécurité des Nations unies, 07/06/2019, pp. 16-17, url
[131] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 26/10/2020, url ; AFP, 26/10/2020, url
[132] ICG, 23/01/2020, url ; Le Monde (Tilouine J.), 08/01/2021, url
[133] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 15/03/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 20/05/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 29/05/2021, url
[134] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 27/12/2021, url
[135] Iwacu (Madirisha E.), 11/08/2015, url ; ICG, 20/05/2016, pp. 17-18, url
[136] Jeune Afrique (Gras R.), 06/12/2019, url

Un certain nombre d'opposants exilés sont retournés au Burundi depuis fin 2016[137]. A la mi-2021, l'ancien porte-parole du CNARED et membre du MSD, Pancrace Cimpaye, ainsi que l'ancien président du CNDD-FDD, Jérémie Ngendakumana, ont annoncé leur retour[138].

4. Typologie de la violence

La couverture de la crise burundaise par les médias internationaux est limitée, d'après l'ACLED. Plus la crise persiste, plus les sources locales souvent anonymes gagnent en importance, surtout à l'intérieur du pays[139]. Les données reprises ci-dessous ont été relevées par l'ACLED[140] :

- En 2018, l'ACLED a dénombré 778 incidents violents qui ont fait 297 victimes. Parmi ces incidents, 663 sont qualifiés de *violence against civilians*.
- En 2019, l'ACLED a dénombré 693 incidents violents qui ont fait 283 victimes. Parmi ces incidents, 507 sont qualifiés de *violence against civilians*.
- En 2020, l'ACLED a dénombré 583 incidents violents qui ont fait 331 victimes. Parmi ces incidents, 410 sont qualifiés de *violence against civilians.*
- En 2021, l'ACLED a recensé 537 incidents violents qui ont fait 302 victimes. L'ACLED a classé 49 de ces incidents comme *battles*, 25 comme *explosions/remote violence*, 30 comme *strategic developments* et 433 comme *violence against civilians*[141].

Ces données indiquent une baisse continue du nombre d'incidents violents depuis 2018, alors que le nombre de victimes reste plus ou moins constant.

Comme l'illustre le graphique suivant, en 2021, les *battles* recensés par l'ACLED étaient des affrontements armés (*armed clash*), généralement entre les forces de l'ordre et/ou les Imbonerakure d'une part et des groupes armés d'autre part. Les *explosions/remote violence* concernent généralement des attaques à la grenade par des groupes armés non identifiés. Les *strategic developments* sont des arrestations et des destructions de biens, généralement par les forces de l'ordre et/ou les Imbonerakure[142]. La plupart des violences dirigées contre les civils étaient des attaques (*attack*) ou des enlèvements (*abduction/forced disappearance*), mais l'ACLED a aussi recensé quelques cas de violence sexuelle. Ces violences contre des civils sont majoritairement attribuées aux Imbonerakure, à la police ou à des groupes non identifiés :

[137] RFI, 21/02/2017, url ; VOA (Nkundikije F.), 16/12/2019, url
[138] Iwacu (Kaburahe A.), 06/07/2021, url ; Iwacu (Kaburahe A.), 28/08/2021, url
[139] ACLED, 19/11/2015, url ; ACLED (Kishi R.), 10/06/2016, url
[140] ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 31/12/2021, url
[141] Deux autres types d'incidents recensés par l'ACLED, à savoir les *riots* et *protests*, ne sont pas repris dans ce chapitre. La liste complète des catégories et sous-catégories des incidents, ainsi que leur définition, peut être trouvée dans une note du Cedoca sur la méthodologie de l'ACLED : CGVS/CGRA - Cedoca, 21/05/2019, url
[142] Le Cedoca n'a pas retenu les autres sous-types d'incidents non violents appartenant à cette catégorie de *strategic developments*, comme la naissance d'un groupe rebelle ou la saisie d'armes par les forces de l'ordre : CGVS/CGRA - Cedoca, 21/05/2019, url

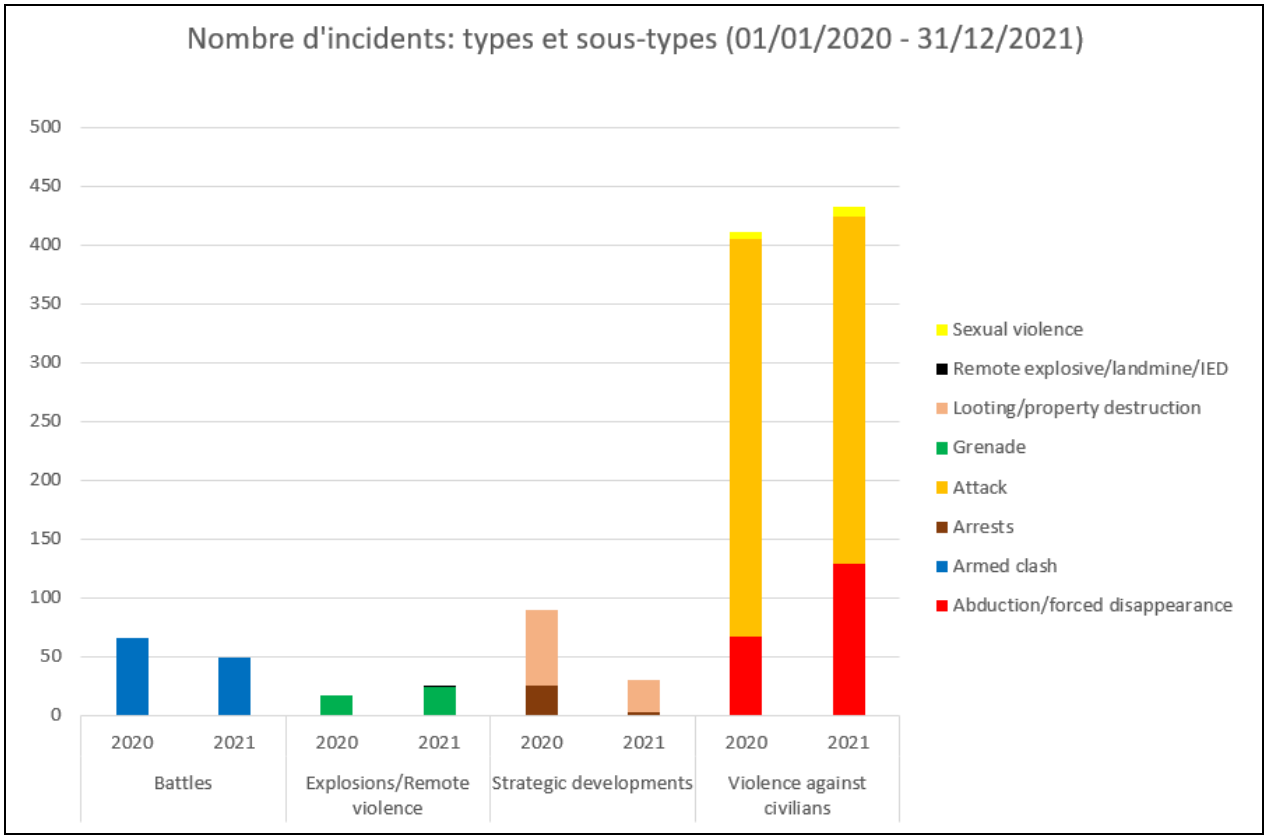

Graphique réalisé par le Cedoca à partir des données de l'ACLED, 01/01/2020 – 31/10/2020[143]

4.1. Affrontements armés

Des médias burundais exilés ou clandestins, tels que SOS Médias Burundi, sont les seuls à régulièrement publier des informations sur les activités des groupes armés et des affrontements entre ces groupes et les forces de sécurité. Plusieurs sources soulignent que les organes de presse autorisés à travailler au Burundi - comme Iwacu dont quatre journalistes ont passé plus d'un an en prison après s'être rendus sur les lieux d'une attaque rebelle - s'autocensurent et évitent de plus en plus de couvrir des sujets liés à la sécurité[144]. En juillet 2021, le ministre de la Défense a encore démenti toute présence de groupes armés sur le territoire burundais, évoquant plutôt des « bandits »[145]. Cet aperçu des affrontements armés n'est donc pas exhaustif et les informations disponibles sur la nature des affrontements, l'identité des parties combattantes et le nombre de victimes peuvent être incomplètes.

Fin août et en septembre 2020, plusieurs attaques de groupes armés en provenance de la RDC se sont produites dans des provinces occidentales ou des localités surplombant le lac Tanganyika. Des affrontements avec les forces de l'ordre, appuyées parfois par des Imbonerakure, ont fait des victimes des deux côtés. Les groupes armés ont aussi attaqué et tué des civils, dont quelques membres du CNDD-FDD[146]. Plusieurs sources ont rapporté des arrestations de masse de personnes accusées de collaboration avec des groupes armés, souvent sur base d'accusations douteuses, d'après l'IDHB.

[143] ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 31/12/2021, url
[144] IDHB, 06/2021, pp. 33-35, 39, url ; HRW et al., 21/06/2021, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 32-34, url
[145] Iwacu (Harerimana E.), 27/07/2021, url
[146] IDHB, 12/2020, pp. 54-60, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 25-26, url

L'IDHB fait aussi état de torture et d'exécutions extrajudiciaires de certaines personnes interpellées[147]. Le mouvement rebelle RED Tabara a revendiqué plusieurs de ces attaques[148].

En 2021, en particulier au cours du deuxième semestre, la forêt de la Kibira dans le nord-est du pays et contiguë au Rwanda, est le théâtre de plusieurs affrontements entre les forces de sécurité et des groupes armés. L'identité des combattants opérant dans la Kibira n'est pas toujours claire, mais les sources consultées renvoient souvent à des hommes armés rwandais.

En février et mars 2021, des confrontations ont eu lieu dans la province de Cibitoke à l'intérieur de la Kibira entre l'armée et des hommes armés rwandophones qui s'apprêtaient à attaquer le Rwanda. Selon SOS Médias Burundi, une dizaine de militaires, dont trois officiers, ainsi que plusieurs rebelles, sont morts. L'armée, qui a démenti avoir mené des combats, a arrêté une quinzaine de combattants[149].

Fin mai 2021, l'armée rwandaise a déclaré avoir intercepté sur son territoire des rebelles du FLN en provenance de la commune burundaise de Mabayi en province de Cibitoke[150], ce qu'a démenti l'armée burundaise[151]. Début juin 2021, des affrontements à Mabayi entre des militaires et des combattants du FLN ont fait des blessés du côté de l'armée et au moins huit victimes parmi les rebelles[152].

Fin septembre 2021, plusieurs corps d'hommes armés - des rebelles rwandais selon la population locale - ont été découverts dans la province de Cibitoke. Une source militaire a confié à SOS Médias Burundi qu'ils avaient été capturés dans la Kibira par l'armée et exécutés. Plusieurs autres combattants blessés ont été appréhendés par l'armée et acheminés au siège du SNR à Bujumbura[153].

Lors du weekend du 9 au 10 octobre 2021, un groupe armé a tué deux militaires dont un officier supérieur lors d'échanges de tirs près de la forêt de la Kibira dans la province de Muramvya[154]. Début novembre 2021, dans cette même province, des affrontements dans la Kibira entre des hommes armés et des militaires ont coûté la vie à deux assaillants et un soldat[155]. A la mi-novembre 2021, dans les provinces de Kayanza et de Muramvya, les forces de sécurité appuyées par des Imbonerakure ont arrêté au moins six rebelles soupçonnés d'appartenir à un groupe armé installé dans la Kibira[156].

Les sources consultées ont aussi rapporté quelques incidents et affrontements armés dans d'autres provinces frontalières. Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2021, une attaque aux mortiers contre l'aéroport de Bujumbura, revendiquée par la RED Tabara, n'a pratiquement pas fait de dégâts[157].

Le 10 novembre 2021, dans la province de Muyinga, les forces de l'ordre ont tué trois membres d'un groupe armé qualifié de « terroriste ». Un policier et un administrateur local ont été blessés[158].

Le 19 décembre 2021, une attaque contre une position militaire et policière à Gatumba (province de Bujumbura Rural), tout près de la frontière congolaise, a tué au moins six policiers et quatre militaires et fait plusieurs blessés, selon SOS Médias Burundi. La RED Tabara a revendiqué l'attaque[159].

---

[147] Iwacu (Nkurunziza E.), 04/09/2020, url ; DW (Topona E.), 17/09/2020, url ; IDHB, 12/2020, pp. 54-63, url
[148] IDHB, 12/2020, pp. 54-60, url
[149] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 01/03/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irambona E.), 03/03/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 20/03/2021, url
[150] SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 24/05/2021, url
[151] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 25/05/2021, url
[152] SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 06/06/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 07/06/2021, url
[153] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 24/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irambona E.), 26/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 30/09/2021, url
[154] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 11/10/2021, url
[155] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 06/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 07/11/2021, url
[156] SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 17/11/2021, url
[157] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 19/09/2021, url ; RFI, 19/09/2021, url
[158] Iwacu (Mbazumutima A.), 10/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irambona E.), 10/11/2021, url
[159] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 20/12/2021, url

4.2. Appels à la haine / rhétorique ethnique

La plupart des journalistes et experts se sont accordés sur le caractère avant tout politique de la crise et la composition multi-ethnique de l'opposition[160]. La commission d'enquête onusienne souligne que les victimes des crimes au Burundi sont des Hutu comme des Tutsi, qui sont ciblés pour des motifs politiques, notamment leur opposition réelle ou supposée au gouvernement et au parti au pouvoir. La commission déclare en 2019 et 2020 qu'il n'y a pas eu de violence de masse ou de crimes de génocide grâce, entre autres, aux appels au calme de la communauté internationale ainsi qu'à la retenue des deux partis rivaux, le CNDD-FDD et le CNL, suite aux élections de mai 2020[161].

Cependant, plusieurs sources se sont inquiétées des appels à la haine à l'égard des opposants politiques d'une part et, d'autre part, de la rhétorique ethnique proférée, entre autres, par de hauts responsables gouvernementaux[162]. Dans son rapport de septembre 2021, la commission d'enquête onusienne remarque que la rhétorique officielle reste ambiguë. Les discours de haine de la part des autorités à l'égard de l'opposition ont largement fait place à des appels à la tolérance politique. En même temps, des officiels ont continué, à certaines occasions, de qualifier les opposants d'« ennemis du pays ». Les marches d'Imbonerakure proférant des chants et slogans hostiles à l'opposition politique ont continué d'avoir lieu dans certaines zones rurales[163].

4.3. Violations des droits de l'homme et impunité

Depuis 2015, de nombreuses sources ont relevé une multiplication des violations des droits humains telles que des arrestations et détentions arbitraires, des tortures, des disparitions forcées, des exécutions extrajudiciaires, des menaces et des restrictions aux libertés d'expression et de mouvement. La commission d'enquête onusienne ainsi que plusieurs ONG internationales rapportent la poursuite des violations, mais à une moindre échelle après les élections de mai 2020, tout en signalant une recrudescence au cours du deuxième semestre de 2021 suite à plusieurs incidents sécuritaires[164].

Depuis 2016, plusieurs sources indiquent que la violence manifeste est moins courante et que la répression est devenue plus discrète. HRW signale en avril 2019 que le pouvoir fait tout pour dissimuler la vérité, en toute impunité[165]. L'accès restreint au pays pour les organisations de défense des droits de l'homme, les risques sécuritaires que rencontrent les activistes et journalistes, la crainte de représailles des victimes et des témoins et la très large impunité compliquent fortement la documentation des violations, selon HRW[166], qui avertit que l'ampleur des violences est beaucoup plus importante que ce qui a pu être recensé[167].

Ainsi, depuis le début de la crise, les médias et la société civile font régulièrement état de la découverte de cadavres dans l'espace public, à Bujumbura comme à l'intérieur du pays, sur des axes routiers ou dans les rivières. En 2021, ces découvertes, parfois de plusieurs cadavres, étaient toujours

[160] Vandeginste S., 17/08/2015, pp. 10-11, url ; IPI Global Observatory (Vircoulon T.), 24/11/2015, url ; IDHB, 01/2020, p. 38, url
[161] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 13/09/2019, p. 87, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 37-38, url
[162] IDHB, 01/2020, p. 38, url ; FIDH, 18/05/2020, url
[163] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 38, 40, url
[164] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 37-128, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 25, 40, url ; IDHB, 11/2021, pp. 13, 26, url ; HRW, 26/05/2021, url ; HRW, 18/08/2021, url ; HRW, 17/09/2021, url
[165] ICG (Vircoulon T.), 07/07/2016, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 20/09/2016, pp. 1, 20-21, url ; HRW, 27/11/2016, url ; HRW (Mudge L.), 29/04/2019, url ; IDHB, 01/2020, p. 13, url
[166] HRW, 26/05/2021, url
[167] HRW, 17/04/2018, url ; HRW, 18/05/2018, url

fréquentes[168]. Comme les victimes sont souvent ligotées ou emballées dans des sacs, qu'ils portent des signes de violence et sont parfois identifiées comme des opposants ou des ex-FAB, différentes sources parlent de meurtres. Cependant, la cause du décès et le motif éventuel sont souvent difficiles à établir parce que les autorités enterrent les corps de manière hâtive et sans enquête[169]. En septembre 2021, HRW rapporte que dans la province de Cibitoke et sur les berges de la rivière Rusizi, qui constitue la frontière entre la RDC et le Burundi, les forces de sécurité, dont le SNR, ainsi que les Imbonerakure ont torturé et fait disparaître des opposants politiques et des présumés rebelles, souvent des personnes qui voyageaient entre la RDC et le Burundi pour affaires. Des sources ont témoigné que des Imbonerakure ont volé et noyé des personnes qui voulaient traverser la rivière[170]. Selon Ndondeza, une campagne de la société civile attirant l'attention sur les victimes des disparitions forcées, plus de 70 cadavres ont été découverts sur les bords de la Rusizi entre juin 2019 et juin 2021. L'organisation soupçonne que le nombre réel est bien supérieur[171]. D'après la Ligue Iteka, en tout, 250 cadavres ont été trouvés pendant la première année au pouvoir du président Ndayishimiye[172].

Dans son rapport de septembre 2021, la commission d'enquête onusienne précise que, dans un premier temps, les principaux auteurs des violations des droits de l'homme étaient des agents de police, des membres du SNR ainsi que des militaires. Alors que l'implication de ces derniers est devenue rare après 2016, le rôle des Imbonerakure et des responsables administratifs locaux s'est accru. Dans les cas de détention arbitraire, la commission souligne le rôle du système judiciaire comme un outil de répression[173].

Plusieurs sources attirent l'attention sur le manque structurel de ressources et la corruption au sein de la justice qui est assujettie aux autres pouvoirs. Les garanties d'un procès équitable ne sont pas respectées à cause de l'ingérence de membres du gouvernement, du parti au pouvoir ou des services de renseignement, du recours très répandu à la torture, d'accusations vagues telles qu'« atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat » ainsi que de l'accès difficile à l'aide judiciaire[174]. La commission d'enquête onusienne précise que les victimes de violations ne peuvent pas réclamer justice en raison de la protection dont bénéficient les auteurs proches du parti au pouvoir et parce qu'elles font souvent l'objet de menaces[175]. HRW avertit que l'impunité « au cœur du système politique du Burundi depuis des années […] est l'une des principales causes de la crise des droits humains actuelle »[176].

Fin 2020 et début 2021, des sources onusiennes voient des signes encourageants dans la lutte contre l'impunité[177]. Plusieurs Imbonerakure et agents des forces de l'ordre impliqués dans des violations graves contre les droits de l'homme ont été arrêtés et, dans certains cas, condamnés à de lourdes

[168] Sélection des articles concernant la découverte de cadavres : Iwacu (Ndabashinze R.), 02/11/2020, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 08/03/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 26/05/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 21/06/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 04/07/2021, url ; Iwacu (Mbazumutima A.), 16/07/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 20/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 21/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 15/10/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 19/10/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 31/10/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 26/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irambona E.), 10/12/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 19/12/2021, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 26/12/2021, url
[169] HRW, 27/04/2020, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 87, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 53, url ; HRW, 17/09/2021, url
[170] HRW, 17/09/2021, url
[171] Ndondeza, 13/08/2021, url
[172] Ligue Iteka, 18/06/2021, url
[173] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 21, 25, url
[174] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 13/09/2019, pp. 72-76, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 122-128, url ; IDHB, 06/2021, p. 26, url
[175] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 53, url
[176] HRW, 13/04/2016, url
[177] Conseil de sécurité des Nations unies, 03/11/2020, pp. 10-11, url ; HCDH, 11/03/2021, url

peines de prison, notamment pour avoir tué des civils[178]. Toutefois, en juin 2021, l'IDHB parle d'un « échec total du gouvernement à faire face au grand nombre d'assassinats, de torture, de disparitions forcées, de cas de violences sexuelles et d'arrestations arbitraires depuis 2015 ». En septembre 2021, la commission d'enquête onusienne, soulignant le manque de volonté politique, déclare ne percevoir aucun progrès structurel depuis l'investiture du président Ndayishimiye au niveau de la lutte contre l'impunité, du dysfonctionnement des institutions judiciaires et de l'érosion de l'Etat de droit. L'IDHB indique que des poursuites contre des Imbonerakure ou d'autres membres du parti au pouvoir restent très rares, se règlent le plus souvent au sein du parti même et concernent surtout des agents subalternes. Des militants du parti qui sont arrêtés sont souvent libérés sous la pression de représentants du parti ou des autorités[179].

4.3.1. Arrestations et détentions arbitraires

En 2018, la commission d'enquête onusienne indique que les arrestations et détentions arbitraires sont devenues moins fréquentes que lors de la répression des manifestations en 2015[180]. Toutefois, ces arrestations ont de nouveau augmenté dans des périodes de tension politique ou sécuritaire.

La commission d'enquête ainsi que HRW ont indiqué que les arrestations de militants du CNL se sont multipliées au cours des mois précédant les élections de mai 2020. Parmi les personnes interpellées, plusieurs ont été accusées de tentative de meurtre ou d'autres violences[181]. Alors que certains ont été condamnés[182], Iwacu rapporte en juillet 2020 que la plupart d'entre eux ont été libérés après le scrutin et que la coexistence entre partis politiques s'est améliorée[183].

Depuis la fin du mois d'août 2020, les médias locaux rapportent de multiples fouilles et arrestations dans diverses localités du pays. Ceux qui sont arrêtés, souvent des militants du CNL ou de jeunes Tutsi, d'après Iwacu, sont soupçonnés de collaboration avec les groupes armés qui se sont manifestés à différents endroits dans l'ouest du pays[184].

Suite à des incidents de sécurité faisant plusieurs victimes civiles en mai et en juin 2021, les forces de l'ordre ont effectué « des opérations de traque à grande échelle » ciblant des retraités ex-FAB, des militants du CNL ainsi que des personnes rapatriées depuis les pays voisins, selon plusieurs sources locales et internationales. SOS Médias Burundi a rapporté une vague d'arrestations de jeunes Tutsi en mai 2021. L'opposition et la société civile ont accusé les autorités de se baser sur l'appartenance ethnique ou politique lors des arrestations. L'IDHB et la commission d'enquête onusienne indiquent que les autorités se sont efforcées à impliquer et arrêter des membres de l'opposition, souvent sans suivre les procédures régulières. Par ailleurs, l'IDHB précise que la plupart des personnes arrêtées après une embuscade meurtrière fin juin 2021 ont été libérées dans les semaines suivantes[185].

---

[178] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 119, url ; SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 01/10/2020, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 18/10/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 28/06/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 18/05/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irambona E.), 24/03/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 04/02/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 12/06/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 05/10/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 13/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kaneza E. W.), 19/12/2021, url
[179] IDHB, 06/2021, p. 5, 10-11, 28-31, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 53-58, url
[180] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, p. 96, url
[181] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 40-42, url ; HRW, 27/04/2020, url
[182] Iwacu (Rigumye M.), 26/05/2020, url
[183] Iwacu (Misago J.), 20/07/2020, url
[184] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 20/09/2020, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 08/10/2020, url ; Iwacu (Nkurunziza E.), 04/09/2020, url ; Iwacu (Manirakiza F.), 20/09/2020, url
[185] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 27, url ; Iwacu, 17/05/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 17/05/2021, url ; RFI, 26/05/2021, url ; RFI, 28/06/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 29/06/2021, url ; IDHB, 11/2021, pp. 23-25, url

La commission d'enquête précise que ces arrestations ont été effectuées par la police, notamment l'unité spéciale Groupement mobile d'intervention rapide (GMIR), ou par le SNR, parfois accompagnés par des Imbonerakure. Les personnes interpellées sont accusées d'avoir collaboré avec les rebelles, en particulier en leur fournissant un soutien logistique. Parfois, des proches de personnes arrêtées ou recherchées, notamment des femmes, ont été arrêtés, détenus et poursuivis à leur place. Ces prévenus ont presque toujours été détenus en isolement, sans que leurs familles en soient informées, ce qui revient à une situation de disparition forcée. Ils ont souvent été soumis à la torture et aux mauvais traitements, et dans certains cas à des violences sexuelles. La commission a documenté deux cas où les tortures auraient mené à la mort de la victime[186]. Des dizaines d'arrestations arbitraires d'opposants réels ou supposés ont en particulier eu lieu dans la province de Bururi[187], mais aussi, d'après l'IDHB, dans les provinces de Muramvya, Rumonge, Mwaro, Makamba, Rutana et Gitega[188].

Selon l'IDHB, de nombreuses arrestations se sont basées sur les liens passés ou actuels avec l'opposition, notamment le CNL. Le SNR étant en mesure de surveiller les communications téléphoniques, certains détenus avaient été en contact avec des membres de groupes armés, alors que d'autres ont été arrêtés pour avoir communiqué avec des proches ou des amis exilés[189].

La commission d'enquête des Nations unies souligne que les conditions de détention au Burundi sont « constitutives de traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Les prisons sont surpeuplées, insalubres et en manque de soins médicaux, de nourriture et d'eau potable[190]. Fin novembre 2021, les onze prisons avec une capacité d'environ 4.300 places hébergeaient presque 13.000 détenus[191].

En mars 2020, le président a accordé la grâce à plus de 5.200 prisonniers, soit 40 % de tous les détenus, mais les « prisonniers politiques », souvent accusés de délits liés à la sécurité, en sont exclus, selon plusieurs sources[192]. En outre, les services de sécurité se seraient opposés à la libération de personnes arrêtées lors de la crise de 2015, d'après Radio France internationale (RFI)[193], et plusieurs prisonniers graciés ont de nouveau été arrêtés peu après leur libération, selon l'IDHB[194]. Certaines décisions de mises en liberté provisoire ou de libération après acquittement n'ont pas été exécutées[195].

Le 7 décembre 2021, un incendie dans la prison de Gitega a fait 38 morts selon les chiffres officiels[196], mais des associations locales soupçonnent que le bilan pourrait en réalité s'élever à 300 morts[197]. D'après RFI, les autorités ne communiquent pas sur les faits tandis que la presse est tenue à l'écart. Les proches des victimes ne sont pas informés. Certains ont été menacés et emprisonnés[198].

4.3.2. Torture

D'après l'IDHB, la torture afin d'extorquer des aveux ou des informations est depuis longtemps une pratique « bien ancrée » au sein du SNR. Elle est devenue quasi systématique entre 2015 et 2017, et a continué au cours des années suivantes, mais de manière moins fréquente. Cependant, dans la deuxième moitié de 2021, suite à différents incidents de sécurité, les cas de torture par le SNR ont de nouveau fortement augmenté. Les cibles étaient des opposants réels ou présumés, en particulier des

[186] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 27-29, url
[187] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 25/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 02/10/2021, url
[188] IDHB, 11/2021, p. 6, url
[189] IDHB, 11/2021, pp. 14-15, url
[190] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, p. 113, url
[191] Le Monde, 08/12/2021, url
[192] Iwacu (Manirakiza F.), 09/03/2021, url ; HCDH, 11/03/2021, url ; HRW, 26/05/2021, url
[193] RFI, 11/03/2021, url
[194] IDHB, 06/2021, pp. 29-30, url
[195] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 67, url
[196] Le Monde, 08/12/2021, url
[197] Ligue Iteka, 01/2021, p. 1, url
[198] RFI, 22/12/2021, url

militants du CNL, ainsi que des habitants de localités comme Mugamba et Burambi (province de Rumonge) où des groupes armés s'étaient manifestés. Des détenus ont été torturés dans le siège du SNR à Bujumbura ou dans des centres de détention non officiels de ce service. Les agents du SNR ont averti les victimes de ne pas parler de leurs expériences[199]. En décembre 2021, deux militants du CNL sont décédés à l'hôpital suite aux tortures infligées par des agents du SNR[200].

Des ONG internationales ont recensé des dizaines de cas de torture depuis les élections de mai 2020[201]. En décembre 2021, le comité des Nations unies contre la torture a déclaré déplorer le manque de coopération du Burundi et son incapacité à mettre en œuvre les décisions prises par cet organisme onusien à propos des violations des droits humains[202].

Des sources internationales et locales ont signalé une augmentation des lieux de détention secrets, des maisons privées ou des containers, tant à Bujumbura que dans d'autres provinces. Ceci complique le recensement des tortures ou des disparitions forcées et l'identification des victimes par les ONG[203].

4.3.3. Exécutions extrajudiciaires et disparitions forcées

La commission d'enquête onusienne indique qu'à l'approche des élections de mai 2020, le parti au pouvoir a identifié des membres particulièrement actifs ou influents du CNL à éliminer. Les auteurs étaient principalement des Imbonerakure, éventuellement accompagnés d'agents du SNR. En outre, des exécutions extrajudiciaires ont eu lieu lors d'opérations de la police ou du SNR contre des rebelles ou des personnes soupçonnées de collaborer avec eux[204]. Selon la commission d'enquête, en 2021, des policiers ou des agents du SNR ont exécuté des personnes détenues parce qu'elles étaient soupçonnées de collaboration avec des groupes armés[205].

Plusieurs sources signalent que des agents étatiques ou des Imbonerakure ont parfois exigé des rançons aux familles, un phénomène renforcé par la crise économique[206]. Des membres des familles concernées ont déclaré à HRW et à la commission d'enquête ne pas oser porter plainte ou avoir fui le pays suite à des menaces ou à cause de leur crainte d'être associés à une personne disparue[207].

Le groupe de travail du HCDH sur les disparitions forcées a recensé 250 cas de disparitions forcées au Burundi entre 2016 et début 2021. Souvent, il s'agit de personnes qui ont participé aux manifestations en 2015, mais les enquêteurs ont également reçu des allégations de disparition et d'assassinat de personnes à la recherche de leurs proches disparus. Les autorités burundaises n'ont transmis aucune information concernant ces différents cas[208].

Depuis la mi-2021, plusieurs sources notent, parallèlement à l'augmentation d'arrestations et des cas de torture, une croissance du nombre de disparitions forcées. Certaines personnes disparues ont par la suite été retrouvées dans des centres de détention, d'après l'IDHB[209], mais la plupart n'ont pas réapparu. La commission d'enquête onusienne trouve « raisonnable de penser qu'elles ont été exécutées »[210]. Les personnes disparues ont souvent été enlevées par les forces de l'ordre ou des

[199] IDHB, 11/2021, pp. 14-15, url
[200] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 16/12/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 19/12/2021, url
[201] HRW et al., 21/06/2021, url
[202] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 22/12/2021, url
[203] ACAT et al., 07/2016, p. 34, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, p. 107, url
[204] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 43-44, 85, url
[205] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 29, url
[206] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, pp. 61, 99, url ; FIDH, Ligue Iteka, 06/2017, p. 17, url ; AI, 09/2017, pp. 11-12, url
[207] HRW, 18/05/2018, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 95-96, url
[208] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 07/08/2020, pp. 9-20, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 12, url
[209] IDHB, 11/2021, p. 6, url
[210] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 19, 28, url

personnes en tenue militaire[211]. En octobre 2021, SOS Médias Burundi signale des enlèvements de personnes sans affiliation politique, d'opposants, d'anciens militaires et policiers, de fonctionnaires, de rapatriés, de commerçants[212].

Selon la commission d'enquête onusienne, certains bénéficiaires de la grâce présidentielle accordée en avril 2021 ont été enlevés et portés disparus après leur libération. Il s'agit en particulier de ceux détenus en raison de leur affiliation politique ou de leur participation aux manifestations en 2015[213].

SOS Médias Burundi rapporte début septembre 2021 ne pas trouver de trace de six Burundais soupçonnés d'appartenance à des groupes rebelles en RDC qui avaient été arrêtés par l'armée congolaise et remis aux autorités burundaises[214].

En juillet 2021, le président Ndayishimiye a déclaré lors d'un entretien avec RFI ne pas être au courant de disparitions[215], alors que le procureur général a qualifié les rapports sur les disparitions forcées de « mensongers »[216]. Par ailleurs, lors d'un discours prononcé fin décembre 2021, le président a reconnu que des agents des forces de l'ordre se sont rendus coupables de torture et d'enlèvements[217].

4.3.4. Violences sexuelles

Les violences sexuelles ont augmenté depuis le début de la crise, selon des organisations pour la défense des droits des femmes[218]. La commission d'enquête onusienne affirme qu'en 2019 et 2020[219], des violences sexuelles ont continué d'être perpétrées, la plupart sous la forme de viols impliquant plusieurs agresseurs. Les victimes sont surtout des femmes sans affiliation politique, mais plusieurs avaient parmi leurs proches des membres d'un parti d'opposition ou du CNDD-FDD. Les victimes ont souvent été ciblées pour les punir ou leur extraire des informations sur leur mari recherché. Entre 2015 et 2020, des hommes ont aussi été victimes de violences sexuelles pour différentes raisons politico-sécuritaires, par exemple dans le cadre du processus électoral en raison de leur appartenance au CNL ou parce qu'ils étaient proches de quelqu'un recherché pour ces motifs. Les victimes ont rarement porté plainte en raison du traumatisme et de la crainte de stigmatisation, de la peur à l'égard des auteurs des violences et du manque de confiance dans le système judiciaire[220].

Les violences sexuelles ont généralement eu lieu dans des zones rurales pendant des attaques nocturnes contre les domiciles des victimes. Les auteurs étaient majoritairement des Imbonerakure. La commission d'enquête met également en cause des policiers et des agents du SNR[221].

4.4. Crimes contre l'humanité

La commission d'enquête onusienne déclare que des crimes contre l'humanité ont eu lieu depuis 2015 et continuent d'être perpétrés en 2021. Il s'agit de meurtres, d'emprisonnements, de tortures, qui ont

[211] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 02/11/2020, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 19/07/2020, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 08/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 15/11/2021, url
[212] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 16/10/2021, url
[213] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 29, url
[214] SOS Médias Burundi (Irambona E.), 06/09/2021, url
[215] RFI, 14/07/2021, url
[216] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 39, url
[217] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 30/12/2021, url ; Iwacu (Kwizera E. et al.), 01/01/2022, url
[218] DW (Niragira A.), 08/03/2018, url
[219] Dans son rapport de septembre 2021, la commission indique ne pas avoir eu la possibilité d'examiner davantage le phénomène : Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 7, url
[220] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 90-92, 98, url
[221] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 91-92, 99, 103, url

visé de manière délibérée des civils, notamment des opposants politiques, ainsi que des militaires ex-FAB actifs ou retraités[222].

La commission d'enquête précise que la « similitude des modes opératoires de ces incidents qui se sont déroulés dans plusieurs provinces et commis par des auteurs différents permet de déduire l'existence d'un 'scénario des crimes' avec l'objectif d'affaiblir, voire de 'neutraliser', l'opposition politique et permettre au CNDD-FDD de se maintenir au pouvoir et consolider ce dernier »[223].

Alors que les principaux auteurs de ces crimes contre l'humanité lors du processus électoral de 2020 étaient des Imbonerakure, des responsables administratifs locaux et des agents des forces de sécurité, la mobilisation dans le cadre de la lutte contre les groupes armés suite aux incidents de sécurité concernait surtout des agents du SNR et des unités policières spécialisées, et dans une moindre mesure, des Imbonerakure et des membres du personnel judiciaire[224].

En septembre 2021, la commission d'enquête note que les principaux facteurs de risque d'une détérioration de la situation des droits de l'homme et d'éventuelles atrocités criminelles demeurent présents : l'instabilité en matière de sécurité, l'impunité face aux violations des droits de l'homme actuelles et passées, la faiblesse des structures étatiques pour prévenir les atrocités criminelles ainsi que l'absence de facteurs atténuants tels qu'une presse et une société civile dynamiques[225].

4.5. Criminalité

Les conseils aux voyageurs dispensés par des gouvernements européens et américains rappellent la précarité de la situation sécuritaire et recommandent d'éviter tout voyage non-essentiel au Burundi. Ils avertissent qu'un nombre important d'armes circule au sein de la population et que la criminalité armée est en « nette augmentation », en particulier à Bujumbura. Ces pays appellent à la vigilance dans les provinces frontalières et déconseillent l'usage nocturne des routes longeant ou traversant les réserves naturelles de la Rukoko et de la Kibira où des accrochages entre militaires et groupes armés sont possibles. Le déplacement de nuit est aussi déconseillé dans les quartiers populaires de la capitale où des opérations des forces de l'ordre peuvent avoir lieu, ainsi qu'en dehors des centres urbains[226].

Il n'est pas toujours aisé de déterminer si des incidents violents, comme des attaques à la grenade qui ont régulièrement lieu, ont un caractère politique ou purement criminel, sont liés à des règlements de compte, des conflits fonciers ou des accusations de sorcellerie, ou bien sont des accidents[227].

Malgré des déclarations hostiles des autorités burundaises à l'égard de la Belgique et de la communauté internationale, surtout avant l'avènement du président Ndayishimiye, les conseils aux voyageurs des ministères des Affaires étrangères belge et français précisent qu'en général, « il n'y a pas d'hostilité envers les étrangers »[228].

---

[222] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, pp. 15, 186-190, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 69-70, url
[223] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 69-70, url
[224] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 69-70, url
[225] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 79-81, url
[226] Ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement, 02/09/2021 [dernière mise à jour], url ; France Diplomatie, 10/01/2022 [dernière mise à jour], url ; USDOS, 22/11/2021, url ; United Kingdom Home Office, 15/12/2021 [dernière mise à jour], url
[227] Iwacu (Mbazamutima A.), 21/06/2021, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 12/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 28/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 29/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 13/12/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 29/12/2021, url
[228] Ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement, 02/09/2021 [dernière mise à jour], url ; France Diplomatie, 10/01/2022 [dernière mise à jour], url

5. Cibles de la violence[229]

Des organisations pour la défense des droits de l'homme indiquent que le nombre de violations et de victimes est difficile à déterminer à cause des restrictions de déplacement, de la peur généralisée au sein de la population et de la surveillance des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes. De plus, les services de sécurité et les Imbonerakure opèrent de manière plus discrète qu'avant[230].

Le graphique suivant montre l'évolution du nombre d'incidents et de victimes depuis début 2020 :

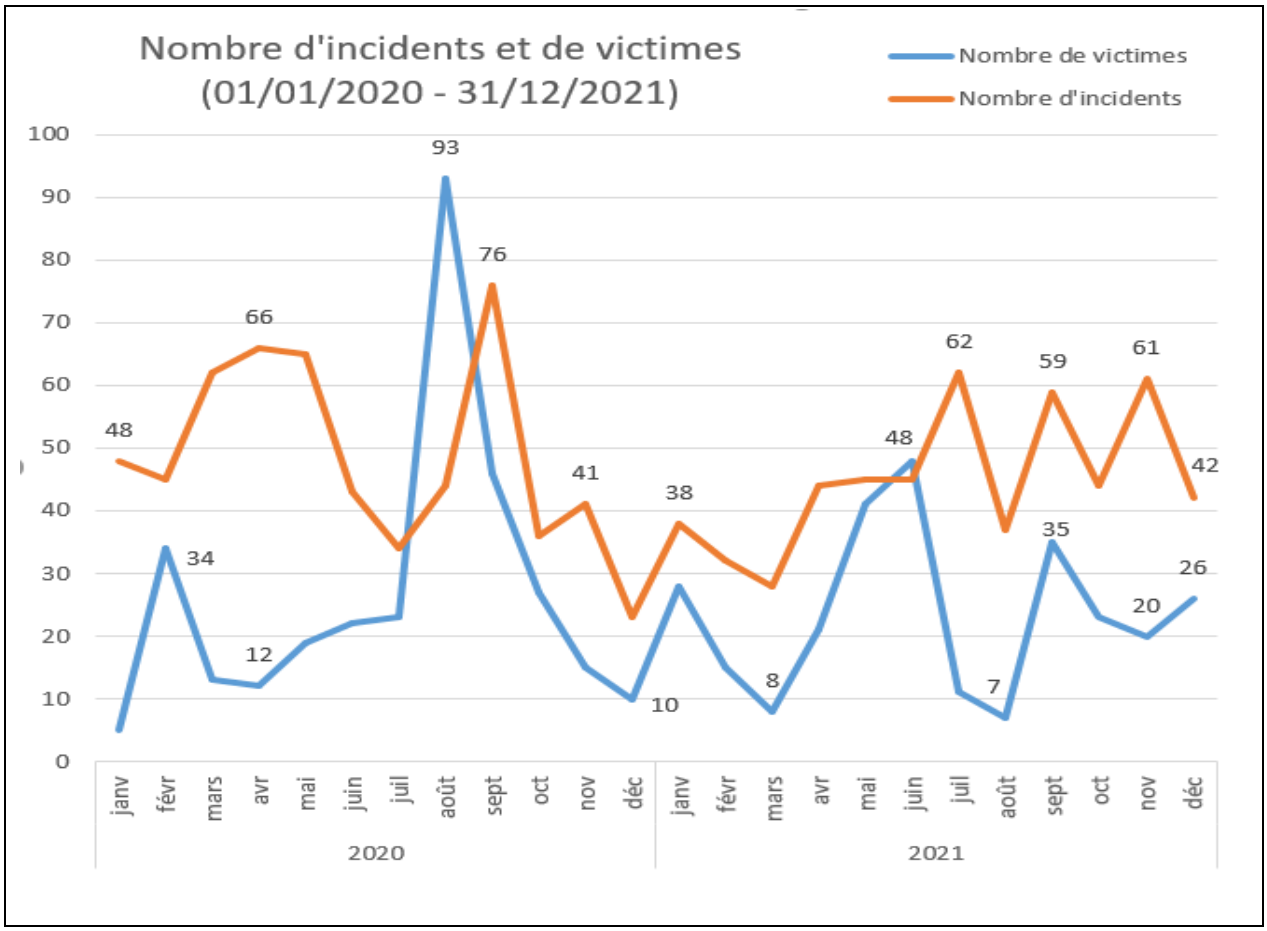

Graphique réalisé par le Cedoca à partir des données de l'ACLED, 01/01/2020 – 31/12/2020[231]

[229] L'ACLED n'est pas en mesure de vérifier les informations sur le nombre de morts. L'organisation relève que dans les informations sur les conflits, les chiffres sur le nombre de morts sont généralement ceux qui sont les plus biaisés et les moins précis. Ces informations se prêtent à des manipulations par des groupes armés et parfois par les médias, ce qui peut entraîner des exagérations ou des sous-estimations. L'ACLED précise que les chiffres doivent être considérés comme des chiffres « tels que rapportés » et qu'il s'agit d'estimations. Il convient aussi de noter que l'ACLED encode parfois des incidents de manière tardive. Ainsi, le nombre total de victimes ne peut être exhaustif. Le nombre total de victimes recensées par l'ACLED comprend aussi bien des civils que des membres des forces de sécurité ou de groupes armés. Plus d'informations sur la manière dont l'ACLED procède pour recenser le nombre de morts peuvent être trouvées dans une note du Cedoca sur la méthodologie de l'ACLED : ACLED, *Fatalities*, 10/04/2019, url ; ACLED, *Codebook*, 10/04/2019, p. 31, url ; CGVS / CGRA - Cedoca, 21/05/2019, url
[230] AI, 07/2015, p. 5, url ; HRW, 13/04/2016, url ; HRW, 18/09/2018, url
[231] ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 31/12/2021, url

Le tableau suivant montre le nombre de victimes par type d'incident :

	2018	**2019**	**2020**	**2021**
Type d'incident	**Victimes**	**Victimes**	**Victimes**	**Victimes**
Battles	36	104	144	71
Explosions (grenades)	34	12	9	22
Violence against civilians	227	167	166	190
Total	**297**	**283**	**319**	**283**

Tableau réalisé par le Cedoca à partir des données de l'ACLED, 01/01/2018 – 31/12/2021[232]

Le Cedoca a fait une analyse des données de l'ACLED afin d'estimer le nombre de victimes civiles[233] :

- En 2018, parmi les 297 victimes recensées par l'ACLED, à peu près 261 étaient des civils.
- En 2019, parmi les 283 victimes recensées par l'ACLED, à peu près 175 étaient des civils.
- En 2020, parmi les 319 victimes recensées par l'ACLED, à peu près 175 étaient des civils.
- En 2021, parmi les 283 victimes recensées par l'ACLED, à peu près 212 étaient des civils.

Depuis 2018, le nombre de victimes oscille légèrement mais ne monte ni ne baisse de manière significative. Les nombres de violences contre les civils ainsi que de victimes civiles, qui ont bien diminué entre 2018 et 2019 et qui sont restés stables en 2020 ont remonté en 2021.

La Ligue Iteka et l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), deux des principales organisations pour la défense des droits de l'homme, toutes les deux radiées par les autorités burundaises, publient régulièrement des chiffres sur les victimes des violences au Burundi. La Ligue Iteka établit le nombre total de morts, précise combien de ces victimes sont des cadavres trouvés dans le domaine public (voir 4.1. Affrontements armés) et fournit des chiffres sur les disparitions, la torture, la violence basée sur le genre (VBG) et les arrestations arbitraires :

- En 2018, la Ligue Iteka a compté 453 personnes tuées dont 175 cadavres trouvés dans le domaine public. L'association a recensé 71 disparitions, 298 cas de tortures, 45 cas de VBG et 1.362 arrestations arbitraires[234].
- En 2019, la Ligue Iteka a compté 371 personnes tuées dont 185 cadavres. L'association a recensé 45 disparitions, 62 cas de VBG, 257 cas de torture et 1.046 arrestations arbitraires[235].
- En 2020, la Ligue Iteka a compté 454 personnes tuées dont 202 cadavres. L'association a recensé 52 disparitions, 89 victimes de VBG, 124 cas de torture et 1.181 arrestations arbitraires[236].

Sur une période d'un peu plus de six ans, du 25 avril 2015 au 18 juin 2021, la Ligue Iteka a documenté la mort violente de 2.799 personnes, dont 343 femmes et filles[237].

[232] ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 31/12/2021, url
[233] Pour calculer le nombre approximatif de victimes civiles, le Cedoca a retenu toutes les victimes des incidents violents dans lesquels des civils étaient impliqués : ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 31/12/2021, url
[234] Ligue Iteka, 31/12/2018, pp. 4, 6-9, url
[235] Ligue Iteka, 03/01/2020, p. 4, url
[236] Ligue Iteka, 03/01/2021, url
[237] Ligue Iteka, 18/06/2021, url

L'APRODH fournit des chiffres sur le nombre de morts ainsi que sur les cas de torture. Le nombre de morts recensés en 2018 et 2019 est supérieur à celui de la Ligue Iteka :

- En 2018, l'APRODH a documenté 497 morts et 319 cas de torture[238].
- En 2019, l'APRODH a documenté 466 morts et 276 cas de torture[239].
- En 2020, l'APRODH a documenté 489 morts et 129 cas de torture[240].

Depuis l'investiture du président Ndayishimiye le 18 juin 2020 jusqu'au 4 décembre 2021, la société civile burundaise a recensé 828 personnes tuées, 94 personnes portées disparues, 157 viols, 124 cas de torture, 19 cas d'exécutions extrajudiciaires et 1.186 arrestations arbitraires[241].

Le nombre de victimes recensées par l'ACLED est bien inférieur à celui avancé par la société civile burundaise. Les sources exploitées par ces différentes sources sont souvent anonymes et locales. Dès lors, il est difficile d'interpréter ces divergences.

Selon le rapport de septembre 2021 de la commission d'enquête onusienne, les cibles des différentes violations étaient principalement des membres des partis d'opposition ou des personnes soupçonnées d'implication dans les attaques armées ou de collaboration avec des groupes armés ainsi que, dans une moindre mesure, des personnes rapatriées et « la population burundaise en général »[242].

5.1. Cibles civiles

En 2020 et en particulier en 2021, les violences contre les civils[243] constituaient plus de la moitié de tous les incidents recensés par l'ACLED. Des Imbonerakure ainsi que des groupes armés non identifiés en sont les auteurs principaux ainsi que, dans une moindre mesure, le SNR, la police et, dans quelques cas, l'armée[244].

En octobre 2019, la commission d'enquête onusienne souligne que la notion d'opposant est devenue extrêmement large et s'étend à tous ceux qui ne montrent pas leur soutien au CNDD-FDD ou au président, notamment en refusant d'adhérer au parti ou de donner des contributions financières. Les membres de famille de ces opposants peuvent aussi être ciblés, notamment les femmes[245]. HRW indique en décembre 2019 que dans certaines provinces, des personnes qui ne sont pas membres du parti au pouvoir ont été exclues des distributions alimentaires. Selon des proches interrogés par HRW, des membres de l'opposition ont été tués pour avoir refusé de se rallier au parti au pouvoir[246].

La CPI et la commission d'enquête onusienne dénoncent le « climat d'intimidation, de menace, de peur et de représailles » à l'égard de toute personne au Burundi ou ailleurs qui souhaite collaborer avec ces instances ou avec d'autres organisations travaillant dans le domaine des droits de l'homme[247].

Depuis mai 2021, plusieurs attaques armées ont ciblé des civils sans que les auteurs aient été identifiés ou leurs motifs élucidés. Le 25 mai 2021, des attaques à la grenade simultanées ont visé trois arrêts de bus dans différents quartiers de Bujumbura. Alors que le bilan officiel est de deux morts, les médias ont fait état de quatre à sept morts et de quatre-vingt blessés. Bien que les auteurs restent inconnus,

[238] APRODH, 01/2019, pp. 68-71, 78, url
[239] APRODH, 01/2020, pp. 17, 27, url
[240] APRODH, 01/2021, pp. 23, 27, url
[241] Ligue Iteka, 10/12/2021, url
[242] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 25, url
[243] L'ACLED définit un civil comme une personne non armée incapable de se défendre (les militants politiques, activistes ou journalistes sont donc inclus) : ACLED, *Codebook*, 10/04/2019, pp. 11, 24, url
[244] ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 31/12/2021, url
[245] HCDH, 23/10/2019, url
[246] HRW, 06/12/2019, url
[247] CPI, 09/11/2017, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 6, url

des soupçons pèsent aussi bien sur les rebelles de la RED Tabara que sur des Imbonerakure mécontents[248].

Le 26 juin 2021, sur une route nationale traversant la commune Rutegama (province de Muramvya), des hommes armés ont ouvert le feu contre deux véhicules de transport en commun avant d'y mettre le feu et brûlant vif les passagers. Quinze à vingt personnes ont succombé[249].

Le 20 septembre 2021, des attaques à la grenade simultanées sur une gare routière et près d'un marché ont fait trois morts et une centaine de blessés. La veille de ces incidents, des assaillants avaient ciblé et tué des membres du parti au pouvoir dans un bar à Gitega[250].

Le 22 décembre 2021, l'explosion d'une grenade lancée dans un cinéma a fait au moins seize blessés. Le motif de l'attaque est inconnu[251].

5.2. Opposants et dissidents / représentants du pouvoir

Suite aux élections de mai 2020 et à la diminution des activités de l'opposition, les violations des droits civiques et politiques des militants du CNL ont baissé. Toutefois, dans son rapport de septembre 2021, la commission d'enquête onusienne relève le saccage de plusieurs permanences du CNL en juin 2021 et note que l'organisation de réunions reste difficile, voire impossible dans certaines communes[252]. En juin 2021, HRW et l'IDHB rapportent que, parmi les centaines de membres du CNL arrêtés avant, pendant ou après les élections, un nombre important a été libéré, mais d'autres restent en prison[253].

Plusieurs sources, dont la commission d'enquête onusienne, ont observé une baisse de toute sorte de violations à l'égard de militants du CNL[254]. Toutefois, l'IDHB précise que, suite aux incursions armées des mois d'août et de septembre 2020, de nombreuses perquisitions et arrestations ont eu lieu ciblant des jeunes hommes, des membres du CNL ainsi que du MSD et des ex-FAB. Cette « vague de répression » s'est amortie en novembre 2020[255]. Plusieurs sources signalent une nouvelle recrudescence à partir de juin 2021 en représailles des activités politiques du CNL ainsi que dans le cadre de la lutte contre les groupes armés suite à plusieurs incidents de sécurité violents. La commission d'enquête fait état du harcèlement ou du mauvais traitement de membres du CNL en raison de leur affiliation politique ou de leur refus d'adhérer ou parti au pouvoir, ainsi que de cas de torture, d'arrestations et détentions arbitraires, d'enlèvements et de disparitions forcées, « souvent sous couvert de la lutte contre les groupes armés ». Selon l'IDHB, la police et le SNR ont été autorisés à « traquer tous les opposants qu'ils considèrent comme une menace, et à en faire ce qu'ils veulent »[256]. Les médias burundais ainsi que des sources internationales ont continué après les élections de 2020 de rapporter de nombreuses violations ciblant des membres du CNL (agressions[257],

[248] RFI, 26/05/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 26/05/2021, url
[249] RFI, 28/06/2021, url ; Iwacu (Mbazumutima A.), 27/06/2021, url
[250] AFP, 20/09/2021, url ; RFI, 21/09/2021, url
[251] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 22/12/2021, url ; Iwacu, 23/12/2021, url
[252] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 38, url
[253] HRW et al., 21/06/2021, url ; IDHB, 06/2021, p. 21, url
[254] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 37-41, url ; IDHB, 06/2021, p. 21, url
[255] IDHB, 12/2020, pp. 61-69, url
[256] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 37-41, url ; IDHB, 11/2021, pp. 4, 27, url
[257] SOS Médias Burundi (Keza L.), 01/03/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 23/04/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 30/10/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 30/11/2021, url

arrestations[258], enlèvements et disparitions[259], tortures et assassinats[260]). Selon le président du CNL, Agathon Rwasa, depuis les élections de mai 2020 jusque fin 2021, plus de 20 militants du CNL ont été tués ou portés disparus et 200 ont été arrêtés arbitrairement[261].

Le 9 décembre 2021, en présentant à la presse dix membres d'un groupe armé qui seraient tous militants du CNL, la police a accusé ce parti de collaborer avec la rébellion des FNL Nzabampema[262].

Des membres d'autres partis d'opposition sont parfois ciblés. Les médias burundais ont entre autres rapporté l'arrestation de membres de l'Union pour le progrès national (UPRONA) dans le cadre d'un conflit entre deux ailes de ce parti[263], ainsi que la disparition d'un militant du MSD en octobre 2021[264].

L'ancien député Fabien Banciryanino, connu pour son franc-parler à l'Assemblée nationale, a été arrêté en octobre 2020 et condamné à un an de prison en mai 2021 pour des chefs d'accusation liés à la sécurité[265]. Il a été libéré en octobre 2021 après avoir purgé sa peine[266].

Certains incidents violents ont ciblé des représentants du parti au pouvoir, dont des autorités locales et des membres des Imbonerakure, ainsi que des membres des forces de l'ordre[267]. Le 6 septembre 2020, dans la commune de Burambi (province de Rumonge), des assaillants ont attaqué des familles proches du CNDD-FDD tuant trois personnes dont un enfant. Dans cette même commune, le 16 septembre 2020, des hommes armés ont tué trois ou quatre Imbonerakure en patrouille nocturne[268]. En mars 2021, suite à une embuscade ciblant l'administrateur de la commune de Vugizo en province de Makamba, la police a interpellé des centaines de militants du CNDD-FDD et en a finalement détenu une quinzaine[269].

Le 4 avril 2021, un enfant et un domestique ont été tués lors d'une attaque d'hommes armés contre le domicile d'un président collinaire du CNDD-FDD dans le chef-lieu de la province de Mwaro[270]. Le 16 avril 2021, un groupe armé a assassiné sept personnes, dont des responsables locaux et leurs membres de famille, dans un bar de la commune de Rusaka de la même province[271].

Le 9 mai 2021 dans la province de Muramvya, des hommes armés ont, d'après RFI, tué douze personnes dont un colonel et sa fille, en tirant sur un convoi de véhicules[272].

Le 19 septembre 2021, dans la ville de Gitega, des grenades lancées dans un bar où des militants du CNDD-FDD s'étaient rassemblés a fait trois morts et des dizaines de blessés[273].

---

[258] Iwacu (Harerimana E.), 24/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irambona E.), 13/08/2021, url ; Iwacu (Manirakiza F., Ndabashinze R.), 14/08/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 02/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 16/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 27/12/2021, url
[259] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 10/08/2021, url ; Iwacu (Ndirubusa A.), 13/08/2021, url ; HRW, 17/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 02/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 25/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 05/12/2021, url
[260] IDHB, 06/2021, pp. 21-22, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 16/12/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 19/12/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 30/12/2020, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 16/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 03/12/2020, url ; Iwacu (Manirakiza F.), 16/12/2020, url
[261] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 30/12/2021, url
[262] Iwacu (Harerimana E.), 11/12/2021, url
[263] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 17/02/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 05/06/2021, url
[264] SOS Médias Burundi (Irambona E.), 29/10/2021, url
[265] HRW (Mudge L.), 12/10/2020, url ; Iwacu (Izère G. A.), 08/05/2021, url
[266] Iwacu (Niyungeko D.), 01/10/2021, url
[267] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 29, url
[268] RPA, 07/09/2020, url ; SOS Médias Burundi (Irambona E.), 16/09/2020, url ; IDHB, 12/2020, p. 56, url
[269] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 17/03/2021, url
[270] Iwacu (Muisha H.), 06/04/2021, url
[271] Iwacu (Mbazumutima A.), 17/04/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irambona E.), 17/04/2021, url
[272] RFI, 10/05/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 10/05/2021, url
[273] SOS Médias Burundi (Irambona E.), 19/09/2021, url ; Iwacu (Manirakiza J. N.), 20/09/2021, url

Le 23 septembre 2021 à Bujumbura, une attaque à la grenade contre le domicile d'un colonel cité dans des cas de violations contre des présumés opposants a coûté la vie à son épouse et à un domestique. Un journaliste venu sur place a été malmené par les forces de sécurité présentes[274].

Dans la province de Kirundo, un conflit entre deux camps au sein du CNDD-FDD a provoqué plusieurs affrontements entre Imbonerakure depuis début 2021[275]. En juillet 2021, SOS Médias Burundi a rapporté la mort d'un membre du parti au pouvoir tué par des partisans de l'autre faction[276].

Le 27 septembre 2021, Chantal Hantungimana, cadre du ministère de l'Intérieur et, selon certaines sources, parente du premier ministre Bunyoni, est abattue par un inconnu à Bujumbura[277].

5.3. Presse et société civile

Depuis le début de la crise en avril 2015, des ONG internationales et les Nations unies font état d'une sévère campagne de répression contre la presse et la société civile[278]. Des journalistes et des activistes ainsi que des membres de leurs familles ont fait l'objet d'enquêtes judiciaires, d'intimidations, d'arrestations, de tentatives d'assassinat ou de disparitions forcées par les services de sécurité ou les Imbonerakure[279]. Fin 2015, RSF a recensé une centaine de journalistes partis en exil depuis le début de la crise. Certains y continuent « un journalisme de résistance »[280], parfois très proche de l'opposition[281]. Lorsqu'en mars 2021, à la demande du Burundi, les autorités rwandaises ont sommé les médias exilés sur son territoire de cesser leurs émissions, leurs directeurs ont quitté le pays avant que ces chaînes aient pu relancer leurs programmes[282].

Dans son rapport de septembre 2021, la commission d'enquête onusienne signale des avancées au niveau de la situation des médias et de la société civile depuis l'investiture du président Ndayishimiye, mais ajoute que celles-ci restent plutôt symboliques et ne permettent pas une amélioration durable de la liberté de la presse et de l'expression[283].

En décembre 2020, quatre journalistes du journal Iwacu, condamnés en janvier 2020 à deux ans et demi de prison pour avoir fait un reportage sur une attaque rebelle[284], ont été graciés et libérés[285].

Au cours de la première moitié de 2021, quelques radios privées ont eu l'autorisation d'émettre à nouveau[286], dont la radio Bonesha fermée depuis la tentative de coup d'Etat en 2015[287]. Toutefois, plusieurs sources estiment que la situation de la presse est toujours précaire. Elles relèvent l'autocensure pratiquée par les médias indépendants, notamment à propos de sujets sensibles liés à la sécurité ou à la corruption de hauts dignitaires, ainsi que les menaces et harcèlements de la part des autorités et du parti au pouvoir à l'égard de certains journalistes. En même temps, les gens ont peur de contacter des journalistes et certains ont été menacés après avoir parlé aux médias, d'après

[274] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 24/09/2021, url
[275] Iwacu (Manirakiza F.), 05/04/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 06/05/2021, url
[276] SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 25/07/2021, url
[277] Iwacu (Ndirubusa A.), 04/10/2021, url
[278] HRW, 13/04/2016, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, pp. 146-149, url
[279] HRW, 22/08/2016, url ; HRW, 18/05/2018, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, pp. 158-161, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 58-61, url
[280] RSF, 16/11/2015, url ; ICG (Vircoulon T.), 13/05/2016, url
[281] IFRI (Vircoulon T.), 05/2018, p. 23, url
[282] Jeune Afrique (Kaze F.), 30/03/2021, url ; HRW, 26/05/2021, url
[283] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 30, url
[284] HRW, 04/02/2020, url
[285] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 30, url ; RFI, 25/12/2020, url
[286] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 30-31, url
[287] Iwacu (Yikeze A.), 23/02/2021, url

l'IDHB[288]. En février 2021, la condamnation à une peine de perpétuité de trente-quatre journalistes, activistes et opposants exilés a été rendue publique[289]. Le 24 septembre 2021, un journaliste de Bonesha a été brièvement arrêté et battu lorsqu'il a voulu enquêter sur un attentat à la grenade[290].

La commission d'enquête onusienne parle en septembre 2020 d'une société civile, autrefois très dynamique et indépendante, qui a presque disparu, alors que des ONG fidèles à la ligne gouvernementale dominent[291]. Bien qu'en avril 2021, le gouvernement ait levé la suspension de Parole et actions pour le réveil des consciences et l'évolution des mentalités (PARCEM)[292], une ONG critique de la gouvernance économique, plusieurs organisations parmi les plus renommées de la société civile restent suspendues ou radiées[293]. La plupart des associations opérant au Burundi évitent de critiquer le gouvernement, selon un communiqué de plusieurs ONG internationales[294].

Depuis 2017, le gouvernement a cherché à augmenter son contrôle sur les ONG internationales, entre autres en vérifiant l'équilibre ethnique au sein de ces organisations et en restreignant leur autonomie financière[295]. Certaines organisations, comme Handicap International ou Avocats sans frontières (ASF), ont cessé leurs activités au Burundi[296].

En avril 2021, après quatre années de détention arbitraire, Nestor Nibitanga, ancien collaborateur de l'APRODH, a été gracié et libéré. En juillet 2021, Germain Rukuki, activiste au sein de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-Burundi), détenu arbitrairement depuis 2017, a été libéré après une réduction de sa peine[297]. Par ailleurs, en octobre 2021, Tony Germain Nkina, un avocat proche de l'APRODH, a été condamné à cinq ans de prison pour collaboration avec des groupes armés. HRW parle d'une « parodie de justice »[298]. En novembre 2021, une activiste pour les droits des femmes qui est la sœur d'un opposant du MSD exilé a été détenue pendant plusieurs jours sans que le motif de son arrestation ne soit connu[299].

5.4. Ex-FAB et autres Tutsi

La commission d'enquête onusienne indique dans son rapport de septembre 2017 que mêm si, dans certains cas, l'origine ethnique des victimes peut être un facteur aggravant pour les auteurs des violations des droits de l'homme, celles-ci n'ont pas été ciblées en premier lieu à cause de leur appartenance ethnique[300]. La commission souligne que les victimes sont des Hutu comme des Tutsi, ciblées pour des motifs politiques, notamment leur opposition supposée au pouvoir en place[301].

---

[288] HRW et al., 21/06/2021, url ; IDHB, 06/2021, pp. 33-35, 39, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 32-34, url
[289] RFI, 12/02/2021, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 31-32, url
[290] SOS Médias Burundi (Irambona E.), 25/09/2021, url
[291] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 61-62, url
[292] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 05/04/2021, url
[293] Jeune Afrique (Bukeyeneza A. G.), 25/10/2016, url ; FIDH, 04/01/2017, url ; HRW, 20/06/2019, url
[294] HRW et al., 21/06/2021, url
[295] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 62, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 35-36, url
[296] Conseil de sécurité des Nations unies, 15/11/2018, p. 8, url ; Devex (Chadwick V., Roby C.), 21/01/2019, url
[297] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 34-35, url ; SOS Médias Burundi (Irambona E.), 17/05/2021, url ; FIDH, 07/07/2021, url
[298] HRW, 08/10/2021, url
[299] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 22/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 26/11/2021, url
[300] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, pp. 104-105, 120, 190, url
[301] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, pp. 104-105, 120, 190, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 13/09/2019, p. 87, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 37-38, url

Plusieurs sources indiquent que la haute administration ainsi que les forces de l'ordre ont été quelque peu « purgées des Tutsi », selon l'ISS. Les ex-FAB majoritairement tutsi sont particulièrement ciblés[302].

Suite aux incidents sécuritaires des mois d'août et de septembre 2020, la commission d'enquête onusienne a indiqué qu'une « répression » effectuée par des agents du SNR ainsi que par des Imbonerakure a visé des personnes soupçonnées de collaboration avec des groupes armés sur base d'un « profilage ethnique et/ou politique » : des ex-FAB actifs ou retraités ainsi que leurs proches, de jeunes Tutsi et des membres de l'opposition, notamment du CNL[303]. En janvier 2021, dans la province de Rumonge, plusieurs membres présumés d'un groupe armé, dont des ex-FAB, sont arrêtés ou tués lors d'échanges de tirs avec la police. Des sources locales font état d'exécutions sommaires[304]. Par la suite, des proches de présumés membres de ce groupe armé ont également été interpellés alors que d'autres ont pris la fuite[305].

Suite à quelques attaques violentes et meurtrières survenues depuis mai 2021, plusieurs sources dont la commission d'enquête onusienne signalent que lors du deuxième semestre de l'année, les forces de l'ordre ont visé les mêmes catégories de personnes[306]. L'IDHB et SOS Médias Burundi rapportent que des Tutsi ont fait l'objet d'arrestations et d'enlèvements, notamment des membres présumés de la RED Tabara et des ex-FAB[307]. Selon des sources locales interrogées en août 2021 par SOS Médias Burundi dans la province de Makamba, la police et le SNR y « sont devenus des outils de répression » contre des jeunes tutsi dont plusieurs ont été arrêtés et détenus sans mandat[308].

6. Répartition géographique

Alors que la majorité des violences politiques se situaient à Bujumbura durant l'année précédant les élections de 2015, selon une analyse de l'ACLED[309], plusieurs sources indiquent en 2019 et 2020 que la plupart des violences se situent dans les zones rurales[310]. Selon ISS, « la province est le théâtre quotidien des Imbonerakure »[311]. En 2021, environ 15 % de tous les incidents se sont produits à Bujumbura[312].

Le graphique suivant montre le nombre d'incidents et de victimes par province tel qu'enregistré par l'ACLED en 2021 :

[302] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, p. 198, url ; ISS, 04/2020, pp. 8-9, url
[303] HCDH, 11/03/2021, url
[304] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 20/01/2020, url
[305] SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 07/09/2021, url
[306] IDHB, 11/2021, pp. 19, 25, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 27, 69, url ; RFI, 28/06/2021, url
[307] IDHB, 11/2021, pp. 19, 25, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 27, 69, url ; RFI, 28/06/2021, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 13/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 10/08/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 09/08/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 22/06/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 22/05/2021, url
[308] SOS Médias Burundi (Keza L.), 24/08/2021, url
[309] ACLED (Serwat L.), 19/05/2020, url
[310] HCDH, 23/10/2019, url ; IDHB, 01/2020, p. 13, url
[311] ISS, 04/2020, p. 9, url
[312] ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 31/12/2021, url

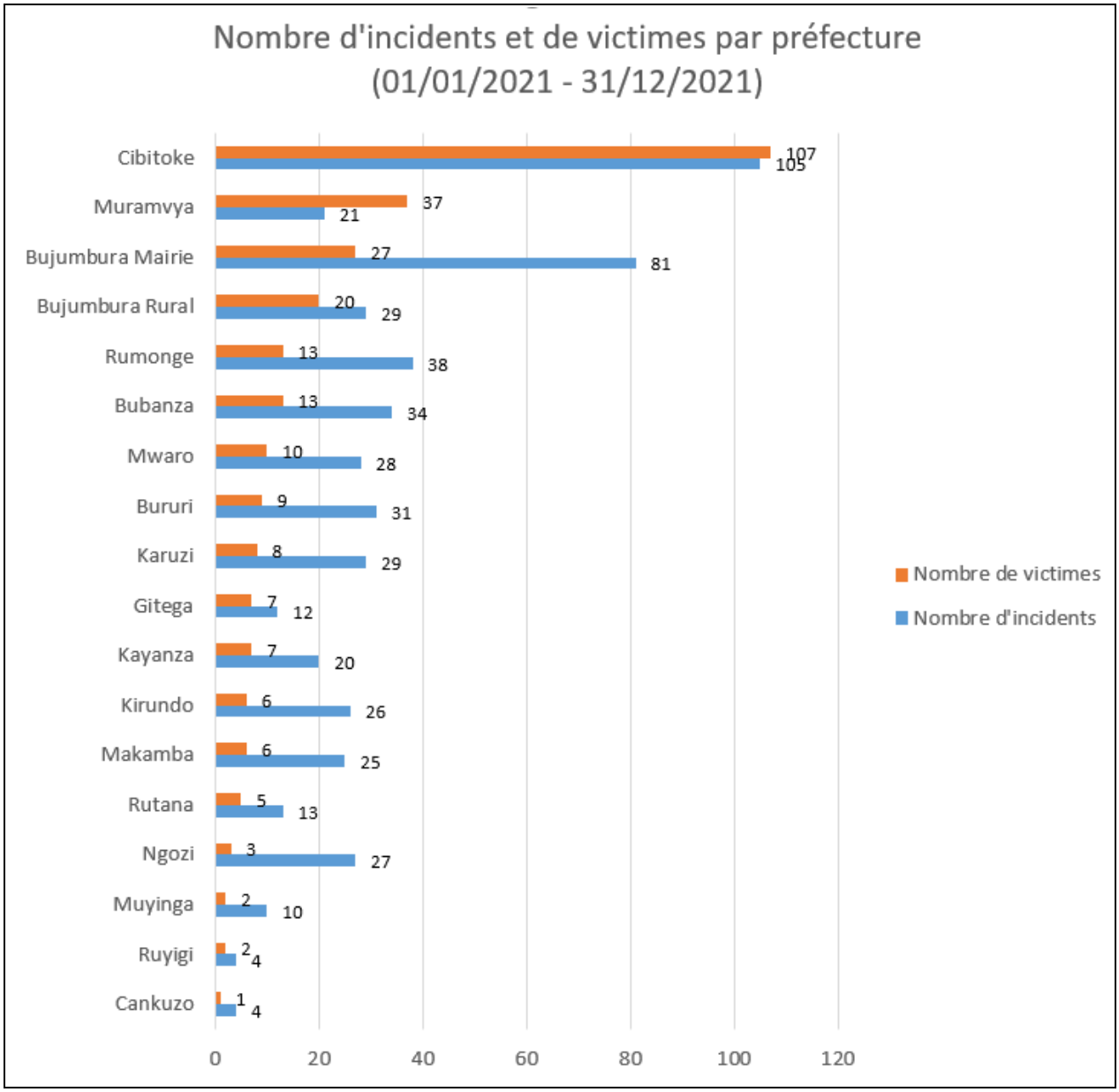

Graphique réalisé par le Cedoca à partir des données de l'ACLED, 01/01/2021 – 31/12/2021[313]

Selon les données recueillies par l'ACLED, les provinces les plus touchées par la violence en 2021, c'est-à-dire celles qui ont vu à la fois des nombres relativement élevés d'incidents violents et de victimes, sont :

- Cibitoke, la province occidentale frontalière de la RDC qui comprend une partie de la forêt de la Kibira. La plupart des incidents constituent des violences contre des civils par des Imbonerakure, des forces de l'ordre ou des groupes armés. Même si les affrontements entre forces de sécurité et groupes armés y sont récurrents, deux tiers des victimes sont des civils.

[313] ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 31/12/2021, url

- Muramvya, comprenant une partie de la Kibira. Néanmoins, presque tous les incidents y constituent des violences contre des civils et presque toutes les victimes sont des civils.
- Bujumbura Mairie, la capitale économique et ville principale où les violences contre des civils sont de loin les incidents les plus fréquents, mais où les victimes mortelles sont le résultat de différentes types d'incidents : affrontements, explosions et violences contre civils.

L'ACLED a répertorié les plus grands nombres d'incidents violents dans la partie occidentale du pays, notamment à Bujumbura Mairie, dans les provinces frontalières avec la RDC qui comprennent une partie de la forêt de la Kibira (Cibitoke, Muramvya, Bubanza, Bujumbura Rural), dans la province de Rumonge côtoyant le lac Tanganyika (Rumonge), ainsi que dans les provinces plus centrales de Bururi et de Mwaro qui sont limitrophes de ces provinces frontalières. Les provinces affectées ont plus souvent été le théâtre d'incursions de groupes armés et d'affrontements de ceux-ci avec les forces de l'ordre. En revanche, les provinces centrales et orientales ont moins fait l'objet de violences, à l'exception de celle de Karuzi.

7. Déplacements de population

7.1. Réfugiés

En date du 30 novembre 2021, près de 268.000 réfugiés burundais se trouvaient dans les pays voisins, dont environ 126.000 en Tanzanie, presque 52.000 en Ouganda, près de 48.000 au Rwanda et quelque 42.000 en RDC. La grande majorité d'entre eux, environ 230.000, ont fui depuis avril 2015. En outre, plusieurs milliers de réfugiés vivent au Kenya, au Mozambique, en Afrique du Sud, au Malawi et en Zambie[314]. Parmi ces réfugiés, 6 % ont demandé l'asile après 2017. Plus de la moitié sont des enfants[315]. Au cours de l'année 2020, 3.200 Burundais ont fui leur pays[316], alors qu'en 2021, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a recensé moins de 600 nouveaux réfugiés burundais dans les pays voisins[317].

Selon des statistiques du HCR, les intellectuels et universitaires burundais ont surtout choisi le Rwanda comme destination, alors que les Burundais réfugiés en Tanzanie sont moins scolarisés[318]. Africa Center for Strategic Studies remarque que la grande majorité des réfugiés en Tanzanie sont des Hutu[319]. L'ICG souligne en mai 2016 l'origine rurale de nombreux réfugiés[320].

La majorité des réfugiés burundais interrogés par l'ICG et d'autres sources entre 2016 et 2019 déclarent avoir fui la violence de la police, du SNR et, en particulier, des Imbonerakure. Certains estiment avoir été ciblés en tant que Tutsi. IRRI précise dans un rapport d'août 2017 que des motifs économiques ont partiellement joué un rôle pour certains réfugiés interrogés[321].

[314] UNHCR, 30/11/2021, url
[315] HCR, 31/08/2021, url
[316] SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 08/01/2021, url
[317] UNHCR, 30/11/2021, url
[318] Jeune Afrique (Bukeyeneza A. G.), 05/04/2017, url
[319] Africa Center for Strategic Studies, 13/03/2017, url
[320] ICG, 20/05/2016, p. 10, url
[321] UNHCR (Pflanz M.), 26/04/2016, url ; ICG (Boddaert M.), 19/10/2016, url ; ICG (Moncrieff R.), 20/01/2017, url ; IRRI, 08/2017, p. 4, url ; AI, 09/2017, p. 8, url ; AI, 27/04/2020, p. 2, url

En septembre 2021, la commission d'enquête onusienne ne demande plus, comme elle l'avait fait dans ses rapports précédents, d'accorder *prima facie* le statut de réfugié, mais demande aux Etats membres des Nations unies de veiller à ce que les rapatriements soient « volontaires, dignes et sécurisés »[322].

7.1.1. Conditions de vie

Le soutien aux réfugiés burundais est l'un des programmes d'aide aux réfugiés les moins financés du monde. Ceci affecte gravement les conditions de vie des réfugiés dans les camps au niveau des rations alimentaires, de la sécurité, du logement, de l'accès à l'éducation et à la santé ainsi que du bien-être des plus vulnérables, notamment les enfants[323]. Dans la première moitié de 2021, le Programme alimentaire mondial (PAM) a dû réduire de 60 % ses rations dans les camps[324].

Plusieurs sources, dont Maya Sahli-Fadel, la rapporteure spéciale sur les réfugiés en Afrique de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, s'inquiètent de plusieurs types d'exactions à l'égard des réfugiés burundais dans les camps tanzaniens. Il est question d'intimidations et de menaces d'expulsion émanant des autorités tanzaniennes, de la destruction des marchés ainsi que de la restriction des activités commerciales, de l'accès aux services et de la liberté de mouvement[325]. En mars 2021, des experts onusiens ont fait état d'arrestations et détentions arbitraires, de tortures et de disparitions forcées de dizaines de réfugiés burundais vivant dans les camps de Nduta, Nyarugusu et Mtendeli en Tanzanie. Une de leurs sources a fait état de 90 disparitions forcées effectuées par les forces de l'ordre tanzaniennes en coopération avec les services de renseignement burundais entre 2017 et 2020. Certaines victimes auraient été tuées, alors que d'autres ont été libérées. Certaines ont été rapatriées de force au Burundi où elles risquent de faire l'objet de détention arbitraire et de disparition forcée. Ces experts signalent la présence d'agents de renseignements burundais dans les camps qui, se faisant passer pour des réfugiés, ont identifié certains individus, dont des opposants politiques, afin de les faire arrêter par les forces de sécurité tanzaniennes[326]. HRW a également documenté plusieurs violations graves ainsi que l'arrestation et le rapatriement forcé en 2020 de huit réfugiés burundais qui ensuite ont été détenus au Burundi et accusés sans preuve de « participation à des bandes armées »[327].

En juin 2021, suite à des échauffourées dans le camp de Nyarugusu en Tanzanie faisant des blessés parmi les réfugiés et la police tanzanienne, des centaines de réfugiés burundais ont été arrêtés, selon SOS Médias Burundi[328].

En août 2017, les gouvernements burundais et tanzanien et le HCR ont signé un accord tripartite concernant le rapatriement volontaire depuis la Tanzanie[329]. Les enquêtes d'IRRI menées en 2018 et 2019 indiquent que la plupart des personnes rapatriées depuis la Tanzanie sont retournées en raison de l'aggravation de la situation humanitaire et sécuritaire dans les camps depuis 2017 et le manque de perspective d'intégration dans le pays d'accueil[330]. SOS Médias Burundi rapporte en octobre 2021 que plus de 3.500 réfugiés burundais ont quitté la Tanzanie pour chercher refuge dans le camp de Kakuma au Kenya accueillant quelque 20.000 Burundais[331].

---

[322] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 83, url
[323] HCR, 16/03/2020, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 42, url
[324] ONU Info, 11/05/2021, url
[325] Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, 15/12/2020, url
[326] HCDH, 01/03/2021, pp. 2-3, url ; HCDH, 13/04/2021, url ; AI, 03/2021, p. 3, url
[327] HRW, 08/03/2021, url
[328] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 13/06/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 16/06/2021, url
[329] IRRI, 02/2019, p. 5, url
[330] IRRI, 02/2019, pp. 7-8, url ; The New Humanitarian (Hovil L., Van Laer T.), 05/03/2019, url ; IRRI, 10/2019, p. 14, url ; HRW, 12/12/2019, url ; HCDH, 01/03/2021, url
[331] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 29/10/2021, url

Fin 2021, SOS Médias Burundi rapporte des attaques récurrentes de groupes armés dans des camps de réfugiés dans la province du Sud-Kivu en RDC. Dans le camp de Lusenda, des assaillants ont tué un réfugié et ont violé des femmes. Dans le camp de Mulongwe, des réfugiés tutsi sont la cible de la communauté babembe qui les prend pour des membres de la communauté banyamulenge rivale. Certains réfugiés demandent à être rapatriés, d'autres à être relocalisés dans un pays tiers[332].

Alors que depuis août 2018, au moins 7.000 réfugiés burundais sont rentrés de la RDC et que les autorités burundaises se rendent dans les camps congolais afin de sensibiliser les réfugiés au retour, SOS Médias Burundi rapporte en décembre 2021 un mouvement inverse de Burundais qui prennent le chemin de l'exil vers la RDC[333].

7.1.2. Rapatriements et réintégration

Le HCR ne considère toujours pas que les conditions au Burundi soient propices à la promotion du retour librement consenti. Toutefois, l'organisation offre un soutien aux retours volontaires, libres et informés. Ces rapatriements volontaires se sont accélérés depuis l'été 2020[334].

Entre septembre 2017 et fin août 2021, le HCR a assisté le rapatriement de près de 175.000 réfugiés burundais. La grande majorité est rentrée depuis la Tanzanie (136.000), mais les retours depuis le Rwanda (qui a entamé les rapatriements en août 2020), la RDC (en septembre 2020), le Kenya et l'Ouganda ont augmenté après les élections de mai 2021[335]. Pendant les dix premiers mois de 2021, le HCR a enregistré plus de 60.000 retours[336], donc une moyenne de quelque 1.500 personnes arrivant chaque semaine[337]. Des centaines d'autres réfugiés vivant en RDC ou au Kenya s'étaient enregistrés pour un retour volontaire à cause des conditions de vie pénibles dans leurs camps[338]. Les provinces de l'est et du nord ont accueilli le plus grand nombre de rapatriés depuis 2017[339].

Depuis les élections de 2020, la commission d'enquête onusienne a constaté que l'hostilité à l'égard des rapatriés, signalée par plusieurs sources avant 2020[340], a diminué. Comme le gouvernement favorise le retour massif des réfugiés, il a donné comme instruction aux autorités locales d'assurer un meilleur accueil. Par ailleurs, environ un rapatrié sur cinq considère que la situation sécuritaire ne s'est pas améliorée depuis sa fuite et déclare être l'objet de préjugés, de méfiance, de discrimination et de harcèlement affectant son accès aux droits et aux services[341].

Selon l'OCHA, la réintégration socio-économique des rapatriés reste précaire en raison, à la fois, de la pauvreté et de la vulnérabilité des localités d'accueil ainsi que du manque de réponse adéquate des autorités. Seul un tiers des ménages rapatriés a accès à son logement souvent endommagé par les phénomènes météorologiques et 40 % d'entre eux se sont installés ailleurs que dans la localité de départ à cause de difficultés d'accès au travail, aux moyens de subsistance, à un abri ou à la terre. La difficulté d'obtenir des documents d'état civil constitue un obstacle supplémentaire dans l'accès aux services, dont la santé et l'enseignement. L'accélération du nombre de retours depuis 2019 excède la

[332] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 24/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 21/12/2021, url
[333] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 08/12/2021, url
[334] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 41-42, url
[335] HCR, 31/08/2021, url ; OCHA, 03/2021, p. 22, url
[336] HCR, 26/10/2021, url
[337] OCHA, 19/11/2021, url
[338] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 13/08/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 19/08/2021, url
[339] OCHA, 03/2021, p. 22, url
[340] OCHA, 08/2018, pp. 1-2, url ; IRRI, 02/2019, pp. 9, 12-16, url ; IRRI, 10/2019, pp. 7, 15-16, 20, url ; IRRI, 09/2020, pp. 14, 25, url ; EGMONT Royal Institute for International Relations (Wilén N.), 10/2019, p. 3, url
[341] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 42-43, url

capacité d'absorption des zones de retour et affecte l'accès à l'eau potable. En mars 2021, environ 70 % des rapatriés avaient des besoins humanitaires sévères et 23 % des besoins extrêmes[342].

La commission d'enquête onusienne relève la vulnérabilité particulière des femmes et des enfants qui sont rentrés. Les femmes revenues sans leur conjoint ne peuvent pas regagner leurs anciennes maisons et terres et courent un risque accru de discrimination, de menaces et, dans un contexte de pauvreté importante, de violences sexuelles. Plus de la moitié des enfants rapatriés ne sont pas inscrits à l'école, souvent par manque de documents d'état civil[343].

Selon SOS Médias Burundi, certains anciens fonctionnaires rapatriés n'ont pu réintégrer leur travail qu'en adhérant au CNDD-FDD ou en payant des sommes importantes[344].

Le secrétaire général des Nations unies a signalé fin 2020 que le retour des « exilés politiques » et de ceux qui ont participé aux manifestations en 2015 s'avère plus difficile que celui des autres réfugiés[345]. La commission d'enquête onusienne remarque que des personnes qui étaient politiquement actives avant leur exil sont toujours soupçonnées de collaboration avec des groupes armés. Certains rapatriés, en particulier ceux qui ont résidé au Rwanda, ont été torturés par des Imbonerakure[346]. Entre août et octobre 2021, SOS Médias Burundi a rapporté l'arrestation et l'enlèvement, dans la province de Kirundo, de plusieurs personnes après leur retour du Rwanda. Selon les habitants locaux, ces arrestations ont surtout ciblé des Tutsi qui ont résidé dans le camp de Mahama et qui sont soupçonnés de collaboration avec des groupes armés[347].

Le manque de conditions permettant une réintégration satisfaisante des rapatriés, la méfiance et la surveillance par la population et les autorités, l'insécurité ainsi que la crainte d'être arrêté ou tué peuvent provoquer un déplacement secondaire des rapatriés à l'intérieur du pays comme à l'étranger, selon des sources diverses[348]. SOS Médias Burundi rapporte en décembre 2021 l'arrivée au Kenya de plusieurs réfugiés qui étaient volontairement retournés au Burundi depuis leur exil en Ouganda et au Kenya. Il s'agit en particulier de jeunes, de membres du parti CNL ou d'anciens universitaires qui déclarent avoir été surveillés ou « persécutés » après leur retour[349].

7.2. Déplacements internes

En septembre 2021, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a identifié, sur le territoire entier, quelque 113.400 personnes déplacées, dont 55 % sont des femmes et 54 % des enfants. Le plus grand groupe, environ 43.000 personnes, est originaire de Bujumbura et de la province de Bujumbura Rural. La ville de Bujumbura héberge aussi le plus grand nombre de déplacés, soit plus de 26.600 personnes. Depuis 2017, presque tous les nouveaux déplacements sont dus aux catastrophes naturelles auxquelles le pays est particulièrement vulnérable. Toutefois, quelque 19.000 personnes restent déplacées à cause d'« autres raisons » (non précisées par l'OIM, mais probablement de nature socio-politique[350]).

[342] OCHA, 03/2021, pp. 25, 38, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 44, url
[343] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 45, url
[344] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 22/06/2021, url
[345] Conseil de sécurité des Nations unies, 03/11/2020, pp. 9-10, url
[346] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 42-43, url
[347] SOS Médias Burundi (Irambona E.), 27/08/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 28/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 18/10/2021, url
[348] Conseil de sécurité des Nations unies, 03/11/2020, pp. 9-10, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 42-43, url ; SOS Médias Burundi (Ntwari A.), 14/07/2021, url
[349] SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 14/12/2021, url
[350] Début 2019, presque un quart des personnes recensées étaient déplacées à cause de la crise socio-politique : OIM, 03/2019, url

Pour un nombre important de déplacés, l'accès à la terre, à la nourriture et aux moyens de subsistance, aux soins de santé, à l'eau potable et aux installations sanitaires suffisantes, au logement approprié ainsi qu'à l'éducation constituent de grands défis, d'après des chiffres publiés par l'OIM en juillet 2021. Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables aux VBG, craignent de porter plainte et accèdent difficilement aux services de prise en charge[351]. Dans plusieurs sites, les déplacés vivent sans assistance dans des conditions tellement critiques qu'elles causent des décès, d'après Iwacu[352].

8. Impact de la violence sur la vie quotidienne

8.1. Impact économique et humanitaire

Déjà avant la crise de 2015, le Burundi était l'un des pays les plus pauvres au monde. La pauvreté et la vulnérabilité extrêmes se situent principalement dans la campagne[353]. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le Burundi a le produit international brut (PIB) le plus bas du monde entier[354]. En 2020, sur 189 pays classés, le Burundi occupait la 185ème place de l'indice de développement humain. Alors qu'en 2013, près de 73 % de la population vivait sous le seuil international de pauvreté, la Banque mondiale estimait ce nombre à 83,4 % en 2019, un chiffre qui continuait de monter[355].

L'économie souffre des effets dévastateurs de la crise politique, de la réduction de l'aide à la coopération, de la mauvaise gouvernance et du détournement de fonds, au point que, d'après l'ICG, cette « économie de pénurie » augmente le risque de violence[356].

Le taux annuel de croissance a régressé depuis 2015, même si depuis 2017, le Burundi a renoué avec une légère croissance économique grâce à la relance de l'exportation du thé et du café[357]. Toutefois, la croissance n'a pas excédé les 2 % en 2021, d'après les estimations de la Banque mondiale, ce qui est en dessous de la croissance démographique[358]. Le nombre d'investissements directs étrangers a diminué fortement, ainsi que les exportations de biens et de services. La dette publique s'est accrue considérablement, amplifiant le risque d'une crise de surendettement et d'une faillite de l'Etat[359]. Fin octobre 2021, le FMI a accordé une assistance financière urgente de $ 76 millions afin de soutenir l'économie burundaise[360].

La pandémie du coronavirus a un impact négatif important sur l'économie. En 2020, le PIB s'est contracté de près de 5 %. La baisse de l'activité économique nationale et internationale ainsi que les dépenses sanitaires combinées à celles liées aux élections de 2020 ont fait augmenter davantage le déficit budgétaire. La fermeture des frontières et les restrictions de voyage ont rendu d'autant plus vulnérable le Burundi, très dépendant de l'importation de denrées alimentaires qui, sous la pression

[351] OIM, 30/09/2021, url ; OCHA, 03/2021, pp. 34-36, url
[352] Iwacu (Ndabashinze R.), 24/08/2020, url ; Iwacu (Dushime C.), 29/09/2020, url ; Iwacu (Bahati J.), 21/10/2020, url
[353] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 49-50, 178-185, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 139, url
[354] Iwacu (Nikiza E.), 29/11/2021, url
[355] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 46, url
[356] ICG, 31/08/2018, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 186-189, 205-207, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 132, url
[357] OCHA, 03/2021, p. 14, url
[358] Jeune Afrique (Faujas A.), 29/07/2021, url
[359] ICG, 31/08/2018, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 49-50, 178-180, url ; Iwacu (Banyankiye P. C.), 16/12/2019, url
[360] Jeune Afrique (Faujas A.), 29/07/2021, url ; IMF, 25/10/2021, url

de la pandémie ainsi que des catastrophes naturelles, montent en prix[361]. Alors que des points de passage aux frontières tanzanienne et congolaise ont rouvert, la frontière avec le Rwanda reste fermée[362].

Le déclin du commerce et la forte dépendance de l'importation d'une grande partie des marchandises creusent le déficit budgétaire et épuisent les réserves de devises étrangères[363]. Ce manque de devises, la pénurie régulière de produits de première nécessité, comme le carburant ou certains produits alimentaires, et la hausse régulière des prix des denrées alimentaires affectent tous les secteurs économiques, d'après les sources consultées[364]. L'économie urbaine, l'industrie, l'infrastructure sont en déclin[365]. L'ICG rapporte en 2018 que les Burundais font de plus en plus appel à l'aide financière de leurs proches dans la diaspora[366].

Le gouvernement a demandé une plus grande participation dans les missions de paix onusiennes en Somalie et en République centrafricaine devenues la source principale de devises du pays[367].

Le taux de chômage des jeunes est de 65 %, selon la Banque africaine de développement (BAD)[368]. Le secrétaire général des Nations unies indique fin 2020 que les jeunes chômeurs risquent de « tomber sous l'emprise des forces négatives »[369]. En même temps, le gouvernement s'inquiète de la fuite des cerveaux vers l'étranger[370]. Le recrutement dans le secteur public et la magistrature s'est de plus en plus politisé à l'avantage des partisans du parti au pouvoir, selon les Nations unies[371].

La pandémie, les désastres naturels, le retour des rapatriés ont exacerbé la situation des personnes déplacées et rapatriées et d'autres communautés vulnérables. Par rapport aux 1,7 million de personnes en besoin d'assistance humanitaire en 2020, l'OCHA estimait que ce nombre avait augmenté en 2021 jusqu'à 2,3 millions, dont 661.000 se trouvaient en situation de besoin aigu. Il s'agit surtout de besoins en matière de sécurité alimentaire, de santé, d'accès à l'eau, à l'hygiène, au logement, à l'éducation et à la protection[372]. Selon le PAM, seulement 28 % de la population burundaise est en situation de sécurité alimentaire[373].

Depuis 2016, afin d'augmenter les revenus fiscaux, les autorités ont imposé « une pluie de mesures », selon Jeune Afrique, allant de l'achat du « cahier de ménage » à la collecte de contributions obligatoires pour le financement de projets de développement ou d'activités du parti au pouvoir[374]. L'IDHB constate début 2020 que dans certaines localités rurales, les habitants doivent payer pour l'accès à l'eau, aux

[361] Conseil de sécurité des Nations unies, 03/11/2020, p. 7, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 59, url ; OCHA, 03/2021, p. 28, url
[362] Ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement, 02/09/2021 [dernière mise à jour], url
[363] Jeune Afrique (Faujas A.), 29/07/2021, url
[364] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 133-135, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 47, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 04/05/2021, url ; Iwacu (Harerimana E.), 12/07/2021, url ; Iwacu (Misago J.), 14/07/2021, url ; Iwacu (Ntumwa J.), 18/10/2021, url ; Iwacu (Izere G. A.), 25/10/2021, url ; Iwacu (Izere G. A.), 09/11/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 01/01/2022, url ; Iwacu (Harerimana E.), 12/07/2021, url ; Iwacu (Misago J.), 14/07/2021, url
[365] IDHB, 01/2020, p. 81, url ; Iwacu (Rigumye M.), 04/12/2019, url ; Iwacu (Harerimana E.), 25/08/2021, url ; Iwacu (Bimenyimana F.), 27/06/2021, url ; Iwacu (Ndayiragije C.), 18/06/2021, url ; Iwacu (Misago J.), 09/03/2021, url
[366] ICG, 31/08/2018, url
[367] RFI, 26/10/2021, url
[368] Jeune Afrique (Faujas A.), 29/07/2021, url
[369] Conseil de sécurité des Nations unies, 03/11/2020, p. 8, url
[370] Iwacu (Rigumye M.), 27/10/2020, url
[371] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 76, 144-146, 178, 218-219, url
[372] OCHA, 03/2021, pp. 6, 23, 32, url
[373] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 46, url
[374] Jeune Afrique (Bukeyeneza A. G.), 07/11/2016, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 189-194, url

champs et aux marchés[375]. La presse burundaise a continué de rapporter, dans certaines localités, le prélèvement de ces contributions par les autorités locales et les Imbonerakure afin de financer différents projets, comme la célébration de la journée du combattant, la construction de bâtiments appartenant à l'administration ou au parti au pouvoir[376] ou une coupe de football dédiée au feu président Nkurunziza[377].

Plusieurs sources ont signalé que ces contributions ont donné lieu à des violations des droits de l'homme, les Imbonerakure contrôlant les reçus de paiement aux barrages[378]. Alors que les années précédentes, il était question d'arrestations et de violences[379], en septembre 2021, la commission d'enquête onusienne relève surtout le risque de ne pas avoir accès à des services ou des lieux publics ou à des documents officiels[380]. Selon l'ICG, ces contributions « ont provoqué l'épuisement, la colère et le ressentiment de la population déjà appauvrie »[381].

La commission d'enquête onusienne souligne que la corruption et les détournements de fonds publics ont un effet néfaste sur l'économie. Le président Ndayishimiye a déclaré faire une priorité de la lutte contre la corruption, mais la commission constate que, malgré des arrestations de policiers et de civils en 2020[382], la corruption reste endémique et le gouvernement n'a pas encore pris de « mesures significatives » pour sanctionner les principaux responsables[383].

8.2. Secteurs publics (éducation, santé)

La crise a perturbé le système éducatif burundais. La situation sécuritaire volatile, l'absence d'enseignants, les ressources insuffisantes des écoles, le nombre important d'enfants déplacés et l'impact psychologique de la crise sur les élèves entravent l'accès à l'école, d'après des rapports onusiens[384]. La pauvreté fait croître le décrochage scolaire, surtout chez les filles[385].

Des professeurs et des élèves ont été discriminés ou renvoyés de leurs écoles pour des raisons politiques, par exemple leur appartenance politique supposée, le refus d'adhérer au parti au pouvoir ou de payer des contributions forcées, selon la commission d'enquête onusienne. Celle-ci déclare que « les écoles sont devenues des lieux de recrutement des Imbonerakure »[386].

L'ICG avertit en 2018 que les progrès faits en matière de santé publique et d'enseignement, notamment la baisse de la mortalité infantile et l'augmentation des enfants scolarisés, stagnent[387].

Le secteur de la santé est affecté par la crise, avec une détérioration des conditions dans les hôpitaux, en particulier à l'intérieur du pays, et un manque de personnel qualifié, de nombreux praticiens ayant quitté le pays[388]. Selon Iwacu, le manque de devises étrangères a des répercussions sur les prestations

[375] IDHB, 01/2020, p. 49, url
[376] SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 16/07/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 04/08/2021, url ; SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 15/11/2021, url
[377] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 23/06/2021, url
[378] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 197-198, url ; HRW, 06/12/2019, url ; ICG, 08/04/2020, p. 9, url
[379] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 197-198, url ; HRW, 06/12/2019, url ; ICG, 08/04/2020, p. 9, url
[380] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 51, 60, url
[381] ICG, 08/04/2020, pp. 11-13, url
[382] Iwacu (Misago J.), 25/07/2020, url ; Iwacu (Manirakiza F.), 26/09/2020, url
[383] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 140, 157, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, pp. 60-62, url
[384] UNICEF, 24/02/2017, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 110, url
[385] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, p. 110, url
[386] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/09/2020, pp. 110-112, url
[387] ICG, 31/08/2018, url
[388] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 20/09/2016, p. 16, url ; ICG, 31/08/2018, url

médicales, fait monter le prix des soins et provoque des pénuries de médicaments[389]. La commission d'enquête onusienne signale en septembre 2018 que des centaines de personnes atteintes du VIH/SIDA ne reçoivent plus de traitement[390].

Bien que, suite à son investiture en juin 2020, le nouveau président Ndayishimiye se soit résolu à lutter contre la propagation du coronavirus[391], le gouvernement a de nouveau minimisé la pandémie dès le début de 2021. Face au scepticisme du gouvernement à l'égard de la sécurité des vaccins, le Burundi a été déclaré non éligible pour le programme COVID-19 Vaccines Global Access (COVAX) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui veut assurer un accès mondial aux vaccins[392]. Face à la recrudescence des infections et l'approche hésitante des autorités, plusieurs professionnels de santé ont déclaré être dépassés au cours de la deuxième moitié de 2021[393].

Ayant finalement accepté des dons de vaccins par la Banque mondiale et la Chine, le Burundi a pu commencer la vaccination en octobre 2021. Comme les autorités ont refusé de monter une campagne de promotion du vaccin et ont écarté toute responsabilité pour d'éventuels effets secondaires, l'enthousiasme était faible[394]. En date du 1er janvier 2022, avec 0,05 % des habitants étant complètement vaccinés, le Burundi avait l'une des populations les moins vaccinées du monde pour ce qui est du coronavirus[395]. En revanche, les campagnes de vaccination contre d'autres maladies comme la rougeole ont pu se dérouler comme prévu[396].

Fin décembre 2021, dans plusieurs provinces, les centres de dépistage ont rapporté une explosion de nouvelles infections, alors que les stocks de médicaments approuvés par les autorités se sont épuisés[397]. Les autorités ont fermé les boîtes de nuit, mais n'ont pas imposé de restrictions à d'autres endroits publics tels que les bars, les églises ou les marchés[398].

Depuis le début de la pandémie jusqu'au 1er janvier 2022, le Burundi a officiellement recensé quatorze décès[399] ce qui, selon diverses sources, constitue une sous-estimation importante[400]. Par ailleurs, malgré le fait qu'en Afrique, la plupart des infections ne sont pas détectées, La Libre Afrique note que la maladie semble y faire moins de victimes, peut-être à cause de la jeunesse de la population[401].

Selon l'OCHA, les mesures de restriction ont affecté l'accès aux services de santé, par exemple au niveau des consultations prénatales ou des accouchements assistés, ainsi que l'organisation de certaines interventions humanitaires[402].

La société civile accuse le gouvernement de se servir de la crise sanitaire pour restreindre les droits de certaines organisations en refusant à l'opposition le droit de se réunir et à certaines associations de commémorer les victimes de massacres contre des Tutsi[403].

---

[389] Iwacu (Shaka C.), 22/12/2020, url ; Iwacu (Izere G. A.), 23/11/2021, url
[390] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 08/08/2018, p. 13, url
[391] DW (Quenum F.), 01/07/2020, url
[392] Jeune Afrique (Kaze F.), 08/02/2021, url
[393] RFI, 21/08/2021, url ; RFI, 14/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 16/09/2021, url ; La Libre Afrique (Cros M.-F.), 23/09/2021, url
[394] SOS Médias Burundi (Irambona E.), 18/10/2021, url ; RFI, 19/10/2021, url
[395] Ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le SIDA, OMS, 01/01/2021, url
[396] OCHA, 03/2021, p. 26, url
[397] SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), 27/12/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 23/12/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 26/12/2021, url ; SOS Médias Burundi (Keza L.), 25/12/2021, url
[398] DW (Niragira A.), 23/12/2021, url
[399] Ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le SIDA, OMS, 01/01/2021, url
[400] Jeune Afrique (Kaze F.), 08/02/2021, url ; La Libre Afrique (Cros M.-F.), 23/09/2021, url ; SOS Médias Burundi (Irakoze D.), 16/09/2021, url ; RFI, 14/09/2021, url
[401] La Libre Afrique, 03/12/2021, url
[402] OCHA, 03/2021, pp. 26, 28-29, url
[403] Ligue Iteka, 10/12/2021, url

8.3. Vie quotidienne et liberté de mouvement

Les sources consultées offrent peu d'informations sur la vie quotidienne et la liberté de mouvement à Bujumbura comme à l'intérieur du pays. L'IDHB souligne la fragmentation des relations sociales et la forte polarisation politique depuis 2015. Les Burundais « sont devenus résignés, silencieux, craintifs. Se plaindre du gouvernement, même en termes anodins, ou dénoncer une injustice peut coûter la vie ou la liberté à quelqu'un », d'après cette organisation pour la défense des droits de l'homme[404].

La commission d'enquête onusienne a indiqué en septembre 2017 que la régularité des contrôles du « cahier de ménage », dans lequel le chef de ménage est censé noter les noms de tous les habitants de la maison, variait d'un endroit à l'autre[405]. Dans son rapport de septembre 2021, la commission d'enquête déclare avoir reçu des témoignages crédibles d'arrestations arbitraires régulières lors de fouilles policières de personnes qui n'auraient pas correctement rempli leur cahier et qui ne sont libérées qu'après le paiement d'une somme d'argent[406]. SOS Médias Burundi rapporte en 2021 que la police a interpellé des personnes qui n'ont pas rempli leur cahier ou n'ont pas payé les frais de collecte de déchets au cours de plusieurs fouilles dans des quartiers de Bujumbura[407].

En 2018 et 2019, la commission d'enquête onusienne a constaté le renforcement des contrôles et des barrages à l'intérieur du pays, limitant la liberté de circulation entre différentes communes ou provinces, ainsi qu'aux abords des frontières tanzanienne et rwandaise[408]. En 2021, la commission indique que des barrières continuent d'être érigées par la police et les Imbonerakure à l'intérieur du pays afin de soutirer de l'argent aux passants[409]. En octobre 2021, le ministre de la Santé publique a annoncé que toute personne se rendant depuis Bujumbura à l'intérieur du pays ainsi que toute personne quittant sa province devait se faire tester pour le coronavirus et montrer un certificat de dépistage[410]. Comme le Cedoca n'a pas trouvé d'information à ce propos, il n'est pas clair si ces mesures ont été appliquées. Dans les autres sources consultées, le Cedoca n'a pas trouvé d'informations sur des barrières ou sur d'autres limitations à la liberté de mouvement.

[404] IDHB, 01/2020, pp. 16-17, url
[405] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 18/09/2017, p. 166, url
[406] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 52, url
[407] SOS Médias Burundi (Irambona E.), 15/03/2021, url ; SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), 12/07/2021, url
[408] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, pp. 138-140, url ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 13/09/2019, p. 65, url
[409] Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 15/09/2021, p. 51, 62, url
[410] Iwacu, 14/10/2021, url

Résumé

Le président Ndayishimiye, élu en 2020, a tenté de resserrer les liens avec les pays voisins et avec la communauté internationale. Malgré des signes initiaux encourageants au niveau de la lutte contre l'impunité et la corruption, la commission d'enquête onusienne ne perçoit aucune avancée structurelle.

Les violations des droits de l'homme ont perdu en intensité après les élections. Ainsi, le président a sommé les Imbonerakure, qui avaient assumé un rôle central dans l'appareil sécuritaire, d'arrêter les violences. Toutefois, après plusieurs incidents de sécurité qui ont eu lieu depuis mai 2021 - des attaques faisant des victimes parmi la population civile et parmi les membres des forces de l'ordre et du parti au pouvoir - il est question d'une recrudescence des violations et d'une réactivation des Imbonerakure. Dans le cadre de la traque des responsables de ces incidents, plusieurs sources ont documenté des arrestations et détentions arbitraires, de la torture, des violences sexuelles ainsi que des disparitions forcées et des exécutions extrajudiciaires. La commission d'enquête onusienne indique que des personnes soupçonnées de collaboration avec des groupes armés ont été ciblées sur la base d'un profilage ethnique et/ou politique. Il s'agit d'opposants, notamment des militants du CNL, d'ex-FAB ainsi que leurs proches, de jeunes Tutsi et de certains rapatriés depuis les pays voisins.

Malgré la revendication de certaines attaques par le groupe rebelle RED Tabara, des observateurs estiment que les groupes armés basés en RDC ne constituent pas de menace crédible pour le régime. Etant donné le caractère isolé et sporadique de ces incidents, la commission d'enquête onusienne affirme qu'il n'y a pas de conflit armé au Burundi, même si le risque d'une grave détérioration de la situation des droits de l'homme et d'éventuels crimes de masse reste présent.

De nombreuses sources locales et internationales font également état d'une répression plus discrète qui se traduit entre autres par de multiples disparitions forcées ainsi que par la découverte de nombreux cadavres souvent non identifiés. Ces sources soulignent que le pouvoir fait tout, en toute impunité, pour dissimuler la vérité, par exemple en muselant les médias et la société civile.

La commission d'enquête onusienne affirme que des crimes contre l'humanité continuent d'avoir lieu. Les auteurs principaux étaient surtout des agents du SNR et d'unités policières spécialisées et, dans une moindre mesure, des Imbonerakure et du personnel judiciaire.

HRW et AI indiquent que l'étendue des violations et le nombre de victimes sont difficiles à déterminer, surtout à l'intérieur du pays. Estimé à quelques centaines par an, le nombre précis des victimes recensées diverge selon les sources. Selon l'ACLED, les violences contre les civils constituaient plus de la moitié de tous les incidents documentés. La plupart des victimes recensées sont des civils.

Tandis qu'au début de la crise en 2015, les violences se situaient surtout dans la capitale, les sources consultées indiquent que depuis 2016, la plupart des violations ont lieu dans des zones rurales. Les incursions et affrontements armés en 2020 et 2021 se sont surtout produits dans les provinces frontalières avec la RDC et le Rwanda ainsi qu'autour de la forêt de la Kibira contiguë au Rwanda.

Près de 268.000 Burundais restent réfugiés dans les pays voisins. Le HCR est confronté à une pénurie grave de moyens entravant l'aide humanitaire et la protection des réfugiés dans les camps. Environ 175.000 réfugiés sont rentrés depuis fin 2017, la plupart depuis la Tanzanie, surtout en raison de la situation humanitaire et sécuritaire difficile dans les pays d'accueil. La commission d'enquête onusienne a constaté que l'hostilité à l'égard des rapatriés a diminué, mais la réintégration reste difficile et certains, perçus comme des opposants, ont été l'objet de nouvelles violations.

La crise politique et budgétaire a un effet dévastateur sur l'économie, l'enseignement, la santé publique et la situation alimentaire et humanitaire. La pandémie, minimisée par un gouvernement très sceptique à l'égard des vaccins, et les désastres naturels aggravent encore la situation. Avec 2,3 millions de personnes en besoin d'assistance, le Burundi est retombé dans l'urgence humanitaire, selon la commission d'enquête onusienne.

Bibliographie

Sources écrites et audiovisuelles

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), et al., *Rapport alternatif de la société civile à l'attention du Comité Contre la Torture sur la situation au Burundi. 58ème session, 25 juillet – 12 août 2016*, 07/2016, https://trialinternational.org/wp-content/uploads/2016/07/Alternative-report-Burundi_FR.pdf [consulté le 31/03/2017]

Africa Center for Strategic Studies, *Refugee Flows Show Burundi Crisis Worsening*, 13/03/2017, http://africacenter.org/spotlight/refugee-flows-show-burundi-crisis-worsening/ [consulté le 31/03/2017]

African Arguments (Anderson J.), *Burundi's newest, biggest rebel group*, 03/10/2017, http://africanarguments.org/2017/10/03/burundi-newest-biggest-rebel-group/ [consulté le 08/06/2018]

Agence France-Presse (AFP) via La Libre Afrique, *Burundi: les rebelles burundais du FNL délogés du Congo*, 26/10/2020, https://afrique.lalibre.be/55214/burundi-les-rebelles-burundais-du-fnl-deloges-du-congo/ [consulté le 26/10/2020]

Agence France-Presse (AFP) via Voix de l'Amérique (VOA), *Burundi Rebel Group Claims Attacks in New Offensive*, 18/09/2020, https://www.voanews.com/africa/burundi-rebel-group-claims-attacks-new-offensive [consulté le 20/10/2020]

Agence France-Presse (AFP) via Voix de l'Amérique (VOA), *Une nouvelle série d'explosions fait des morts à Bujumbura*, 20/09/2021, https://www.voaafrique.com/a/burundi-nouvelle-s%C3%A9rie-d-explosions-mortelles-%C3%A0-bujumbura/6236506.html [consulté le 15/12/2021]

Amnesty International (AI), *« Dites-moi juste ce que je dois avouer ». Torture et autres mauvais traitements perpétrés par les forces de police et le service des renseignements burundais depuis avril 2015. AFR 16/2298/2015*, 24/08/2015, https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR1622982015FRENCH.pdf [consulté le 14/12/2015]

Amnesty International (AI), *Afrique de l'Est : Les pratiques de « puhsbacks » et leur impact sur les droits fondamentaux des personnes migrantes et réfugiées. Index : AFR 01/3673/2021*, 03/2021, https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/sites/8/2021/05/AFR0136732021FRENCH.pdf [consulté le 03/01/2022]

Amnesty International (AI), *Braving Bullets. Excessive force in policing demonstrations in Burundi. AFR 16/2100/2015*, 07/2015, https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR1621002015ENGLISH.PDF [consulté le 14/12/2015]

Amnesty International (AI), *Burundi: donner la priorité aux droits humains en période électorale. AFR 16/2214/2020*, 27/04/2020, https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR1622142020FRENCH.pdf [consulté le 20/10/2020]

Amnesty International (AI), *Se soumettre ou fuir. La répression et l'insécurité poussent les Burundais à l'exil. AFR 16/7139/2017*, 09/2017, https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR1671392017FRENCH.pdf [consulté le 08/06/2018]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) (Kishi R.), *Local Violence Monitoring*, 10/06/2016, https://acleddata.com/2016/06/10/local-violence-monitoring/ [consulté le 20/10/2020]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) (Matfess H.), *Impunity, the Imbonerakure, and instability in Burundi*, 25/10/2018, https://www.acleddata.com/2018/10/25/impunity-the-imbonerakure-and-instability-in-burundi/ [consulté le 19/03/2019]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) (Serwat L.), *Widespread violence rises ahead of Burundi's 2020 election*, 19/05/2020, https://acleddata.com/2020/05/19/widespread-violence-rises-ahead-of-burundis-2020-election/ [consulté le 20/10/2020]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Burundi Sourcing Profile*, 2019, https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/dlm_uploads/2020/02/Burundi-Sourcing-Profile_2019.pdf [consulté le 20/10/2020]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Codebook*, 10/04/2019, https://www.acleddata.com/download/2827/ [consulté le 20/05/2019]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Coding review Process*, 10/04/2019, https://www.acleddata.com/download/3705/ [consulté le 21/05/2019]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Data Africa*, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 31/12/2021, https://www.acleddata.com/data/ [consulté le 31/01/2022]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Guide for Media Users*, 10/04/2019, https://www.acleddata.com/download/2820/ [consulté le 20/05/2019]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Update — Burundi Local Data on Recent Unrest (26 Apr – 14 Nov 2015)*, 19/11/2015, http://www.crisis.acleddata.com/update-burundi-local-data-on-recent-unrest-26-apr-14-nov-2015/ [consulté le 14/12/2015]

Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), *Rapport annuel de 2018*, 01/2019, http://www.aprodhasbl.org/wp-content/uploads/2019/01/T%C3%A9l%C3%A9charger-RAPPORT-ANNUEL-2018.pdf [consulté le 06/04/2019]

Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH) [site web], s.d., http://www.aprodhasbl.org/ [consulté le 08/06/2018]

Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), *Rapport annuel de 2019*, 01/2020, https://www.aprodhasbl.org/wp-content/uploads/2020/01/RAPPORT-ANNUEL-2019.pdf [consulté le 20/10/2020]

Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), *Rapport annuel exercice 2020*, 01/2021, https://www.aprodhasbl.org/wp-content/uploads/2021/01/APRODH-RAPPORT-ANNUEL-2020.pdf [consulté le 07/01/2022]

BBC, *Burundi : la CPI et l'ONU saisies*, 25/03/2016, http://www.bbc.com/afrique/region/2016/03/160325_burundi [consulté le 26/07/2016]

Berghof Foundation (Nindorera W.), *Le CNDD-FDD au Burundi. Le cheminement de la lutte armée au combat politique*, Berghof Transitions Series No. 10, 2012, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/transitions10french_Burundi.pdf [consulté le 14/12/2015]

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, OCHA), *Aperçu des besoins humanitaires. Burundi*, 03/2021, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/hno_2021-burundi_v10_.pdf [consulté le 19/12/2021]

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, OCHA), *BURUNDI. Rapport de situation*, 19/11/2021, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Rapport%20de%20situation%20-%20Burundi%20-%2019%20nov.%202021.pdf [consulté le 19/12/2021]

Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, *Communiqué de presse sur les expulsions forcées des réfugiés burundais par les autorités tanzaniennes*, 15/12/2020, https://www.achpr.org/fr_pressrelease/detail?id=556 [consulté le 01/12/2021]

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, *Burundi : information sur les Imbonerakure, y compris leur profil, leurs activités et leurs liens avec les autorités, particulièrement la police à Bujumbura; information indiquant s'ils ont la capacité de retrouver une personne à travers le pays ou d'empêcher le départ du pays d'une personne (2010-mars 2013)*, 22/03/2013, http://www.refworld.org/docid/525e4a9f4.html [consulté le 12/02/2015]

Conseil de sécurité des Nations unies, *La situation au Burundi. Rapport du Secrétaire genéral (S/2018/1028)*, 15/11/2018, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/N1836871.pdf [consulté le 28/02/2019]

Conseil de sécurité des Nations unies, *La situation au Burundi. Rapport du Secrétaire général (S/2019/837)*, 24/10/2019, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/S_2019_837_F.pdf [consulté le 20/10/2020]

Conseil de sécurité des Nations unies, *Lettre datée du 10 juin 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2021/560)*, 10/06/2021, https://www.undocs.org/fr/S/2021/560 [consulté le 10/01/2022]

Conseil de sécurité des Nations unies, *Lettre datée du 2 novembre 2020, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2020/1078)*, 03/11/2020, https://www.undocs.org/pdf?symbol=fr/S/2020/1078 [consulté le 01/12/2021]

Conseil de sécurité des Nations unies, *Lettre datée du 20 décembre 2019, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2019/974)*, 20/12/2019, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Rapport%20%C3%A0%20mi-parcours%20du%20Groupe%20d%E2%80%99experts%20sur%20la%20R%C3%A9publique%20d%C3%A9mocratique%20du%20Congo-S_2019_974_F.pdf [consulté le 20/10/2020]

Conseil de sécurité des Nations unies, *Lettre datée du 23 mai 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2016/466)*, 23/05/2016, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/N1612750-1.pdf [consulté le 26/07/2016]

Conseil de sécurité des Nations unies, *Lettre datée du 6 juin 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2019/469)*, 07/06/2019, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/S_2019_469_F.pdf [consulté le 20/10/2020]

Conseil de sécurité des Nations unies, *Rapport du Secrétaire général sur le Burundi (S/2017/165)*, 23/02/2017, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/N1704465.pdf [consulté le 31/03/2017]

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Conclusions détaillées de la Commission d'enquête sur le Burundi (A/HRC/45/CRP.1)*, 16/09/2020, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_HRC_45_CRP.pdf [consulté le 20/10/2020]

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Conclusions détaillées de la Commission d'enquête sur le Burundi (A/HRC/48/CRP.1)*, 15/09/2021, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_HRC_48_CRP_0.pdf [consulté le 01/12/2021]

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Disparitions forcées ou involontaires. Rapport du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires*, 07/08/2020, https://undocs.org/fr/A/HRC/45/13 [consulté le 01/12/2021]

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de l'enquête indépendante des Nations Unies sur le Burundi (EINUB) établie conformément à la résolution S-24/1 du Conseil des droits de l'homme (A/HRC/33/37)* [traduction non-officielle], 20/09/2016, http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session33/Documents/A_HRC_33_37_Unofficial%20translation_.docx [consulté le 31/03/2017]

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la Commission d'enquête sur le Burundi (A/HRC/39/63)*, 08/08/2018, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_HRC_39_63_FR.pdf [consulté le 02/04/2019]

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport final détaillé de la Commission d'enquête sur le Burundi (A/HRC/36/CRP.1)*, 18/09/2017, http://www.refworld.org/pdfid/59c12b694.pdf [consulté le 02/04/2019]

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport final détaillé de la Commission d'enquête sur le Burundi (A/HRC/39/CRP.1)*, 12/09/2018, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_HRC_42_CRP_0.pdf [consulté le 20/02/2019]

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport final détaillé de la Commission d'enquête sur le Burundi (A/HRC/42/CRP.2)*, 13/09/2019, https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/CoIBurundi/ReportHRC42/A_HRC_42_CRP2_EN.pdf [consulté le 20/10/2020]

Constitutionnet (Vandeginste S.), *Burundi's constitutional referendum: Consolidating the fait accompli in the run-up to the 2020 elections*, 23/01/2018, http://www.constitutionnet.org/news/burundis-constitutional-referendum-consolidating-fait-accompli-run-2020-elections [consulté le 08/06/2018]

Cour pénale internationale (CPI), *Questions et réponses relatives à la décision d'ouvrir une enquête concernant le Burundi. ICC-PIOS-Q&A/BUR-001/17_Fra*, 09/11/2017, https://www.icc-cpi.int/iccdocs/PIDS/publications/QandA_FRA.pdf [consulté le 08/06/2018]

Deutsche Welle (DW) (Niragira A.), *Le Burundi face à une nouvelle vague de Covid-19*, 23/12/2021, https://www.dw.com/fr/le-burundi-face-%C3%A0-une-nouvelle-vague-de-covid-19/a-60235002 [consulté le 19/12/2021]

Deutsche Welle (DW) (Niragira A.), *Les violences faites aux femmes inquiètent au Burundi*, 08/03/2018, http://www.dw.com/fr/les-violences-faites-aux-femmes-inqui%C3%A8tent-au-burundi/a-42898009 [consulté le 08/06/2018]

Deutsche Welle (DW) (Quenum F.), *Covid-19 au Burundi : le nouveau pouvoir prend le contre-pied du régime Nkurunziza*, 01/07/2020, https://www.dw.com/fr/covid-19-au-burundi-le-nouveau-pouvoir-prend-le-contre-pied-du-r%C3%A9gime-nkurunziza/a-54013988 [consulté le 20/10/2020]

Deutsche Welle (DW) (Quenum F.), *L'Onu met fin à la Commission d'enquête sur le Burundi*, 19/10/2021, https://www.dw.com/fr/onu-met-fin-commission-engu%C3%AAte-burundi/a-59552798 [consulté le 01/12/2021]

Deutsche Welle (DW) (Topona E.), *Burundi : rivalité au sommet de l'Etat*, 25/02/2021, https://www.dw.com/fr/burundi-rivalit%C3%A9-au-sommet-de-letat/a-56704646 [consulté le 15/12/2021]

Deutsche Welle (DW) (Topona E.), *Burundi: le président fait face à des incursions armées*, 17/09/2020, https://www.dw.com/fr/burundi-le-pr%C3%A9sident-fait-face-%C3%A0-des-incursions-arm%C3%A9es/a-54959524 [consulté le 20/10/2020]

Devex (Chadwick V., Roby C.), *Turmoil for international aid groups in Burundi over ethnic quotas*, 21/01/2019, https://www.devex.com/news/turmoil-for-international-aid-groups-in-burundi-over-ethnic-quotas-94125 [consulté le 20/10/2020]

EGMONT Royal Institute for International Relations (Wilén N.), *Burundi on the brink again? Identifying risks before the 2020 elections. Africa Policy Brief No. 28*, 10/2019, https://www.egmontinstitute.be/content/uploads/2019/10/apb28final.pdf?type=pdf [consulté le 20/10/2020]

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Le Burundi au bord du gouffre : retour sur deux années de terreur*, 06/2017, https://www.fidh.org/IMG/pdf/burundi_rapportconjoint_juin2017_fr_final_vweb.pdf [consulté le 08/06/2018]

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Référendum constitutionnel à marche forcée au Burundi*, 05/2018, https://www.fidh.org/IMG/pdf/fidh-iteka_note_burundi_mai2018_referedum-constitutionnel.pdf [consulté le 08/06/2018]

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), *Répression aux dynamiques génocidaires, la réponse de l'ONU doit être à la hauteur*, 14/04/2016, https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/burundi/repression-aux-dynamiques-genocidaires-la-reponse-de-l-onu-doit-etre [consulté le 26/07/2016]

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *BURUNDI. Répression aux dynamiques génocidaires*, 11/2016, https://www.fidh.org/IMG/pdf/rapport_burundi_une_repression_aux_dynamiques_genocidaires.pdf [consulté le 31/03/2017]

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), *Dissolution de la Ligue ITEKA : un nouveau coup porté à la société civile burundaise*, 04/01/2017, https://www.fidh.org/fr/themes/defenseurs-des-droits-humains/dissolution-de-la-ligue-iteka-un-nouveau-coup-porte-a-la-societe [consulté le 31/03/2017]

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), *Nouveau gouvernement au Burundi : les espoirs d'ouverture politique et de lutte contre l'impunité assombris*, 30/06/2020, https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/burundi/nouveau-gouvernement-au-burundi-les-espoirs-d-ouverture-politique-et [consulté le 08/09/2020]

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), *Burundi : discours de haine et élections à haut risque, en pleine pandémie*, 18/05/2020, https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/burundi/burundi-discours-de-haine-et-elections-a-haut-risque-en-pleine [consulté le 20/10/2020]

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), *Burundi : Libération de Germain Rukuki après quatre ans de détention arbitraire*, 07/07/2021, https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/burundi/burundi-liberation-de-germain-rukuki-apres-quatre-ans-de-detention [consulté le 15/12/2021]

France Diplomatie, *Conseils aux voyageurs : Burundi*, 10/01/2022 [dernière mise à jour], http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/burundi/#securite [consulté le 10/01/2022]

France 24, *Burundi : affrontements meurtriers entre forces de l'ordre et rebelles*, 31/12/2014, https://www.france24.com/fr/201231-burundi-affrontements-rebelles-querilla-rdc-kibira-grands-lacs [consulté le 10/01/2022]

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Torture et de détention illégale en hausse au Burundi*, 18/04/2016, http://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/TortureDetentionAuBurundi.aspx [consulté le 26/07/2016]

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Présentation orale de la Commission d'enquête sur le Burundi au Conseil des droits de l'homme*, 27/06/2018, https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/HRC/Pages/NewsDetail.aspx?NewsID=23274&LangID=F [consulté le 19/03/2019]

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Présentation orale de la Commission d'enquête sur le Burundi à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale pendant le dialogue interactif sur le Burundi*, 23/10/2019, https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/HRC/Pages/NewsDetail.aspx?NewsID=25194&LangID=F [consulté le 20/10/2020]

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Mandats du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires; du Groupe de travail sur la détention arbitraire; de la Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires; et du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (AL BDI 1/2021)*, 01/03/2021, https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownLoadPublicCommunicationFile?gId=26021 [consulté le 01/12/2021]

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Conseil des droits de l'homme. Quarante-sixième session. Dialogue interactif sur le Burundi. Présentation orale de la Commission d'enquête sur le Burundi*, 11/03/2021, https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=26879&LangID=F [consulté le 15/12/2021]

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Des experts des Nations Unies déplorent les violations des droits de réfugiés Burundais*, 13/04/2021, https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=26990&LangID=F [consulté le 03/01/2022]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Plus de 60 000 réfugiés burundais ont volontairement regagné leur pays cette année*, 26/10/2021, https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2021/10/6177ed5825/60-000-refugies-burundais-volontairement-regagne-pays-annee.html [consulté le 19/12/2021]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Rapatriement volontaire des réfugiés burundais*, 31/08/2021, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Burundi%20VolRep%20Update%20-%2031%20August%202021%20FR.pdf [consulté le 03/01/2022]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Les agences humanitaires recherchent 290 millions de dollars pour l'aide aux réfugiés burundais*, 16/03/2020, https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/3/5e6fb779a/agences-humanitaires-recherchent-290-millions-dollars-laide-refugies-burundais.html [consulté le 20/10/2020]

Human Rights Watch (HRW) (Mudge L.), *« Au Burundi, la répression se poursuit dans l'ombre, en toute impunité »*, 29/04/2019, https://www.hrw.org/fr/news/2019/04/29/au-burundi-la-repression-se-poursuit-dans-lombre-en-toute-impunite [consulté le 20/10/2020]

Human Rights Watch (HRW) (Mudge L.), *Les poursuites à l'encontre d'un ancien député remettent en question les espoirs de réforme au Burundi*, 12/10/2020, https://www.hrw.org/fr/news/2020/10/12/les-poursuites-lencontre-dun-ancien-depute-remettent-en-question-les-espoirs-de [consulté le 20/10/2020]

Human Rights Watch (HRW) (Mudge L.), *Que cherche à cacher le Burundi ?*, 20/06/2019, https://www.hrw.org/fr/news/2019/06/20/que-cherche-cacher-le-burundi [consulté le 20/10/2020]

Human Rights Watch (HRW) et al., *L'UE devrait honorer ses engagements en faveur des droits humains au Burundi*, 21/06/2021, https://www.hrw.org/fr/news/2021/06/21/lue-devrait-honorer-ses-engagements-en-faveur-des-droits-humains-au-burundi [consulté le 15/12/2021]

Human Rights Watch (HRW), *« Nos enfants restent le ventre vide pour qu'on paye ». Abus liés aux contributions pour les élections de 2020 au Burundi*, 06/12/2019, https://www.hrw.org/fr/report/2019/12/06/nos-enfants-restent-le-ventre-vide-pour-quon-paye/abus-lies-aux-contributions [consulté le 20/10/2020]

Human Rights Watch (HRW), *« On va te battre pour te corriger ». Abus à l'approche du référendum constitutionnel au Burundi*, 18/05/2018, https://www.hrw.org/fr/report/2018/05/18/va-te-battre-pour-te-corriger/abus-lapproche-du-referendum-constitutionnel-au [consulté le 08/06/2018]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : Allégations de meurtres, de disparitions et de torture*, 17/09/2021, https://www.hrw.org/fr/news/2021/09/17/burundi-allegations-de-meurtres-de-disparitions-et-de-torture [consulté le 15/12/2021]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : Des journalistes condamnés à l'issue d'un procès entaché d'irrégularités*, 04/02/2020, https://www.hrw.org/fr/news/2020/02/04/burundi-des-journalistes-condamnes-lissue-dun-proces-entache-dirregularites [consulté le 20/10/2020]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : Il faut libérer les réfugiés rapatriés de force*, 08/03/2021, https://www.hrw.org/fr/news/2021/03/08/burundi-il-faut-liberer-les-refugies-rapatries-de-force [consulté le 03/01/2022]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : La campagne débute dans un contexte de répression*, 27/04/2020, https://www.hrw.org/fr/news/2020/04/27/burundi-la-campagne-debute-dans-un-contexte-de-repression [consulté le 20/10/2020]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : La condamnation de l'avocat Tony Germain Nkina est une parodie de justice*, 08/10/2021, https://www.hrw.org/fr/news/2021/10/08/burundi-la-condamnation-de-lavocat-tony-germain-nkina-est-une-parodie-de-justice [consulté le 15/12/2021]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : Le Conseil des droits de l'homme devrait poursuivre son examen minutieux de la situation et son travail en faveur de la justice et de la redevabilité*, 18/08/2021, https://www.hrw.org/fr/news/2021/08/18/burundi-le-conseil-des-droits-de-lhomme-devrait-poursuivre-son-examen-minutieux-de [consulté le 15/12/2021]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : Le retrait de la CPI est une perte majeure pour les victimes*, 27/10/2016, https://www.hrw.org/fr/news/2016/10/27/burundi-le-retrait-de-la-cpi-est-une-perte-majeure-pour-les-victimes [consulté le 31/03/2017]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : Les enquêtes du gouvernement passent sous silence les abus des forces étatiques*, 13/04/2016, https://www.hrw.org/fr/news/2016/04/13/burundi-les-enquetes-du-gouvernement-passent-sous-silence-les-abus-des-forces [consulté le 26/07/2016]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : Répression persistante de la société civile et des médias*, 26/05/2021, https://www.hrw.org/fr/news/2021/05/26/burundi-repression-persistante-de-la-societe-civile-et-des-medias [consulté le 15/12/2021]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : Riposte meurtrière par la police aux manifestations*, 29/05/2015, https://www.hrw.org/fr/news/2015/05/29/burundi-riposte-meurtriere-par-la-police-aux-manifestations [consulté le 14/12/2015]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi: Renew UN Inquiry. New Abuses, Climate of Fear After Referendum*, 18/09/2018, https://www.hrw.org/news/2018/09/18/burundi-renew-un-inquiry [consulté le 28/02/2019]

Human Rights Watch (HRW), *Justice pour les violations des droits reste essentielle au Burundi*, 23/09/2020, https://www.hrw.org/fr/news/2020/09/23/justice-pour-les-violations-des-droits-reste-essentielle-au-burundi [consulté le 20/10/2020]

Human Rights Watch (HRW), *Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU devrait de toute urgence créer une commission d'enquête sur le Burundi*, 27/11/2016, https://www.hrw.org/fr/news/2016/09/27/le-conseil-des-droits-de-lhomme-de-lonu-devrait-de-toute-urgence-creer-une [consulté le 31/03/2017]

Human Rights Watch (HRW), *Où se trouve le journaliste burundais Jean Bigirimana?*, 22/08/2016, https://www.hrw.org/fr/news/2016/08/22/ou-se-trouve-le-journaliste-burundais-jean-bigirimana [consulté le 31/03/2017]

Human Rights Watch (HRW), *Tanzanie : Les réfugiés burundais subissent des pressions pour quitter le pays*, 12/12/2019, https://www.hrw.org/fr/news/2019/12/12/tanzanie-les-refugies-burundais-subissent-des-pressions-pour-quitter-le-pays [consulté le 20/10/2020]

Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB), *Derrière les grilles. Recrudescence des cas de torture et de disparition*, 11/2021, https://burundihri.org/rep/Rapport-Novembre-2021-Fr.pdf [consulté le 03/01/2022]

Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB), *Mainmise sur l'avenir du Burundi*, 12/2020, https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf [consulté le 13/12/2021]

Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB), *Ndayishimiye un an après*, 06/2021, https://burundihri.org/rep/Report-Juin-2021-Fr.pdf [consulté le 15/12/2021]

Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB), *Une paix de façade, la peur au quotidien. Les dessous de la crise des droits humains au Burundi*, 01/2020, https://burundihri.org/rep/Report-Jan-2020-Fr.pdf [consulté le 20/10/2020]

Institut d'études de sécurité (Institute for Security Studies, ISS), *Burundi : Vers une alternance dans la continuité ?*, 04/2020, https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/car16-fr1.pdf [consulté le 20/10/2020]

Institut français des relations internationales (IFRI) (Magloire H.-P., Vircoulon T.), *L'après-Nkurunziza : la suprématie totale du CNDD-FDD*, 03/2021, https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/vircoulon_magloire_nkurunziza_burundi_2021.pdf [consulté le 07/01/2022]

Institut français des relations internationales (IFRI) (Sahinguvu L. D., Vircoulon T.), *Requiem pour l'accord d'Arusha. Réflexions sur la révision constitutionnelle au Burundi,* 09/2017, https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/sahinguvu_vircoulon_requiem_accord_paix_2017.pdf [consulté le 08/06/2018]

Institut français des relations internationales (IFRI) (Vircoulon T.), *L'arme de la communication dans la crise burundaise*, 05/2018, https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/vircoulon_arme_communication_crise_burundaise_2018.pdf [consulté le 19/03/2019]

Institute for Security Studies (ISS) (Allison S.), *THINK AGAIN: Can Burundi bury the ghosts of its troubled past?*, 17/01/2017, https://issafrica.org/iss-today/think-again-can-burundi-bury-the-ghosts-of-its-troubled-past [consulté le 31/03/2017]

Institute for Security Studies (ISS) (Boshoff H.), *Burundi Update: A new hat for AMIB?,* 16/03/2004, https://www.issafrica.org/uploads/BURUNDIMAR04.PDF [consulté le 14/12/2015]

Institute for Security Studies (ISS) (Bouka Y., Wolters S.), *Central Africa Report. Analysing post-transition violence in Burundi*, Issue 6, 07/2016, https://www.issafrica.org/uploads/CentralAfricaReportNo6.pdf [consulté le 26/07/2016]

International Business Times (IBTimes) (Buchanan E.), *'We are ready for war' – Burundi's rebel groups and how they plan to topple President Nkurunziza*, 02/03/2017, http://www.ibtimes.co.uk/we-are-ready-war-burundis-rebel-groups-how-they-plan-topple-president-nkurunziza-1609043 [consulté le 31/03/2017]

International Crisis Group (ICG) (Boddaert M.), *Réfugiés burundais : fuir la répression*, 19/10/2016, https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/burundi/refugies-burundais-fuir-la-repression [consulté le 31/03/2017]

International Crisis Group (ICG) (Moncrieff R.), *Three Lessons About Burundi's Crisis from Speaking to Those Who Fled It*, 20/01/2017, https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/burundi/three-lessons-about-burundis-crisis-speaking-those-who-fled-it [consulté le 31/03/2017]

International Crisis Group (ICG) (Vircoulon T.), *A l'intérieur de la crise burundaise (I): Une armée divisée et en perte de repères*, 02/10/2015, https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/burundi/insights-burundian-crisis-i-army-divided-and-losing-its-way [consulté le 14/12/2015]

International Crisis Group (ICG) (Vircoulon T.), *A l'intérieur de la crise burundaise (II) – quand WhatsApp remplace la radio*, 13/05/2016, https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/burundi/l-interieur-de-la-crise-burundaise-ii-quand-whatsapp-remplace-la-radio [consulté le 28/02/2019]

International Crisis Group (ICG) (Vircoulon T.), *Insights from the Burundian Crisis (III): Back to Arusha and the Politics of Dialogue*, 07/07/2016, http://blog.crisisgroup.org/worldwide/2016/07/07/insights-from-the-burundian-crisis-iii-back-to-arusha-and-the-politics-of-dialogue/ [consulté le 26/07/2016]

International Crisis Group (ICG), *Burundi : anatomie du troisième mandat. Rapport Afrique de Crisis Group N°235*, 20/05/2016, https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/235-burundi-a-dangerous-third-term-french.pdf [consulté le 21/02/2017]

International Crisis Group (ICG), *Burundi : l'armée dans la crise. Rapport Afrique de Crisis Group N°247*, 05/04/2017, https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/burundi/247-burundi-army-crisis [consulté le 09/04/2019]

International Crisis Group (ICG), *Burundi : opération de charme ou véritable changement ?*, 02/07/2021, https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/burundi/burundi-charm-offensive-or-real-change [consulté le 15/12/2021]

International Crisis Group (ICG), *Éviter les guerres par procuration dans l'est de la RDC et les Grands Lacs. Crisis Group Briefing Afrique N°150*, 23/01/2020, https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/democratic-republic-congo/b150-averting-proxy-wars-eastern-dr-congo-and-great-lakes [consulté le 20/10/2020]

International Crisis Group (ICG), *Premier pas vers la réforme au Burundi : mettre un terme au système de contributions forcées. Briefing Afrique de Crisis Group N°153*, 08/04/2020, https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/burundi/n153-first-step-toward-reform-ending-burundis-forced-contribution-system [consulté le 20/10/2020]

International Crisis Group (ICG), *Soutenir la population burundaise face à la crise économique*, 31/08/2018, https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/burundi/264-soutenir-la-population-burundaise-face-la-crise-economique [consulté le 28/02/2019]

International Crisis Group (Moncrieff R., Jobson E.), *AU Must Re-engage in Burundi to Push for Inclusivity as a Way out of Violence*, 21/05/2018, https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/burundi/au-must-re-engage-burundi-push-inclusivity-way-out-violence [consulté le 08/06/2018]

International Monetary Fund (IMF), *IMF Executive Board Approves a US$76 Million Disbursement under the Rapid Credit Facility to Burundi to Address the COVID-19 Pandemic*, 25/10/2021, https://www.imf.org/en/News/Articles/2021/10/25/pr21309-imf-executive-board-approves-76-million-disbursement-to-burundi-to-address-pandemic [consulté le 03/01/2022]

International Peace Institute (IPI) Global Observatory (Vircoulon T.), *Burundi: How to Deconstruct Peace*, 24/11/2015, http://theglobalobservatory.org/2015/11/burundi-nkurunziza-peacebuilding-united-nations-rwanda-genocide/ [consulté le 14/12/2015]

International Refugee Rights Initiative (IRRI), *"I know the consequences of war": Understanding the dynamics of displacement in Burundi*, 12/2016, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Burundi%20FINAL.pdf [consulté le 31/03/2017]

International Refugee Rights Initiative (IRRI), *« Ils ne Comprennent Même pas Pourquoi Nous Avons Fui ». Le Chemin Difficile vers la Réintégration au Burundi*, 02/2019, http://refugee-rights.org/wp-content/uploads/2019/02/Burundi-rapport-retour-IRRI-FR.pdf [consulté le 28/02/2019]

International Refugee Rights Initiative (IRRI), *« J'ai Fui Par Peur de Mourir ». Causes d'Exil des Demandeurs d'Asile Burundais*, 08/2017,

https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Burundi%20rapport%20Aout%20FR.pdf [consulté le 08/06/2018]

International Refugee Rights Initiative (IRRI), *Dynamiques de retour des réfugiés et des déplacés internes dans les provinces de Bujumbura, Cibitoke et Muyinga*, 09/2020, http://refugee-rights.org/wp-content/uploads/2020/09/Burundi-Research-Report-French-Updated-Version-004.pdf [consulté le 20/10/2020]

International Refugee Rights Initiative (IRRI), *Revenir vers la stabilité ? Retours de réfugiés dans la région des Grands Lacs*, 10/2019, http://refugee-rights.org/wp-content/uploads/2019/10/Returning_to_Stability_2019-10-15_fr-1.pdf [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Bahati J.), *Cibitoke/Rugombo : un an sans assistance*, 21/10/2020, https://www.iwacu-burundi.org/cibitoke-rugombo-un-an-sans-assistance/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Banyankiye P. C.), *Endettement public : Risque d'une banqueroute?*, 16/12/2019, https://www.iwacu-burundi.org/endettement-public-risque-dune-banqueroute/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Bimenyimana F.), *RN3 : le pont Muha menace de s'effondrer*, 27/06/2021, https://www.iwacu-burundi.org/rn3-le-pont-muha-menace-de-seffondrer/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Dushime C.), *Les dix plaies d'Egypte, version Kigaramango*, 29/09/2020, https://www.iwacu-burundi.org/gatumba-des-mille-pattes-a-lassaut-des-deplaces-de-kigaramango/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Harerimana E.), *« Pas de groupes armés au Burundi », selon le ministre de la Défense*, 27/07/2021, https://www.iwacu-burundi.org/pas-de-groupes-armes-au-burundi-selon-le-ministre-de-la-defense/ [consulté le 10/01/2022]

Iwacu (Harerimana E.), *CNL dénonce des arrestations de ses membres en province Bujumbura*, 24/09/2021, https://www.iwacu-burundi.org/cnl-denonce-des-arrestations-de-ses-membres-en-province-bujumbura/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu (Harerimana E.), *La police accuse le parti CNL de collaborer avec une rébellion*, 11/12/2021, https://www.iwacu-burundi.org/la-police-accuse-le-parti-cnl-de-collaborer-avec-une-rebellion/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu (Harerimana E.), *Le pont de Kamesa ne tient qu'à un fil*, 25/08/2021, https://www.iwacu-burundi.org/le-pont-de-kamesa-ne-tient-qua-un-fil/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Harerimana E.), *Une pénurie de farine de blé qui suscite l'indignation*, 12/07/2021, https://www.iwacu-burundi.org/une-penurie-de-farine-de-ble-qui-suscite-lindignation/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Izère G. A.), *Fabien Banciryanino condamné à une année de prison*, 08/05/2021, https://www.iwacu-burundi.org/fabien-banciryanino-condamne-a-une-annee-de-prison/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu (Izere G. A.), *La pénurie du carburant affecte le commerce*, 25/10/2021, https://www.iwacu-burundi.org/la-penurie-du-carburant-affecte-le-commerce/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Izere G. A.), *Pénurie de carburant, des explications peu convaincantes*, 09/11/2021, https://www.iwacu-burundi.org/penurie-de-carburant-des-explications-peu-convaincantes/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Izere G. A.), *Soins de santé, les prix explosent dans le privé*, 23/11/2021, https://www.iwacu-burundi.org/soins-de-sante-les-prix-explosent-dans-le-prive/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Kaburahe A. et al.), *Putsch manqué : le film des événements*, 26/05/2015, http://www.iwacu-burundi.org/putsch-manque-le-film-des-evenements/ [consulté le 14/12/2015]

Iwacu (Kaburahe A.), *Jérémie Ngendakumana : « Je rentre »*, 28/08/2021, https://www.iwacu-burundi.org/jeremie-ngendakumana-je-rentre/ [consulté le 07/01/2022]

Iwacu (Kaburahe A.), *Pancrace Cimpaye : « Je rentre pour parler à la pauvreté »*, 06/07/2021, https://www.iwacu-burundi.org/jeremie-ngendakumana-je-rentre/ [consulté le 07/01/2022]

Iwacu (Kwizera E. et al.), *''Neva'' face aux citoyens*, 01/01/2022, https://www.iwacu-burundi.org/neva-face-aux-citoyens/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Madirisha E.), *Le CNARED, aujourd'hui et demain…*, 11/08/2015, http://www.iwacu-burundi.org/le-cnared-aujourdhui-et-demain/ [consulté le 14/12/2015]

Iwacu (Manirakiza F.), *Bururi : les militants de Rwasa dans la ligne de mire du pouvoir*, 20/09/2020, https://www.iwacu-burundi.org/bururi-les-militants-de-rwasa-dans-la-ligne-de-mire-du-pouvoir/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Manirakiza F.), *Cndd-Fdd/Kirundo Un bras de fer entre « frères »,* 05/04/2021, https://www.iwacu-burundi.org/cndd-fdd-kirundo-un-bras-de-fer-entre-freres/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu (Manirakiza F.), *ENQUETE – Ruyigi : Un double meurtre parfait ?,* 16/12/2020, https://www.iwacu-burundi.org/enquete-ruyigi-un-double-meurtre-parfait/

Iwacu (Manirakiza F.), *Les 100 premiers jours du président Evariste Ndayishimiye : Un bilan mitigé*, 26/09/2020, https://www.iwacu-burundi.org/les-100-premiers-jours-du-president-evariste-ndayishimiye-un-bilan-mitige/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Manirakiza F.), *Les Nations unies font les yeux doux à Gitega*, 20/11/2020, https://www.iwacu-burundi.org/les-nations-unies-font-les-yeux-doux-a-gitega/ [consulté le 01/12/2021]

Iwacu (Manirakiza F.), *Levée des sanctions par Washington : une décision controversée*, 19/11/2021, https://www.iwacu-burundi.org/levee-des-sanctions-par-washington-une-decision-controversee/ [consulté le 01/12/2021]

Iwacu (Manirakiza F.), *Mesure de grâce pour plus de 5000 prisonniers mais…*, 09/03/2021, https://www.iwacu-burundi.org/mesure-de-grace-pour-plus-de-5000-prisonniers-mais/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu (Manirakiza F., Ndabashinze R.), *Après une période d'accalmie, l'intolérance politique se réinstalle au nord*, 14/08/2021, https://www.iwacu-burundi.org/apres-une-periode-daccalmie-lintolerance-politique-se-reinstalle-au-nord/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu (Manirakiza J. N.), *Gitega : 3 morts et une trentaine de blessés dont 2 grièvement dans une attaque à la grenade*, 20/09/2021, https://www.iwacu-burundi.org/gitega-3-morts-et-une-trentaine-de-blesses-dont-2-grievement-dans-une-attaque-a-la-grenade-2/ [consulté le 13/12/2021]

Iwacu (Mbazamutima A.), *Il jette une grenade non dégoupillée sur les policiers et ils lui tirent dessus*, 21/06/2021, https://www.iwacu-burundi.org/il-jette-une-grenade-non-degoupillee-sur-les-policiers-et-ils-lui-tirent-dessus/ [consulté le 10/01/2022]

Iwacu (Mbazumutima A.), *Le retour de « porté disparu »*, 16/07/2021, https://www.iwacu-burundi.org/le-retour-de-porte-disparu-2/ [consulté le 01/12/2021]

Iwacu (Mbazumutima A.), *Muramvya/Sécurité : plus de 15 morts et des blessés dans une embuscade à Rutegama*, 27/06/2021, https://www.iwacu-burundi.org/muramvya-securite-plus-de-15-morts-et-des-blesses-dans-une-embuscade-a-rutegama/ [consulté le 13/12/2021]

Iwacu (Mbazumutima A.), *Sécurité/Kayanza : 3 présumés rebelles tués, un administratif et un policier blessés*, 10/11/2021, https://www.iwacu-burundi.org/securite-kayanza-3-presumes-rebelles-tues-un-administratif-et-un-policier-blesses/ [consulté le 10/01/2022]

Iwacu (Mbazumutima A.), *Sécurité/Mwaro : une attaque d'une bande armée fait 7 morts et 4 blessés à Rusaka*, 17/04/2021, https://www.iwacu-burundi.org/securite-mwaro-une-attaque-dune-bande-armee-fait-7-morts-et-4-blesses-a-rusaka/ [consulté le 13/12/2021]

Iwacu (Misago J.), *Effondrement du pont sur la rivière Murago : le trafic est presqu'à l'arrêt*, 09/03/2021, https://www.iwacu-burundi.org/effondrement-du-pont-sur-la-riviere-murago-le-trafic-est-presqua-larret/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Misago J.), *Inquiétante baisse de production de l'huile de palme*, 14/07/2021, https://www.iwacu-burundi.org/inquietante-baisse-de-production-de-lhuile-de-palme/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Misago J.), *Kirundo/ Ngozi : Après le vote, la vie continue*, 20/07/2020, https://www.iwacu-burundi.org/kirundo-ngozi-apres-le-vote-la-vie-continue/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Misago J.), *Tolérance Zéro : la machine Ndirakobuca est en marche*, 25/07/2020, https://www.iwacu-burundi.org/tolerance-zero-la-machine-ndirakobuca-est-en-marche/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Mugisha H.), *Rallye : après Bubanza, le tour de Gitega*, 30/08/2019, https://www.iwacu-burundi.org/rallye-apres-bubanza-le-tour-de-gitega/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Muisha H.), *Sécurité/Mwaro: un écolier de 15 ans et un domestique tués par des malfaiteurs*, 06/04/2021, https://www.iwacu-burundi.org/securite-mwaro-un-ecolier-de-15-ans-et-un-domestique-tues-par-des-malfaiteurs/ [consulté le 13/12/2021]

Iwacu (Ndabashinze R.), *Burundi/Chine : des relations fructueuses et « durables »*, 12/01/2020, https://www.iwacu-burundi.org/burundi-chine-des-relations-fructueuses-et-durables/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Ndabashinze R.), *Cibitoke : des cadavres sur la Rusizi inquiètent*, 02/11/2020, https://www.iwacu-burundi.org/cibitoke-des-cadavres-sur-la-rusizi-inquietent/ [consulté le 01/12/2021]

Iwacu (Ndabashinze R.), *Ntahangwa : Mourir à Mubone*, 24/08/2020, https://www.iwacu-burundi.org/ntahangwa-mourir-a-mubone/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Ndayiragije C.), *Voirie urbaine : des routes en état piteux à Bujumbura*, 18/06/2021, https://www.iwacu-burundi.org/voirie-urbaine-des-routes-en-etat-piteux-a-bujumbura/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Ndirubusa A.), *« Vers un SNR mieux formé »*, 22/04/2019, https://www.iwacu-burundi.org/vers-un-snr-mieux-forme/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Ndirubusa A.), *Elie, où-es-tu ?,* 13/08/2021, https://www.iwacu-burundi.org/elie-ou-es-tu/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu (Ndirubusa A.), *La Commission Diène a plié bagage*, 18/10/2021, https://www.iwacu-burundi.org/la-commission-diene-a-plie-bagage/ [consulté le 01/12/2021]

Iwacu (Ndirubusa A.), *Un climat d'insécurité inquiétant*, 04/10/2021, https://www.iwacu-burundi.org/un-climat-dinsecurite-inquietant/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu (Ngabire E. et al.) via Internet Archive, *Déclaration de guerre : info ou intox ?*, 10/09/2012, https://web.archive.org/web/20130326061723/http://iwacu-burundi.org/spip.php?article3622 [consulté le 26/07/2016]

Iwacu (Nikiza E.), *Le Burundi, pays « émergent » en 2040 ?*, 29/11/2021, https://www.iwacu-burundi.org/le-burundi-pays-emergent-en-2040/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Niyungeko D.), *L'ex-député Fabien Banciryanino a retrouvé sa liberté*, 01/10/2021, https://www.iwacu-burundi.org/lex-depute-fabien-banciryanino-a-retrouve-sa-liberte/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu (Nkurunziza E.), *Le spectre d'une rébellion plane sur la plaine et les montagnes…*, 04/09/2020, https://www.iwacu-burundi.org/le-spectre-dune-rebellion-plane-sur-la-plaine-et-les-montagnes/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Ntumwa J.), *Kirundo-Ngozi-Muyinga : le carburant devient de plus en plus une denrée très rare*, 18/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/18/kirundo-ngozi-muyinga-le-carburant-devient-de-plus-en-plus-une-denree-tres-rare/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Rigumye M.), *Élections 2020 : 6 mandataires du CNL condamnés à une année d'emprisonnement*, 26/05/2020, https://www.iwacu-burundi.org/elections-2020-6-mandataires-du-cnl-condamnes-a-une-annee-demprisonnement/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Rigumye M.), *L'industrialisation en souffrance au Burundi*, 04/12/2019, https://www.iwacu-burundi.org/lindustrialisation-en-souffrance-au-burundi/ [consulté le 20/10/2020]

Iwacu (Rigumye M.), *Le gouvernement burundais préoccupé par la fuite des cerveaux*, 27/10/2020, https://www.iwacu-burundi.org/fuite-des-cerveaux-une-preoccupation-pour-le-gouvernement-burundais/ [consulté le 29/10/2020]

Iwacu (Shaka C.), *Voyage au cœur d'un système de santé moribond,* 22/12/2020, https://www.iwacu-burundi.org/voyage-au-coeur-dun-systeme-de-sante-moribond/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu (Urakeza C. S.) via Internet Archive, *Le « Général » Nzabampema promet l'apocalypse*, 06/09/2012, https://web.archive.org/web/20130120135354/http://iwacu-burundi.org/spip.php?article3601 [consulté le 26/07/2016]

Iwacu (Yikeze A.), *Léon Masengo : « Cinq ans de patience et de silence radio, c'était beaucoup »*, 23/02/2021, https://www.iwacu-burundi.org/leon-masengo-cinq-ans-de-patience-et-de-silence-radio-cetait-beaucoup/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu (Yikeze A.), *Tournée européenne du ministre Shingiro : Un voyage scruté à la loupe*, 10/05/2021, https://www.iwacu-burundi.org/tournee-europeenne-du-ministre-shingiro-un-voyage-scrute-a-la-loupe/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu (Yikeze A.), *UE/Gitega :Le ministre Gervais Ndirakobuca et Cie restent sous sanctions*, 23/11/2021, https://www.iwacu-burundi.org/ue-gitega-le-ministre-gervais-ndirakobuca-et-cie-restent-sous-sanctions/ [consulté le 01/12/2021]

Iwacu (Yikeze A.), *Une année de pouvoir d'Evariste Ndayishimiye : un bilan mitigé*, 21/06/2021, https://www.iwacu-burundi.org/une-annee-de-pouvoir-devariste-ndayishimiye-un-bilan-mitige/ [consulté le 15/12/2021]

Iwacu, *Burundi/Covid-19 : Un certificat de dépistage sera bientôt obligatoire pour tout voyageur*, 14/10/2021, https://www.iwacu-burundi.org/burundi-covid-19-un-certificat-de-depistage-sera-bientot-obligatoire-pour-tout-voyageur/ [consulté le 07/01/2022]

Iwacu, *Bwiza : 16 blessés dans une explosion d'une grenade dans un cinéma*, 23/12/2021, https://www.iwacu-burundi.org/bwiza-16-blesses-dans-une-explosion-dune-grenade-dans-un-cinema/ [consulté le 03/01/2022]

Iwacu, *Carnage à Muramvya*, 17/05/2021, https://www.iwacu-burundi.org/carnage-a-muramvya-des-questions-toujours-sans-reponses/ [consulté le 13/12/2021]

Jeune Afrique (Bukeyeneza A. G.), *Burundi : dix organisations de la société civile radiées ou suspendues et deux médias sanctionnés*, 25/10/2016, http://www.jeuneafrique.com/368403/societe/burundi-dix-organisations-de-societe-civile-radiees-suspendues-deux-medias-sanctionnes/ [consulté le 31/03/2017]

Jeune Afrique (Bukeyeneza A. G.), *Burundi : l'UE demande à la CPI d'ouvrir sans tarder une enquête sur les violations des droits de l'homme*, 23/01/2017, http://www.jeuneafrique.com/396730/politique/burundi-lue-demande-a-cpi-douvrir-tarder-enquete-violations-droits-de-lhomme/ [consulté le 31/03/2017]

Jeune Afrique (Bukeyeneza A. G.), *Burundi : une pluie de mesures s'abat sur la population pour renflouer les caisses de l'État*, 07/11/2016, http://www.jeuneafrique.com/372124/politique/burundi-pluie-de-mesures-sabat-population-renflouer-caisses-de-letat/ [consulté le 31/03/2017]

Jeune Afrique (Bukeyeneza A. G.), *Crise au Burundi : la fuite des cerveaux vers le Rwanda en chiffres*, 05/04/2017, http://www.jeuneafrique.com/424822/societe/crise-burundi-fuite-cerveaux-vers-rwanda-chiffres/ [consulté le 08/06/2018]

Jeune Afrique (Carayol R.), *Torture au Burundi : l'enfer à côté de la maison de Dieu*, 19/04/2016, http://www.jeuneafrique.com/mag/316757/societe/torture-burundi-lenfer-a-cote-de-maison-de-dieu/ [consulté le 26/07/2016]

Jeune Afrique (Caslin O.), *Burundi-Rwanda, un nouveau chapitre ?*, 11/07/2021, https://www.jeuneafrique.com/1198650/politique/gitega-kigali-un-nouveau-chapitre/ [consulté le 01/12/2021]

Jeune Afrique (Faujas A.), *Dette : retour du FMI au Burundi, petit PIB au fort potentiel*, 29/07/2021, https://www.jeuneafrique.com/1199435/economie/dette-retour-du-fmi-au-burundi-petit-pib-au-fort-potentiel/ [consulté le 03/01/2022]

Jeune Afrique (Gras R.), *Burundi : Évariste Ndayishimiye tente de sortir le pays de l'isolement*, 06/07/2021, https://www.jeuneafrique.com/1198739/politique/burundi-le-pari-diplomatique-devariste-ndayishimiye/ [consulté le 01/12/2021]

Jeune Afrique (Gras R.), *Burundi : Évariste Ndayishimiye va-t-il rompre avec la méthode Nkurunziza ?*, 10/02/2021, https://www.jeuneafrique.com/1118502/politique/burundi-evariste-ndayishimiye-va-t-il-rompre-avec-la-methode-nkurunziza/ [consulté le 15/12/2021]

Jeune Afrique (Gras R.), *Burundi : l'ONU ferme définitivement son bureau des droits de l'homme à Bujumbura*, 04/03/2019, https://www.jeuneafrique.com/744621/politique/burundi-lonu-ferme-definitivement-son-bureau-des-droits-de-lhomme-a-bujumbura/ [consulté le 19/03/2019]

Jeune Afrique (Gras R.), *Présidentielle au Burundi : Pierre Nkurunziza, maître du suspense*, 06/12/2019, https://www.jeuneafrique.com/mag/863451/politique/presidentielle-au-burundi-pierre-nkurunziza-maitre-du-suspense/ [consulté le 08/09/2020]

Jeune Afrique (Kaze F.), *Covid-19 au Burundi : les autorités entre déni et cacophonie*, 08/02/2021, https://www.jeuneafrique.com/1117782/societe/covid-19-au-burundi-les-autorites-entre-deni-et-cacophonie/ [consulté le 03/01/2022]

Jeune Afrique (Kaze F.), *Rwanda-Burundi : la diffusion des médias burundais en exil à Kigali suspendue*, 30/03/2021, https://www.jeuneafrique.com/1145399/politique/rwanda-burundi-les-medias-burundais-en-exil-reduits-au-silence-a-kigali/ [consulté le 01/12/2021]

Jeune Afrique (Kaze F.), *Rwanda-Burundi : retour sur les affrontements entre militaires à la frontière*, 05/03/2021, https://www.jeuneafrique.com/1132144/politique/rwanda-burundi-retour-sur-les-affrontements-entre-militaires-a-la-frontiere/ [consulté le 01/12/2021]

Jeune Afrique (Kibangula T.), *Burundi : ils boycottent mais sont élus quand même*, 08/07/2015, https://www.jeuneafrique.com/244772/politique/elections-burundi-lopposition-se-retrouve-voix-malgre-boycott-scrutin/ [consulté le 19/03/2019]

Jeune Afrique, Agence France-Presse (AFP), *Burundi : Nkurunziza réélu pour un troisième mandat à l'issue d'un scrutin controversé*, 24/07/2015, http://www.jeuneafrique.com/250043/politique/presidentielle-burundi-nkurunziza-reelu-troisieme-mandat-a-lissue-dun-scrutin-controverse/ [consulté le 14/12/2015]

L'Obs (Février R.), *Manifestations, putsch et reddition : 3 jours de crise au Burundi*, 16/05/2015, http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20150515.OBS9019/manifestations-putsch-et-reddition-3-jours-de-crise-au-burundi.html [consulté le 31/03/2017]

La Libre Afrique (Cros M.-F.), *Le Burundi paralysé par la rivalité entre le Président et son Premier ministre*, 15/12/2020, https://afrique.lalibre.be/56651/le-burundi-paralyse-par-la-rivalite-entre-le-president-et-son-premier-ministre/ [consulté le 15/12/2021]

La Libre Afrique (Cros M.-F.), *Vaccination anti-covid: le Burundi lanterne rouge*, 23/09/2021, https://afrique.lalibre.be/63940/vaccination-anti-covid-le-burundi-lanterne-rouge/ [consulté le 03/01/2022]

La Libre Afrique, *Covid: Burundi et RDCongo, pays les moins vaccinés du monde*, 03/12/2021, https://afrique.lalibre.be/66326/covid-burundi-et-rdcongo-pays-les-moins-vaccines-du-monde/ [consulté le 01/12/2021]

Le Monde (Bukeyeneza A.-G.), *Au Burundi, un vrai faux changement cautionné par la communauté internationale*, 29/12/2020, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/12/29/au-burundi-un-vrai-faux-changement-cautionne-par-la-communaute-internationale_6064763_3212.html [consulté le 01/12/2021]

Le Monde (Rémy J.-P.), *Burundi : un mandat d'arrêt international contre le principal opposant en exil, qualifié de « terroriste »*, 23/09/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/09/23/burundi-un-mandat-d-arret-international-contre-le-principal-opposant-en-exil-qualifie-de-terroriste_6095792_3212.html [consulté le 13/12/2021]

Le Monde (Rémy J.-P.), *Dans les geôles de Bujumbura*, 29/02/2016, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/29/dans-les-geoles-de-bujumbura_4873580_3212.html [consulté le 26/07/2016]

Le Monde (Rémy J.-P.), *Réforme constitutionnelle au Burundi : l'intimidation l'emporte*, 21/05/2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/05/21/la-reforme-constitutionnelle-adoptee-au-burundi_5302435_3212.html [consulté le 07/01/2022]

Le Monde (Tilouine J.), En RDC, les mille et une guerres des provinces orientales, 08/01/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/01/08/en-rdc-les-mille-et-une-guerres-des-provinces-orientales_6065619_3212.html [consulté le 10/01/2022]

Le Monde, *Au Burundi, l'incendie d'une prison fait 38 morts et 69 blessés parmi les détenus*, 08/12/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/12/08/au-burundi-l-incendie-d-une-prison-fait-38-morts-et-69-blesses-parmi-les-detenus_6105155_3212.html [consulté le 10/01/2022]

Libération (Bat J.-P.), *La police nationale du Burundi : quelle force pour quel ordre ?*, 19/06/2016, http://libeafrica4.blogs.liberation.fr/2016/06/19/la-police-nationale-du-burundi-quelle-force-pour-quel-ordre/ [consulté le 26/07/2016]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka [site web], s.d., http://ligue-iteka.bi/ [consulté le 08/06/2018]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka et al., *Déclaration de la société civile burundaise indépendance à l'occasion de la célébration du 73ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, 10/12/2021, https://www.acatburundi.org/wp-content/uploads/2021/12/Declaration-_de_la_societe_civile-independante_DUDH_73e_anniversaire.pdf [consulté le 13/12/2021]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Déclaration de la Ligue Iteka relatif au rapport annuel 2020*, 03/01/2021, https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2021/01/DECLARARTION-RAPPORT-ANNUEL-2020.pdf [consulté le 07/01/2022]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Objet : Pour des actions concrètes en faveur de l'arrêt des violations des droits à la vie*, 18/06/2021, https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2021/06/Lettre_au_President_Evariste_Ndayishimiye_du_18_juin_2021.pdf [consulté le 01/12/2021]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Rapport annuel de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ». Janvier-décembre 2018*, 31/12/2018, http://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2019/01/RAPPORT-ANNUEL-2018.pdf [consulté le 06/04/2019]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Rapport annuel de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ». Janvier-décembre 2019*, 03/01/2020, https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2020/01/RAPPORT-ANNUEL-2019.pdf [consulté le 20/10/2020]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Rapport trimestriel. « Iteka n'Ijambo ». Octobre-décembre 2021*, 01/2021, https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2022/01/RAPPORT-TRIMESTRIEL-OCTOBRE-DECEMBRE-2021.pdf [consulté le 07/01/2022]

Ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le SIDA, Organisation mondiale de la santé (OMS), *Rapport de Situation sur la Réponse à la Pandémie due au Coronavirus SARS-CoV-2 (COVID-19)*, 01/01/2021, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/burundi_covid-19_rapport_de_situation_2022-01-01.pdf [consulté le 03/01/2022]

Ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement, *Conseils aux voyageurs par pays : Burundi*, 02/09/2021 [dernière mise à jour], https://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager_a_letranger/conseils_par_destination/burundi [consulté le 03/01/2022]

MO* (Berwouts K.), *Burundi 2005-2015: Autopsy of an embryonic democracy*, 15/09/2015, http://www.mo.be/en/analysis/burundi-2005-2015-autopsy-embryonic-democracy [consulté le 14/12/2015]

Ndondeza, *RUSIZI ou l'Abattoir des Humains*, 13/08/2021, https://ndondeza.org/rusizi-crimes/ [consulté le 01/12/2021]

Office of the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Regional overview of the Burundian refugee population*, 30/11/2021, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/BDI_population_dashboard_2021_November.pdf [consulté le 03/01/2022]

ONU Info, *Rwanda : le PAM a dû réduire de 60 % les rations alimentaires des réfugiés en mars et avril*, 11/05/2021, https://news.un.org/fr/story/2021/05/1095762 [consulté le 03/01/2022]

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Le parc national de la Kibira*, s.d., https://whc.unesco.org/en/tentativelists/5148/ [consulté le 10/01/2022]

Organisation internationale pour les migrations (OIM), *BURUNDI. Matrice de Suivi des Déplacements. Rapport des déplacements internes | Juillet 2021*, 30/09/2021, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DTM%20BDI%20Internal%20displacement%20Report%20-%20July%202021_FR_0.pdf [consulté le 03/01/2022]

Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Burundi. Tableau de bord des déplacements internes. Septembre 2021*, 10/2021, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Tableau%20de%20bord%20DTM%20Burundi%20-%20septembre%202021.pdf [consulté le 03/01/2022]

Organisation internationale pour les migrations (OIM), *DTM IOM Displacement Tracking Matrix. Burundi. January 2019*, 03/2019,

https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DTM_Burundi_report_January_2019_compressed.01.pdf [consulté le 16/04/2019]

Radio France internationale (RFI), *Au Burundi, des ONG soupçonnent une véritable hécatombe dans l'incendie de la prison de Gitega*, 22/12/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211222-au-burundi-des-ong-soup%C3%A7onnent-une-v%C3%A9ritable-h%C3%A9catombe-dans-l-incendie-de-la-prison-de-gitega [consulté le 03/01/2022]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: attaque du groupe RED-Tabara à l'aéroport de Bujumbura*, 19/09/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210919-burundi-attaque-du-groupe-red-tabara-%C3%A0-l-a%C3%A9roport-de-bujumbura [consulté le 13/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: des débuts timides pour la vaccination contre le Covid-19 à Bujumbura*, 19/10/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211019-burundi-des-d%C3%A9buts-timides-pour-la-vaccination-contre-le-covid-19-%C3%A0-bujumbura [consulté le 03/01/2022]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: douze personnes tuées lors d'une nouvelle attaque dans le centre du pays*, 10/05/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210510-burundi-douze-personnes-tu%C3%A9es-lors-d-une-nouvelle-attaque-dans-le-centre-du-pays [consulté le 13/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: hausse alarmante des cas positifs au Covid-19*, 14/09/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210914-burundi-hausse-alarmante-des-cas-positifs-au-covid-19 [consulté le 03/01/2022]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: indignation après la condamnation de 34 personnalités en exil*, 12/02/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210212-burundi-indignation-apr%C3%A8s-la-condamnation-de-34-personnalit%C3%A9s-en-exil [consulté le 15/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: la grâce présidentielle de plus de 5200 détenus se fait attendre*, 11/03/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210310-burundi-la-gr%C3%A2ce-pr%C3%A9sidentielle-de-plus-de-5200-d%C3%A9tenus-se-fait-attendre [consulté le 15/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: la Russie réaffirme son soutien à Bujumbura*, 06/11/2019, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20191106-burundi-russie-visite-nibigira-lavrov-soutien-autorites-burundaises [consulté le 20/10/2020]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: le gouvernement parvient à faire revenir trois opposants du Cnared*, 21/02/2017, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20170221-burundi-le-gouvernement-revenir-trois-membres-cnared [consulté le 07/01/2022]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: les quatre journalistes d'Iwacu ont été libérés*, 25/12/2020, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20201225-burundi-les-quatre-journalistes-d-iwacu-ont-%C3%A9t%C3%A9-lib%C3%A9r%C3%A9s [consulté le 15/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: l'opposant Alexis Sinduhije accusé d'être responsable d'actes terroristes*, 23/09/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210923-burundi-l-opposant-alexis-sinduhije-accus%C3%A9-d-%C3%AAtre-responsable-d-actes-terroristes [consulté le 13/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: plusieurs morts à Bujumbura après des attaques à la grenade*, 26/05/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210526-burundi-plusieurs-morts-%C3%A0-bujumbura-apr%C3%A8s-des-attaques-%C3%A0-la-grenade [consulté le 13/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: trois morts après plusieurs attaques à la grenade à Bujumbura*, 21/09/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210921-burundi-trois-morts-apr%C3%A8s-plusieurs-attaques-%C3%A0-la-grenade-%C3%A0-bujumbura [consulté le 15/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: un gouvernement resserré autour des proches du pouvoir*, 29/06/2020, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200629-burundi-gouvernement-resserré-autour-proches-pouvoir [consulté le 20/10/2020]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: un rapport très mesuré de l'ONU pour maintenir le dialogue avec le pouvoir*, 11/11/2020, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20201111-burundi-rapport-tr%C3%A8s-mesur%C3%A9-lonu-maintenir-le-dialogue-le-pouvoir [consulté le 01/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: une vingtaine de morts dans une embuscade prenant pour cible des véhicules civils*, 28/06/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210628-burundi-une-vingtaine-de-morts-dans-une-embuscade-prenant-pour-cible-de-v%C3%A9hicules-de-civils [consulté le 13/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Covid-19 au Burundi: l'épidémie s'aggrave, le gouvernement minimise la situation*, 21/08/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210820-covid-19-au-burundi-l-%C3%A9pid%C3%A9mie-s-aggrave-le-gouvernement-minimise-la-situation [consulté le 03/01/2022]

Radio France internationale (RFI), *Evariste Ndayishimiye: «Il est temps de revoir les sanctions européennes contre le Burundi»*, 14/07/2021, https://www.rfi.fr/fr/podcasts/invit%C3%A9-afrique/20210714-evariste-ndayishimiye-il-est-temps-de-revoir-les-sanctions-europ%C3%A9ennes-contre-le-burundi [consulté le 15/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Le Burundi et l'UE entament un dialogue concernant la levée des sanctions*, 03/02/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210202-le-burundi-et-l-ue-entament-un-dialogue-concernant-la-lev%C3%A9e-des-sanctions [consulté le 01/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Le Burundi refuse d'accueillir un rapporteur spécial de l'ONU avant même sa nomination*, 13/12/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211213-le-burundi-refuse-d-accueillir-un-rapporteur-sp%C3%A9cial-de-l-onu-avant-m%C3%AAme-sa-nomination [consulté le 15/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Le Burundi refuse de prolonger la présence du bureau de l'envoyé spécial de l'ONU*, 20/11/2020, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20201120-le-burundi-refuse-de-prolonger-la-pr%C3%A9sence-du-bureau-de-l-envoy%C3%A9-sp%C3%A9cial-de-l-onu [consulté le 01/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Le Burundi remet onze rebelles du FLN au Rwanda*, 20/10/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211020-le-burundi-remet-onze-rebelles-du-fln-au-rwanda [consulté le 01/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Le Burundi veut une plus grande participation de ses troupes aux missions de l'ONU*, 26/10/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211026-le-burundi-veut-une-plus-grande-participation-de-ses-troupes-aux-missions-de-l-onu [consulté le 01/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Le Conseil de sécurité de l'ONU retire le Burundi de son agenda politique*, 05/12/2020, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20201205-le-conseil-de-s%C3%A9curit%C3%A9-de-l-onu-retire-le-burundi-de-son-agenda-politique [consulté le 01/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *L'Union européenne s'apprête à lever ses sanctions économiques contre le Burundi*, 24/12/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211224-l-union-europ%C3%A9enne-s-appr%C3%AAte-%C3%A0-lever-ses-sanctions-%C3%A9conomiques-contre-le-burundi [consulté le 03/01/2022]

Radio France internationale (RFI), *Nouveau signe de réchauffement entre le Rwanda et le Burundi*, 09/08/2021, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210809-nouveau-signe-de-r%C3%A9chauffement-entre-le-rwanda-et-le-burundi [consulté le 01/12/2021]

Radio publique africaine (RPA), *Une attaque de rebelles fait 4 morts à Rumonge*, 07/09/2020, https://www.rpa.bi/index.php/actualites/2securite/une-attaque-de-rebelles-fait-4-morts-a-rumonge [consulté le 13/12/2021]

Refugees International (Boyce M., Vigaud-Walsh F.), *Asylum betrayed: Recruitment of Burundian refugees in Rwanda*, 14/12/2015, http://static1.squarespace.com/static/506c8ea1e4b01d9450dd53f5/t/566b3f97c647adfeee2374e5/1449869207555/20151214+Rwanda.pdf [consulté le 14/12/2015]

Reporters sans frontières (RSF), *Six mois après les faits, le directeur d'Iwacu auditionné par la justice sur la tentative de putsch*, 16/11/2015, http://fr.rsf.org/burundi-six-mois-apres-les-faits-le-16-11-2015,48531.html [consulté le 14/12/2015]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Affaire-Vugizo: arrestation en cascade des militants du CNDD-FDD*, 17/03/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/03/17/affaire-vugizo-arrestation-en-cascade-des-militants-du-cndd-fdd/ [consulté le 07/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Attaque de Muramvya : douze morts et cinq blessés*, 10/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/10/une-attaque-armee-douze-morts-et-cinq-blesses-a-muramvya/ [consulté le 13/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Bubanza : un Imbonerakure porté disparu*, 15/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/15/bubanza-un-imbonerakure-porte-disparu/ [consulté le 19/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Buganda-Rugomba : ces cadavres vomis par la Rusizi qui font bouger la présidence*, 19/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/19/buganda-rugomba-ces-cadavres-vomis-par-la-rusizi-qui-font-bouger-la-presidence/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Bujumbura : deux jeunes enlevés depuis vendredi*, 19/07/2020, https://www.sosmediasburundi.org/2021/07/19/bujumbura-deux-jeunes-enleves-depuis-vendredi/ [consulté le 19/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Bujumbura : flambée des prix des produits vivriers et boissons*, 01/01/2022, https://www.sosmediasburundi.org/2022/01/01/bujumbura-flambee-des-prix-des-produits-viviers-et-boissons/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Bujumbura : plusieurs blessés dans une explosion de grenade*, 22/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/22/bujumbura-plusieurs-blesses-dans-une-explosion-de-grenade/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Burambi : la police tue des retraités de l'armée*, 20/01/2020, https://www.sosmediasburundi.org/2021/01/20/burambi-la-police-tue-des-retraites-et-charge-les-defunts/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Burundi : des explosions à l'aéroport de Bujumbura*, 19/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/19/burundi-des-explosions-a-laeroport-de-bujumbura/ [consulté le 13/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Burundi : treize rebelles rwandais détenus par les renseignements*, 30/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/30/burundi-treize-rebelles-rwandais-detenus-par-les-renseignements/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Burundi-Covid-19 : le ministère en charge de la santé donne une situation épidémiologique jugée irréelle*, 16/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/16/burundi-covid-19-le-ministere-en-charge-donne-une-situation-epidemiologique-jugee-irreelle/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Burundi-RDC : la FDNB dément sa présence en RDC, la société civile expose le contraire*, 15/03/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/03/15/burundi-rdc-la-fdnb-dement-sa-presence-en-rdc-la-societe-civile-expose-le-contraire/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Cibitoke : arrestation de deux hommes soupçonnés de ravitailler des rebelles à Mabayi*, 20/03/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/03/20/cibitoke-arrestation-de-deux-hommes-soupconnes-de-ravitailler-des-rebelles-a-mabayi/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Cibitoke : des Imbonerakure organisés en bande armée de voleurs*, 07/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/07/cibitoke-des-imbonerakure-organises-en-bande-armee-de-voleurs/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Cibitoke : quatre corps découverts à Rugombo*, 31/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/31/cibitoke-quatre-corps-decouverts-a-rugombo/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Kakuma (Kenya) : un millier de Burundais veulent être rapatriés*, 19/08/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/08/19/kakuma-kenya-un-millier-de-burundais-veulent-etre-rapatries/ [consulté le 19/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Karusi : treize militants du CNL interpellés à Shombo*, 02/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/02/karusi-treize-militants-du-cnl-interpelles-a-shombo/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Kayanza : un opposant torturé par des agents du SNR jusqu'à ce que mort s'en suive*, 19/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/19/kayanza-un-opposant-torture-par-des-agents-du-snr-jusqua-ce-que-mort-sen-suive/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Kirundo : des Imbonerakure en patrouilles nocturnes commettent des abus, des habitants se révoltent*, 10/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/10/kirundo-des-imbonerakure-en-patrouilles-nocturnes-commettent-des-abus-des-habitants-se-revoltent/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Kirundo : des rapatriés obligés d'intégrer le CNDD-FDD pour être réintégrés*, 22/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/22/kirundo-des-rapatries-obliges-dintegrer-le-cndd-fdd-pour-etre-reintegres/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Kirundo : quand un chantier d'une bâtisse du CNDD-FDD sert de bouclier pour une mafia*, 16/07/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/07/16/kirundo-quand-un-chantier-dune-batisse-du-cndd-fdd-sert-de-bouclier-pour-une-mafia/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Mabayi : 8 rebelles tués et plusieurs blessés dans la Kibira*, 07/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/07/mabayi-8-rebelles-tues-et-plusieurs-blesses-dans-la-kibira/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Makamba: 53 personnes arrêtées dans une opération de la police et l'armée*, 08/10/2020, https://www.sosmediasburundi.org/2020/10/08/makamba-53-personnes-arretees-dans-une-operation-de-la-police-et-larmee/ [consulté le 20/10/2020]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Mulongwe : les réfugiés burundais persécutés*, 21/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/21/mulongwe-les-refugies-burundais-persecutes/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Mwaro : un militant du parti Uprona en détention*, 05/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/05/mwaro-un-militant-du-parti-uprona-en-detention/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Mwaro: disparition de sept hommes arrêtés par les renseignements*, 02/11/2020, https://www.sosmediasburundi.org/2020/11/02/mwaro-disparition-de-sept-hommes-arretes-par-les-renseignements/ [consulté le 19/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Nyarugusu (Tanzanie) : arrestation sous tension de plusieurs réfugiés*, 13/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/13/nyarugusu-tanzanie-arrestation-sous-tension-de-plusieurs-refugies/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), Ru*monge : 5 personnes enlevées, leurs proches perdent espoir de les retrouver*, 16/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/16/muhuta-5-personnes-enlevees-leurs-proches-perdent-espoir-de-les-retrouver/ [consulté le 19/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Rutana : deux militants du CNL tabassés par des jeunes du CNDD-FDD*, 23/04/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/04/23/rutana-deux-militants-du-cnl-tabasses-par-des-jeunes-du-cndd-fdd/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irakoze D.), *Sud-Kivu: l'armée congolaise affirme avoir chassé des groupes armés burundais et rwandais de leur campement*, 26/10/2020, https://www.sosmediasburundi.org/2020/10/26/sud-kivu-larmee-congolaise-affirme-avoir-chasse-des-groupes-armes-burundais-et-rwandais-de-leur-campement/ [consulté le 26/10/2020]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Affaire-Mabayi : trois officiers tués*, 03/03/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/03/03/affaire-mabayi-trois-officiers-tues-burundi/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Buganda : découverte de deux cadavres*, 10/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/10/buganda-decouverte-de-deux-cadavres-2/ [consulté le 13/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Bujumbura : plusieurs personnes arrêtées à Ngagara*, 15/03/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/03/15/bujumbura-plusieurs-personnes-arretees-a-ngagara/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Cibitoke : découverte de quatre corps et d'un groupe d'hommes tous blessés*, 26/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/26/cibitoke-decouverte-de-quatre-corps-et-un-groupe-dhommes-tous-blesses/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Cibitoke : où sont les six Burundais que l'armée congolaise a remis aux autorités burundaises?*, 06/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/06/cibitoke-ou-sont-les-six-burundais-que-larmee-congolaise-a-remis-aux-autorites-burundaises/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Covid-19 : les premières personnes vaccinées au Burundi mais les autorités fustigent le vaccin et ne lancent pas la campagne*, 18/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/18/covid-19-les-premieres-personnes-vaccinees-au-burundi-mais-les-autorites-fustigent-le-vaccin-et-ne-lancent-pas-la-campagne/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Droits humains : libéré, Nestor Nibitanga aura passé 4 ans en prison*, 17/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/17/droits-humains-libere-nestor-nibitanga-aura-passe-4-ans-en-prison/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Gitega : une explosion d'une grenade fait au moins deux morts*, 19/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/19/gitega-une-explosion-dune-grenade-fait-au-moins-deux-morts/ [consulté le 13/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Kiganda : un membre du MSD disparu après avoir été arrêté par la police*, 29/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/29/kiganda-un-membre-du-msd-disparu-apres-avoir-ete-arrete-par-la-police/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Kirundo : un rapatrié enlevé*, 27/08/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/08/27/kirundo-un-rapatrie-enleve/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Makamba : une peine à perpétuité pour un officier de police judiciaire accusé de meurtre*, 24/03/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/03/24/makamba-un-peine-a-perpetuite-pour-un-officier-de-police-judiciaire-accuse-de-meurtre/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Matongo : la police a abattu deux personnes présentées comme des terroristes*, 10/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/10/matongo-la-police-a-abattu-deux-personnes-presentees-comme-des-terroristes/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Presse : le journaliste de Bonesha FM sain et sauf mais profondément choqué (entretien),* 25/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/25/presse-le-journaliste-de-bonesha-fm-sain-et-sauf-mais-profondement-choque-entretien/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Rusaka : sept personnes tuées dans une attaque armée*, 17/04/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/04/17/rusaka-sept-personnes-tuees-dans-une-attaque-armee/ [consulté le 13/12/2021]

SOS Médias Burundi (Irambona E.), *Rutana : un représentant du CNL arrêté par une cinquantaine d'Imbonerakure*, 13/08/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/08/13/rutana-un-representant-du-cnl-arrete-par-une-cinquantaine-dimbonerakure/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Bujumbura : un cadre du parti Uprona détenu par les renseignements*, 17/02/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/02/17/bujumbura-un-cadre-du-parti-uprona-detenu-par-les-renseignements/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Bukeye : un militaire tué et des blessés grave*, 07/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/07/bukeye-un-militaire-tue-et-des-blesses-grave/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Bukinanyana : découverte de cinq corps*, 24/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/24/bukinanyana-decouverte-de-cinq-corps/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Bukinanyana : découverte de trois corps en décomposition*, 26/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/26/bukinanyana-decouverte-de-trois-corps-en-decomposition/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Burundi : le gouvernement a levé la mesure de suspension de l'ONG locale PARCEM*, 05/04/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/04/05/burundi-le-gouvernement-a-leve-la-mesure-de-suspension-de-long-locale-parcem/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Burundi : un intransigeant à la tête du CNDD-FDD*, 24/01/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/01/24/burundi-un-intransigeant-a-la-tete-du-cndd-fdd/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Burundi : une militante des droits de la femme détenue par les renseignements*, 22/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/22/burundi-une-militante-des-droits-de-la-femme-detenue-par-les-renseignements/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Cibitoke : trois personnes tuées en une semaine*, 29/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/29/cibitoke-trois-personnes-tuees-en-une-semaine/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Covid-19: la pandémie continue de se propager à Bujumbura*, 27/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/27/covid-19-la-pandemie-continue-de-se-propager-a-bujumbura/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Gatumba : au moins six policiers et quatre militaires tués*, 20/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/20/gatumba-au-moins-six-policiers-et-quatre-militaires-tues/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Kirundo : conflit au sein du CNDD-FDD exacerbé*, 06/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/06/kirundo-conflit-au-sein-du-cndd-fdd-exacerbe/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Kirundo : des rapatriés dans le viseur des autorités*, 28/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/28/kirundo-des-rapatries-dans-le-viseur-des-autorites/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Kirundo : un membre du CNL grièvement blessé par des Imbonerakure*, 30/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/30/kirundo-un-membre-du-cnl-grievement-blesse-par-des-imbonerakure/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Lusenda : des réfugiés burundais fuient l'insécurité dans le camp*, 24/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/24/lusenda-des-refugies-burundais-fuient-linsecurite-dans-le-camp/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Makamba : des fonctionnaires forcés de contribuer pour la coupe dédiée à Nkurunziza*, 23/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/23/makamba-des-fonctionnaires-forces-de-contribuer-pour-la-coupe-dediee-a-nkurunziza/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Makamba : un autre retraité Ex-FAB introuvable*, 22/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/22/makamba-un-autre-retraite-ex-fab-introuvable/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Mpanda : une homme succombe à des blessures infligées par des Imbonerakure*, 17/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/17/mpanda-une-personne-succombe-aux-blessures-lui-infligees-par-des-imbonerakure/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Mugamba : dix jeunes hommes arrêtés*, 25/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/25/mugamba-dix-jeunes-hommes-arretes/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Mugina : un opposant blessé à la machette*, 30/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/30/mugina-un-opposant-blesse-a-la-machette/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Muramvya : un ancien officier détenu abusivement*, 10/08/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/08/10/muramvya-un-ancien-officier-detenu-abusivement/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Muramvya : vague d'arrestation de jeunes de l'ethnie Tutsi*, 17/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/17/murmvya-vague-darrestation-de-jeunes-de-lethnie-tutsi/ [consulté le 13/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Mwaro : deux militants et un responsable communal du CNL kidnappés*, 10/08/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/08/10/mwaro-deux-militants-et-un-responsable-communal-du-cnl-kidnappes/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *RDC-Burundi : les réfugiés burundais continuent de quitter les camps suite aux mauvaises conditions de vie*, 13/08/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/08/13/rdc-burundi-les-refugies-burundais-continuent-de-quitter-les-camps-suite-aux-mauvaises-conditions-de-vie/ [consulté le 19/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Réfugiés : plus de 50 Burundais arrêtés à la frontière entre le Kenya et la Tanzanie*, 29/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/29/refugies-plus-de-50-burundais-arretes-a-la-frontiere-entre-le-kenya-et-la-tanzanie/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Rugombo : découverte macabre*, 21/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/21/rugombo-decouverte-macabre-4/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Rumonge : des habitants se plaignent des contributions énormes pour la construction d'un bâtiment administratif*, 04/08/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/08/04/rumonge-des-habitants-se-plaignent-des-contributions-enormes-pour-la-construction-dun-batiment-administratif/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Ruyigi : trois Imbonerakure en détention*, 18/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/18/ruyigi-trois-imbenerakure-en-detention/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kamikazi J.), *Semaine dédiée aux combats : des Imbonerakure multiplient des collectes forcées à Cibitoke*, 15/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/15/semaine-dediee-aux-combats-des-imbonerakure-multiplient-des-collectes-forcees-a-cibitoke/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Kaneza E. W.), *Bujumbura : un tortionnaire en détention*, 19/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/19/bujumbura-un-tortionnaire-en-detention/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Bubanza : des patrouilles d'Imbonerakure décriées*, 28/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/28/bubanza-des-patrouilles-dimbonerakure-decriees/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Bubanza : un groupe d'Imbonerakure tue et enterre une personne dans le cimetière de Gahongore*, 04/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/04/bubanza-un-groupe-dimbonerakure-tue-et-enterre-une-personne-dans-le-cimetiere-de-gahongore/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Buganda : découverte d'un corps*, 26/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/26/buganda-decouverte-dun-corps/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Bujumbura : découverte macabre à Kanyosha*, 08/03/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/03/08/bujumbura-decouverte-macabre-a-kanyosha/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Burambi : un ex-FAB détenu au SNR*, 13/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/13/burambi-un-ex-fab-detenu-au-snr/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Burundi : la militante des droits de la femme liberée*, 26/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/26/burundi-la-militante-des-droits-de-la-femme-liberee/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Burundi : pénurie généralisée du sucre*, 04/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/04/burundi-penurie-generalisee-du-sucre/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Burundi-Rwanda : les deux pays annoncent la renormalisation de leurs relations*, 01/07/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/07/01/burundi-rwanda-les-deux-pays-annoncent-la-renormalisation-de-leurs-relations-2/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Burundi-UE : Gitega espère la levée des sanctions*, 10/04/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/04/10/burundi-ue-gitega-espere-la-levee-des-sanctions/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Bururi/Covid-19 : l'hôpital n'a plus de médicaments face à une explosion de cas positifs au Coronavirus*, 25/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/25/bururi-covid-19-lhopital-na-plus-de-medicaments-face-a-une-explosion-de-cas-positifs-au-coronavirus/ [consulté le 19/12/2021]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Buterere : un opposant arrêté par des Imbonerakure puis retrouvé mort*, 16/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/16/buterere-un-opposant-arrete-par-des-imbonerakure-puis-retrouve-mort/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Butezi : trois militants du CNL en détention depuis plus d'un mois*, 27/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/27/butezi-trois-militants-du-cnl-en-detention-depuis-plus-dun-mois/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Kanyosha : douze blessés dans une altercation entre Imbonerakure et militants du CNL*, 01/03/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/03/01/kanyosha-douze-blesses-dans-une-altercation-entre-imbonerakure-et-militants-du-cnl/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Kibago : un EX-FAB arrêté*, 24/08/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/08/24/kibago-un-ex-fab-arrete/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Kirundo : un rapatrié du Rwanda introuvable*, 18/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/18/kirundo-un-rapatrie-du-rwanda-introuvable/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Mugamba : quatre personnes gravement blessées dans une embuscade d'hommes armés*, 12/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/12/mugamba-quatre-personnes-gravement-blessees-dans-une-embuscade-dhommes-armes/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Muramvya : un membre du CNL demeure introuvable un mois après son enlèvement*, 25/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/25/muramvya-un-membre-du-cnl-demeure-introuvable-un-mois-apres-son-enlevement/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Keza L.), *Rugombo : un membre du CNL enlevé*, 02/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/02/rugombo-un-membre-du-cnl-enleve/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Affaire attaque de Rutegama : vague d'arrestation des opposants*, 29/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/29/affaire-attaque-de-rutegama-vague-darrestation-des-opposants/ [consulté le 13/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Attaque de Bweyeye : la FDNB s'explique*, 25/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/25/attaque-de-bweyeye-la-fdnb-sexplique/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Buganda : découverte de trois cadavres*, 15/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/15/buganda-decouverte-de-trois-cadavres/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Buganda : deux Imbonerakure en détention*, 28/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/28/buganda-deux-imbonerakure-en-detention/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Bujumbura : découverte d'un corps à Kiyange*, 21/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/21/bujumbura-decouverte-dun-corps-a-kiyange/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Bujumbura : un ancien policier enlevé*, 08/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/08/bujumbura-un-ancien-policier-enleve/ [consulté le 19/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Bujumbura : une attaque à la grenade fait deux morts au domicile d'un haut gradé*, 24/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/24/bujumbura-une-attaque-a-la-grenade-fait-deux-morts-au-domicile-dun-haut-grade/ [consulté le 13/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Bujumbura : une grenade fait un mort et plusieurs blessés à Kanyosha*, 28/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/28/bujumbura-une-grenade-fait-un-mort-et-plusieurs-blesses-a-kanyosha/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Bukeye : deux rebelles tués dans la Kibira*, 06/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/06/bukeye-deux-rebelles-tues-dans-la-kibira/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Bukinanyana : des Imbonerakure armés font des patrouilles, la situation inquiète les opposants*, 16/08/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/08/16/bukinanyana-des-imbonerakure-armes-font-des-patrouilles-la-situation-inquiete-les-opposants/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Burundi : la police a montré aux journalistes des rebelles remis par le Rwanda en juillet*, 17/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/17/burundi-la-police-a-montre-aux-journalistes-des-rebelles-remis-par-le-rwanda-en-juillet/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Burundi : les renseignements torturent, le président parle de mission en solo et Rwasa d'une volonté du CNDD-FDD primant sur l'État*, 30/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/30/burundi-les-renseignements-torturent-le-president-parle-de-mission-en-solo-et-rwasa-dune-volonte-du-cndd-fdd-primant-sur-letat/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Burundi-ONU : Le Comité contre la torture déplore le manque de coopération du Burundi concernant les plaintes individuelles*, 22/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/22/burundi-onu-le-comite-contre-la-torture-deplore-le-manque-de-cooperation-du-burundi-concernant-les-plaintes-individuelles/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Cibitoke : découverte de trois corps*, 04/07/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/07/04/cibitoke-decouverte-de-trois-corps/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Cibitoke : un policier condamné à la perpétuité*, 18/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/18/cibitoke-un-policier-condamne-a-perpetuite/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Cibitoke : une dizaine de jeunes Imbonerakure en détention*, 13/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/13/cibitoke-une-dizaine-de-jeunes-imbonerakure-en-detention/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Cibitoke: une centaine de personnes interpellées après des fouilles à Rugombo et Buganda*, 20/09/2020, https://www.sosmediasburundi.org/2020/09/20/cibitoke-une-centaine-de-personnes-interpellees-apres-des-fouilles-a-rugombo-et-buganda/ [consulté le 20/10/2020]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Cibitoke-Covid-19 : 600 cas positifs détectés en une semaine*, 23/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/23/cibitoke-covid-19-600-cas-positifs-detectes-en-une-semaine/ [consulté le 19/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Gatumba : trois morts et quatre blessés*, 29/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/29/gatumba-trois-morts-et-quatre-blesses/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Gihanga : un opposant enlevé par le SNR meurt dans un hôpital, sa famille n'accède pas à son corps*, 16/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/16/gihanga-un-opposant-enleve-par-le-snr-meurt-dans-un-hopital-sa-famille-naccede-pas-a-son-corps/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Kakuma (Kenya) : des Burundais récemment rapatriés reprennent le chemin de l'exil*, 14/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/14/kakuma-kenya-des-burundais-recemment-rapatries-reprennent-le-chemin-de-lexil/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Kirundo : des patrouilles nocturnes des Imbonerakure armés font peur aux habitants*, 30/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/30/kirundo-des-patrouilles-nocturnes-des-imbonerakure-armes-font-peur-aux-habitants/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Mabayi : des combats entre l'armée burundaise et un groupe armé se poursuivent*, 01/03/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/03/01/mabayi-des-combats-entre-larmee-burundaise-et-un-groupe-arme-se-poursuivent/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Mabayi : dix-huit Imbonerakure dont un ex-chef de zone interpellés*, 05/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/05/mabayi-dix-huit-imbonerakure-dont-un-ex-chef-de-zone-interpelles/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Mabayi : quatorze hommes dont deux chefs collinaire en détention*, 12/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/12/mabayi-quatorze-hommes-dont-deux-chefs-collinaire-en-detention/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Makamba : deux ex FAB et un civil en détention depuis vendredi dernier*, 22/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/22/makamba-deux-ex-fab-et-un-civil-en-detention-depuis-vendredi-dernier/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Muramvya : deux militaires dont un officier supérieur tués*, 11/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/11/muramvya-deux-militaires-dont-un-officier-superieur-tues/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Muramvya : un EX-FAB enlevé*, 09/08/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/08/09/muramvya-un-ex-fab-enleve/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Ngagara : au moins dix personnes arrêtées lors d'une fouille*, 12/07/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/07/12/ngagara-au-moins-dix-personnes-arretees-lors-dune-fouille/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Ngozi : cinq militants de l'opposition dont une femme enlevés en moins de deux semaines*, 05/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/01/ngozi-les-cinq-militants-de-lopposition-dont-une-femme-enleves-en-moins-de-deux-semaines/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Nyarugusu (Tanzanie) : le camp en état d'urgence*, 16/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/16/nyarugusu-tanzanie-le-camp-en-etat-durgence/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Réfugiés : la Tanzanie n' accordera plus de nationalité à des réfugiés burundais*, 27/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/27/refugies-la-tanzanie-n-accordera-plus-de-nationalite-a-des-refugies-burundais/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Rugombo : découverte macabre*, 19/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/19/rugombo-decouverte-macabre-5/ [consulté le 19/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Rumonge : quatre blessés dans une explosion de grenade*, 13/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/13/rumonge-quatre-blesses-dans-une-explosion-de-grenade/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Rumonge/Covid-19 : les cas positifs montent en flèche et les patients manquent de médicaments*, 26/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/26/rumonge-covid-19-les-cas-positifs-montent-en-fleche-et-les-patients-manquent-de-medicaments/ [consulté le 19/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Ruyigi : un couple de militants CNL sauvagement assassiné*, 03/12/2020, https://www.sosmediasburundi.org/2020/12/03/ruyigi-un-couple-de-militants-cnl-sauvagement-assassine/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Sange (RDC) : mouvements croisés de réfugiés*, 08/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/08/sange-rdc-mouvements-croises-de-refugies/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntumwa J.), *Sud-Kivu (RDC) : des militaires burundais rapportés à Uvira*, 27/12/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/12/27/sud-kivu-rdc-des-militaires-burundais-rapportes-a-uvira/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Attaques à la grenade dans Bujumbura : au moins quatre morts, des dizaines de blessés (sources médicales)*, 26/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/26/attaques-a-la-grenade-dans-bujumbura-au-moins-quatre-morts-des-dizaines-de-blesses-sources-medicales/ [consulté le 13/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Bujumbura : un beau-frère du leader du CNL arrêté par les renseignements*, 16/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/16/bujumbura-un-beau-frere-du-leader-du-cnl-arrete-par-les-renseignements/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Burambi : assassinat d'un élu local*, 30/12/2020, https://www.sosmediasburundi.org/2020/12/30/burambi-assassinat-dun-elu-local/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Burundi: cinq policiers condamnés à des peines allant de 5 à 20 ans de prison*, 01/10/2020, https://www.sosmediasburundi.org/2020/10/01/burundi-cinq-policiers-condamnes-a-des-peines-allant-de-5-a-20-ans-de-prison/ [consulté le 20/10/2020]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Cankuzo : un Imbonerakure et un policier en détention*, 04/02/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/02/04/cankuzo-un-imbonerakure-et-un-policier-en-detention/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Des hommes armés en provenance du Burundi attaquent le Rwanda*, 24/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/24/des-hommes-armes-en-provenance-du-burundi-attaquent-le-rwanda/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Des hommes armés en provenance du Burundi attaquent le Rwanda* 24/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/24/des-hommes-armes-en-provenance-du-burundi-attaquent-le-rwanda/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Kanyosha : un homme tué*, 26/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/26/kanyosha-un-homme-tue/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Kirundo : un sexagénaire tué dans la zone de Murore*, 25/07/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/07/25/kirundo-un-sexagenaire-tue-dans-la-zone-de-murore/ [consulté le 15/12/2021]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Mabayi : quatre militaires grièvement blessés dans une embuscade*, 06/06/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/06/mabayi-quatre-militaires-grievement-blesses-dans-une-embuscade/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Mtendeli (Tanzanie) : des rapatriés reprennent le chemin de l'exil*, 14/07/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/07/14/mtendeli-tanzanie-des-rapatries-reprennent-le-chemin-de-lexil/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Mugamba : les renseignements visent des membres d'une même famille*, 07/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/07/mugamba-les-renseignements-visent-des-membres-dune-meme-famille/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Mugamba : une quinzaine de personnes en détention*, 02/10/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/10/02/mugamba-une-quinzaine-de-personnes-en-detention/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Muramvya-Kayanza : au moins six présumés rebelles interpellés*, 17/11/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/11/17/muramvya-kayanza-au-moins-six-presumes-rebelles-interpelles/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Plus de 3200 burundais ont fui le pays en 2020 (HCR),* 08/01/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/01/08/plus-de-3200-burundais-ont-fui-le-pays-en-2020-hcr/ [consulté le 03/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *RDC (Lemera) : des combats entre Imbonerakure et les Red Tabara*, 20/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/20/rdc-lemera-des-combats-entre-imbonerakure-et-les-red-tabara/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *RDC : des rebelles burundais et congolais ont attaqué 10 villages Banyamulenge*, 29/05/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/29/rdc-des-rebelles-burundais-et-congolais-ont-attaque-10-villages-banyamulenge/ [consulté le 10/01/2022]

SOS Médias Burundi (Ntwari A.), *Rumonge : découverte macabre le long du lac Tanganyika*, 20/09/2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/09/20/rumonge-decouverte-macabre-le-long-du-lac-tanganyika/ [consulté le 01/12/2021]

SOS Médias Burundi [site web], s.d., https://www.sosmediasburundi.org/ [consulté le 08/09/2020]

SOS-Torture Burundi [blog], s.d., https://sostortureburundi.org/?page_id=56&lang=fr [consulté le 20/10/2020]

The Conversation (Guichaoua A.), *Burundi-Rwanda deux pays indissociables et rivaux*, 16/08/2016, http://theconversation.com/burundi-rwanda-deux-pays-indissociables-et-rivaux-63916 [consulté le 31/03/2017]

The East African (Mugisha I. R.), *Rwanda rejects request to deport suspected Burundian coup plotters*, 31/12/2020, https://www.theeastafrican.co.ke/tea/news/east-africa/rwanda-rejects-request-to-deport-suspected-burundian-coup-plotters-3242274 [consulté le 01/12/2021]

The New Humanitarian (Hovil L., Van Laer T.), *The trouble with plans to send 116,000 Burundian refugees home*, 05/03/2019, http://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2019/03/05/Burundian-refugees-Tanzania-plans-send-home [consulté le 09/04/2019]

The New Humanitarian, *Analyse: Scrutin de 2015 au Burundi – un parcours semé d'embûches*, 05/11/2012, http://www.thenewhumanitarian.org/fr/report/96708/analyse-scrutin-de-2015-au-burundi-%E2%80%93-un-parcours-sem%C3%A9-d%E2%80%99emb%C3%BBches [consulté le 09/04/2019]

United Kingdom Home Office, *Foreign travel advice. Burundi*, 15/12/2021 [dernière mise à jour], https://www.gov.uk/foreign-travel-advice/burundi [consulté le 10/01/2022]

United Nations Children's Fund (UNICEF), *Education Cluster, Stratégie du groupe de travail sur l'éducation en situations d'urgence du Burundi. 2017-2019*. *Version 1*, 24/02/2017, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/burundi_gdt_esu_strategie_2016-02-24.pdf [consulté le 08/06/2018]

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), *Bulletin humanitaire Burundi. Publication 15*, 08/2018, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/burundi_bih_aout_2018_fr.pdf [consulté le 19/03/2019]

United Nations Office of the High Commissioner for Refugees (UNHCR) (Pflanz M.), *Les réfugiés burundais témoignent de nouvelles exactions*, 26/04/2016, http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/4/571f26046/refugies-burundais-temoignent-nouvelles-exactions.html [consulté le 26/07/2016]

United States Department of State (USDOS), Bureau of Consular Affairs, *Burundi Travel Advisory*, 22/11/2021, https://travel.state.gov/content/travel/en/traveladvisories/traveladvisories/burundi-travel-advisory.html [consulté le 10/01/2022]

Vandeginste S., *Briefing: Burundi's electoral crisis – Back to power-sharing politics as usual?*, in *African Affairs*, 17/08/2015, https://www.uantwerpen.be/images/uantwerpen/container2143/files/DPP%20Burundi/Elections/2015/Rapports%20d'observation%20et%20analyses/African%20Affairs%20(Lond)-%202015%20-%20Vandeginste%20-%20Burundi%20Briefing.pdf [consulté le 14/12/2015]

Voice of America (VOA) (Nkundikije F.), *Burundi's Exiled Main Opposition Alliance Plans to Participate in 2020 Vote*, 16/12/2019, https://www.voanews.com/africa/burundis-exiled-main-opposition-alliance-plans-participate-2020-vote [consulté le 20/10/2020]